LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56— No 15 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 10 JUILLET 1968 PRIX 10c

Les délégués du Rallye viennent de nommer la Commission des Dix

Tel qu'il a été décidé lors du récent Rallye du Manitoba français qui s'est tenu à Saint-Boniface et Winnipeg du 7 au 9 juin dernier, une commission de dix membres vient d'être formée et son rôle consistera principalement à établir, conjointement avec l'exécutif actuel de l'AECFM, un organisme central de coordination de toutes les ressources politiques, économiques, culturelles et sociales de la communauté franco-manitobaine.

Cette "Commission des Dix" a été élue par correspondance. Les quelque 250 délégués qui avaient participé au Rallye ont choisi parmi leur groupe cinq représentants des régions rurales et cinq représentants de la région urbaine de Winnipeg et Saint-Boniface.

Représentants urbains

Pour représenter la ville on a élu MM. Michel Monnin, Antoine Gaboriau, Laurent Desjardins, Etienne Gaboury et M. l'abbé Léo Beaulieu.

Représentants ruraux

Les régions rurales seront représentées à la Commission des Dix par MM. Albert Vielfaure (La Broquerie), Albert Lepage (Ste-Anne), René Toupin (La Salle), Louis Molin (Ile-des-Chênes) et le Dr Robert Lafrenière (Ste-Anne).

La première réunion conjointe de la Commission des Dix et de l'exécutif de l'AECFM se tiendra ce soir, 10 juillet.



Voici une vue de Saint-Boniface en 1857. Cette aquarelle correspond fidèlement à une photographie qui a été prise à l'époque par John Hime. A gauche, on voit l'imposante cathédrale aux deux tours et, à droite, la maison vicariale des Soeurs Grises qui existe encore aujourd'hui et qui est devenue le musée de Saint-Boniface. Le poète américain Whittier a immortalisé les tourelles et les cloches de cette cathédrale dans son poème "The Red River Voyageur". Construite en pierre, la cathédrale avait été décorée à l'intérieur par Soeur Lagrave. Un incendie la détruisit complètement en 1860.

(Archives de la Société Historique de St-Boniface)

Une grève menace les élévateurs à grain

FORT WILLIAM — Une nouvelle grève pointe à l'horizon. Elle pourrait affecter l'écoulement des céréales des Prairies.

Si le vote qui doit avoir lieu aujourd'hui se déroule comme prévu, 1,300 travailleurs des silos à élévateurs pneumatiques de la région de Fort William-Port Arthur pourraient débrayer sur un simple ordre des dirigeants de leur syndicat.

Ils peuvent légalement faire grève à tout moment à partir de minuit, le 9 juillet. Cela concerne les ouvriers de plus d'une vingtaine de silos à élévateurs dans les deux villes jumelles du Lac Supérieur, qui forment, avec une capacité de plus de 10 millions de boisseaux, le plus grand entrepôt de céréales du monde.

Une telle grève ne ferait qu'ajouter une dimension nouvelle aux préjudices que cause déjà celle de la Voie maritime du Saint-Laurent qui paralyse la navigation depuis le 2 juin, et gêne considérablement les exportations des céréales à partir des Grands Lacs.

Elle mettrait pratiquement un embargo sur les expéditions de céréales des silos du Manitoba et de la Saskatchewan, où les agriculteurs se font payer leurs céréales.

Les ouvriers revendiquent une augmentation de salaires de l'ordre de $1.25 de l'heure pour un contrat d'un an. Les sociétés affectées par ce mouvement offrent 42 cents de l'heure pour un contrat de deux ans. La commission de conciliation a proposé un compromis de 70 cents sur deux ans, ce qui relèverait à $3.00 le salaire horaire qui est actuellement de $2.30.

Mais là ne s'arrêtent pas les ennuis de la région de Lakehead qui connait la crise la plus grave des récentes années dans le domaine des relations entre ouvriers et patrons.

En effet, hier, 9 juillet, les peintres en bâtiment, les plombiers et les serruriers sont en grève contre les entreprises de construction du Lakehead Building Exchange.

Depuis mercredi dernier, 800 ouvriers des Travailleurs unis de l'automobile sont en grève à l'usine Canadian Car.

De plus, le Conseil central du Canada des syndicats alliés de la pulpe et du papier, a entamé hier deux jours de réunions pour élaborer une ligne commune à suivre à l'égard des compagnies de pulpe avec lesquelles les négociations s'enlisent. Les décisions qui seront prises affecteront quelques travailleurs.

Les commissaires d'écoles veulent amender l'Acte scolaire

par Gérald Backeland

Le vendredi 4 juillet, des représentants de l'Association manitobaine des commissaires d'écoles ont déclaré au cours d'une conférence de presse que le temps était venu d'amender le présent système scolaire. Depuis dix ans, aucun amendement n'a été porté à l'Acte scolaire.

Au cours de cette rencontre, les commissaires ont fait les six recommandations suivantes. Ils ont suggéré qu'il était nécessaire de fixer des dates limites aux négociations collectives, afin d'éviter la répétition de cas comme celui de la division scolaire de Winnipeg. La dispute entre les commissaires et les enseignants de cette division durent depuis le mois d'octobre 1966. Les commissaires aimeraient aussi voir la formation d'unités régionales de conventions collectives, une certaine mise au point dans les sujets négociables et enfin l'omission des directeurs d'écoles dans les pourparlers. En outre, la nouvelle législation que demanderont les commissaires accorderait le droit aux écoles d'augmenter le salaire des enseignants jugés plus utiles à la division et défenderait le procédé de mise à l'index qu'utilisent certains enseignants au moment des négociations de salaires. Selon les commissaires, ce procédé qui consiste à déclarer que la division scolaire est en dispute et par conséquent à décourager les nouveaux professeurs d'y porter leur candidature: c'est une forme atténuée de faire la grève. Le droit de grève n'est pas accordé aux enseignants de la province depuis plus de 12 ans.

Interrogé si les enseignants avaient déjà été approchés dans cette question d'amender l'Acte scolaire, un porte-parole des commissaires a souligné que quelques démarches avaient été accomplies, mais que le gros du travail demeurait. Ce même porte-parole a fait remarquer qu'il faudra en venir à une entente entre les commissaires et les enseignants si on veut que les recommandations soient efficaces.

Les provinces de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ont depuis quelque temps porté des amendements semblables à leurs Actes scolaires.

Le pape confirme: les restes de saint Pierre retrouvés dans le sous-sol du Vatican

CITE DU VATICAN — Des reliques de saint Pierre ont été retrouvées dans le sous-sol de la Basilique vaticane, a annoncé le pape au cours de l'audience générale du 26 juin dernier.

Après avoir rappelé les fouilles exécutées sous la basilique, là où fut retrouvé le tombeau de saint Pierre, Paul VI a dit:

"De nouvelles recherches très patientes furent effectuées avec soin par la suite, ce qui nous a permis, avec l'appui de l'avis de personnes compétentes, prudentes et expérimentées, de dire que les reliques de saint Pierre ont été identifiées d'une façon que nous pouvons dire convaincante."

"En l'état actuel des conclusions archéologiques et scientifiques, a poursuivi le pape, il nous semble que nous pouvons vous donner à vous et à l'Eglise cette heureuse annonce, obligés que nous sommes d'honorer les saintes reliques dont l'authenticité a été prouvée. Notre joie est grande, car nous avons raison de considérer que l'on a retrouvé des restes mortels, peu nombreux mais sacrés pour nous tous, du prince des Apôtres."

Etude scientifique

Les ossements qui, selon l'annonce donnée par le pape doivent être considérés comme ceux de saint Pierre, ont été trouvés dans une urne en marbre remontant à l'époque de l'empereur Constantin qui fit bâtir la première basilique dédiée au prince des apôtres au IVe siècle.

Cette précision a été fournie par M. Francesco Vacchini, chef du service technique de la basilique, qui a participé dès le début aux fouilles entreprises sous le pontificat de Pie XII.

Les examens scientifiques auxquels ces restes ont été soumis ont permis d'établir que les ossements appartenaient à un homme d'âge avancé de complexion robuste. Avant d'être enfermés dans l'urne où on les a retrouvés près du mur couvert de graffiti de pèlerins qui, dans les premiers temps du christianisme, avaient vénéré le tombeau de l'apôtre, les ossements avaient été enterrés. Lorsque le squelette dont ils faisaient partie avait été exhumé, il avait été enveloppé dans un tissu de pourpre tissé de fils d'or, ce qui fait supposer qu'il s'agissait d'une personne très vénérée.

Vingt ans d'incertitude

Le doute qui, depuis près de vingt ans, planait sur l'authenticité des reliques de saint Pierre, trouvées au cours de fouilles entreprises dans le sous-sol de la basilique vaticane, vient d'être dissipé par Paul VI. Cela presque à la veille de la fête de l'apôtre et de la clôture de "l'année de la foi" destinée à commémorer le 19e centenaire du martyre des saints Pierre et Paul.

Nouvelle loi du divorce uniforme dans toutes les provinces du Canada

OTTAWA — La nouvelle loi sur le divorce est entrée en vigueur le 2 juillet. Les motifs reconnus par les tribunaux pour autoriser le divorce étant plus nombreux en vertu des dispositions adoptées par le Parlement au cours de la dernière session, on prévoit que le nombre des divorces augmentera sensiblement, du moins durant une certaine période.

Rappelons que l'ancienne loi ne reconnaissait qu'une seule cause: l'adultère. Des milliers de mariages se sont soldés par des séparations, mais le divorce n'était pas accordé et les intéressés ne pouvaient se remarier. Aussi a-t-on constaté l'accroissement du nombre des mariages selon le droit commun, les enfants issus de ces mariages étant illégitimes et ne pouvant se prévaloir des droits normalement reconnus aux héritiers issus d'un mariage légal.

La loi sera uniforme dans toutes les provinces et, dans chacune, c'est la Cour supérieure qui sera saisie des demandes de divorce. Jusqu'ici, les citoyens de Terre-Neuve et du Québec devaient s'adresser au comité des divorces du sénat. Le procédé était coûteux, fastidieux et long. Il appartenait ensuite aux chambres de ratifier la décision du comité sénatorial. A plusieurs reprises, le NPD a fait obstacle à l'adoption des bills de divorce, estimant qu'il n'appartenait pas au Parlement de se prononcer.

Désormais, en vertu de la nouvelle loi, on pourra invoquer, outre l'adultère, l'homosexualité, la sodomie, la bestialité, le viol, la bigamie, la cruauté physique ou mentale.

Des critères généraux ont au surplus été établis qui permettront aux juges de déterminer s'il y a rupture ou si, au contraire, des efforts de réconciliation peuvent être tentés. Ainsi, le seuil de la rupture est franchi lorsque, par exemple, l'un des conjoints est devenu alcoolique, ou s'il a déserté depuis plus de trois ans.

Dans d'autres cas, chaque fois que la chose parait possible, les avocats sont invités à diriger les conjoints vers des conseillers. Si ceux-ci ne peuvent rien, ils seront priés de signer un affidavit indiquant qu'une réconciliation ne leur semble pas possible.

Voir à l'intérieur quatre pages spéciales (5 à 8) sur les débuts et l'avenir de Saint-Boniface.

La grève de la Voie maritime

$500,000 de pertes par jour

OTTAWA — La voie maritime du Saint-Laurent est toujours fermée et les millions continuent à s'engloutir sans profit pour qui que ce soit dans le coûteux entretien de navires ou de machinerie, tandis que de fortes sommes se perdent en salaires. C'est le prix d'une grève qui dure depuis plus de 18 jours et qui ne parait pas devoir se régler bientôt, quoique le ministre du Travail affirme qu'il "y a toujours de l'espoir".

Selon la "Dominion Marine Association", qui représente 23 armateurs dont les navires font la navette entre le Saint-Laurent et les Grands lacs, la grève a coûté jusqu'ici à ses membres plus de $9,000,000 en frais d'entretien et les pertes s'accumulent à raison de $500,000 par jour. Pour sa part, l'administration de la voie maritime dit avoir perdu près de $2,000,000 en droits de péage et estime que ses 1,300 employés en grève ont perdu plus de $340,000 en salaires.

M. Ralph Misener, président de la "Dominion Marine Association", a prié le premier ministre de "prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'activité reprenne immédiatement dans la voie maritime". Plus explicite, M. Philip Hurcomb, administrateur général de l'association, suggère que les cadres de la voie maritime, "qui ne sont pas en grève", voient au fonctionnement de la voie maritime "avec l'aide de techniciens des forces armées et d'autres départements du gouvernement, pour alléger quelque peu une situation économique qui se détériore rapidement".

Toutefois, tandis que les armateurs font valoir que la grève met en danger les revenus des cultivateurs de l'Ouest, qu'elle a tari le flot des expéditions de minerai de fer du Labrador et du Québec aux ports des Grands lacs, qu'elle a mis à pied tout près de 5,000 marins et débardeurs, les négociations ont réduit sensiblement l'écart entre la demande et l'offre salariales.

Le débrayage a paralysé aussi bien la partie américaine de la voie maritime que la section canadienne. Quelque 75 océaniques sont coincés dans le canal et environ 200 cargos des Grands lacs sont également immobilisés.

Pèlerinage Missionnaire de l'AMMI à Saint-Norbert, le dimanche 14 juillet.

Voir le programme en page 3

Cette semaine à Saint-Boniface

Voici la liste des activités qui marqueront, au cours de la prochaine semaine, les fêtes du 150e anniversaire de la ville de Saint-Boniface.

Vendredi 12 juillet — A l'aréna Maginot, **soirée dansante** pour jeunes préparée par les Kinettes de Saint-Boniface. La soirée commencera à 8 h. On y couronnera la reine du 150e anniversaire.

Dimanche 14 juillet — DEFILE à 2 h. 30 de l'après-midi. Il y aura chars allégoriques et fanfares. Le défilé partira de l'angle des rues Archibald et Marion. Descendant la rue Marion, il prendra ensuite les rues Des Meurons, Provencher, Aulneau, Dollard, Traverse et Goulet, pour se terminer au centre commercial Domo près du pont Norwood.

Lundi 15 juillet — A ASSINIBOIA DOWNS: ce sera la journée de Saint-Boniface avec la course spéciale du "Fleur-de-Lis".

Mardi 16 juillet — ARRIVEE DES MISSIONNAIRES. Sous les auspices des Chevaliers de Colomb, l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin sera commémorée d'une façon symbolique par l'arrivée en canot des archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, à la Pointe Douglas vers 7 h. du soir. Ils seront accueillis, au quai de l'avenue Pacific (côté ouest de la rivière Rouge), par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Richard S. Bowles, qui représentera les autorités de 1818. Le lieutenant-gouverneur et les missionnaires remontront ensuite dans un canot et se rendront à Saint-Boniface en face de la Basilique, où les attendra le maire de Saint-Boniface. On dévoilera alors une plaque offerte par la Société historique de Saint-Boniface et commémorant l'arrivée des missionnaires. La messe sera ensuite concélébrée en plein air par Nosseigneurs Maurice Baudoux (Saint-Boniface), George Bernard Flahiff (Winnipeg), Maxime Hermaniuk (Winnipeg, rite grec-catholique), Paul Dumouchel (Le Pas - Keewatin), Leo F. Dworchak (Fargo, Dakota-Nord), et Antoine Hacault (Saint-Boniface).

Dans la veillée, il y aura danse pour les jeunes et moins jeunes au parc Provencher. La journée se terminera par un feu de joie préparé par les Scouts de Saint-Boniface.

Mercredi 17 juillet — REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET BANQUET. La Chambre de Commerce de Saint-Boniface tiendra sa réunion annuelle à 6 h. du soir au gymnase du Collège de Saint-Boniface. Elle sera suivie d'un banquet à 7 h. Il y aura ensuite soirée de gala jusqu'à minuit. Les billets au prix de $4.00 chacun sont en vente aux bureaux de la Chambre de Commerce (109, rue Marion).

Jeudi, vendredi, samedi, 18, 19 et 20 juillet — FETE POPULAIRE par les "Stanger Shows" au Norwood Flood Bowl, de 1 h. de l'après-midi à minuit le jeudi et le vendredi, et de 11 h. du matin à minuit le samedi.

Dimanche 21 juillet — TOURNOI DE GOLFE 150 pour hommes et femmes au club de golf de Saint-Boniface. Des médailles commémoratives seront remises aux gagnants ainsi que des prix d'une valeur de $150.

G. B.

Le musée de Saint-Boniface —

Des tasses à moustache aux poêles Carron

par Gérald Backeland

A quelques pas du quai où les abbés Provencher et Dumoulin débarquèrent en 1818, se trouve aujourd'hui le musée de Saint-Boniface. Depuis l'année dernière, MM. Marius Benoist et Henri Létourneau ont travaillé ferme à aménager cette ancienne résidence des Soeurs Grises en un musée folklorique qui n'a pas son pareil dans la province. On y a mis l'accent surtout sur l'époque de 1890.

Mais ce qui fait toute la nouveauté de ce musée, c'est qu'il a été tout simplement logé dans la maison vicariale que les Soeurs Grises s'étaient construite en 1847 et qu'elles avaient occupée pendant plus de cent ans avant de la céder à la ville de Saint-Boniface qui en a fait un monument historique et un musée.

A part quelques réparations aux solives de chêne et aux planchers de bois, on a gardé presque intacte l'oeuvre de deux artisans de l'époque, Amable Nault et Louis Galarneau.

Une visite au musée

Au cours d'une interview, M. Marius Benoist, curateur du musée, nous a rappelé que ce musée se veut tout d'abord folklorique et qu'il essaie d'illustrer le mode de vie des Manitobains de la fin du 19e siècle.

La première pièce du musée représente la salle de communauté que les Soeurs Grises avaient occupée à partir de 1847. Un poêle Carron qu'utilisaient les Soeurs est placé dans un coin de la salle. Les marques de tison dans le plancher témoignent bien du degré d'authenticité et de réalisme qui a été conservé dans l'aménagement de ce musée. La présence des 3 poêles Carron dans le musée est un peu remarquable. En effet, il y a seulement deux autres musées dans le Manitoba qui peuvent se vanter de posséder ces objets. "A un moment donné, a fait remarquer M. Benoist, il y en avait 19 dans la maison. C'est surprenant que la maison n'a jamais passé au feu. Et ensuite on dit que les miracles n'existent plus!"

La cuisine des Soeurs et la salle d'attente contiennent plusieurs pièces historiques qui seraient certainement convoitées par les collectionneurs si jamais l'occasion se présentait. On trouve une sculpture de Monseigneur Taché qui a été créée par l'illustre sculpteur canadien-français Philippe Hébert, ainsi qu'un exemplaire du dictionnaire cri du Père Lacombe. Le visiteur n'a qu'un pas à faire pour passer au boudoir de l'ancien temps où les jeunes et les moins jeunes passaient leurs soirées.

Un musée folklorique

Dans les autres salles du premier étage, le visiteur trouve tous les objets qu'utilisaient ses grands-parents. Toutes les familles canadiennes-françaises y sont représentées. Il y a le métier des Proulx, l'établi d'outils des Richard, le buffet des Joyal, des Malo, des LaRivière, des Lussier... Un des objets qu'on ne voit plus depuis des années, mais dont le nom est encore utilisé dans les familles, c'est la vieille huche canadienne-française où nos grands-parents plaçaient la farine, la pâte à pain et même le pain cuit. La huche ne semble pas avoir servi aux colons anglais, mais demeure un objet de culture canadienne-française. En outre, toujours au premier étage, on trouve un vieux poêle à deux ponts, une javelière, un couteau à tabac, une charrette de la rivière Rouge et d'autres objets qui rappellent la vie des Manitobains du début du siècle.

Au deuxième étage, à gauche, sur une tablette se trouve la fameuse tasse à moustaches. Cet objet bizarre est entouré d'articles très rares tels qu'un stéréoscope du XIXe siècle, un moulin à chandelles, une chaudière à thé de la Baie d'Hudson et la vieille ceinture de tempérance d'Amable Nault.

Trois petites salles ont été aménagées pour reproduire l'ancienne salle à manger, la chambre à coucher et le bureau du notaire. Un des objets intéressants est le vieux "box-stove", (anglicisme de l'époque), que l'on plaçait dans une ouverture de la cloison pour chauffer deux salles en même temps.

Au centre de la pièce, le visiteur trouvera la réponse à toutes les questions ayant trait à la vie de ses grands-parents: une machine à fabriquer de la corde, un rouet de dentiste de 1890, et des vieilles machines à coudre.

Musée qui fait l'admiration des visiteurs anglophones

Depuis l'ouverture du musée, MM. Benoist et Létourneau ont accueilli cette année environ 3,000 étudiants des écoles de la province. Un professeur anglophone de Winnipeg a souligné au cours de sa visite que c'était tellement "incroyable et formidable" que son groupe d'étudiants ne voulait plus quitter le musée.

Récemment un visiteur des Maritimes rendait cet hommage au musée: "On devrait avoir ça dans l'Ile-du-Prince-Edouard!"

Le musée est ouvert tous les jours durant la saison d'été. Cette année, à cause du 150e anniversaire de la ville, l'entrée est libre.

Fêtons le siècle et demi

BIENVENUE À SAINT-BONIFACE

La Ville cathédrale

Même si on voulait le taire, il restera toujours historiquement vrai que les débuts de la civilisation dans tout l'Ouest canadien ont leurs racines dans la mission pacificatrice de deux prêtres catholiques venus à la Rivière Rouge sur les instances d'un noble écossais et protestant qui croyait lui-même profondément dans la puissance de l'Evangile pour transformer les hommes.

On ne saurait donc apprécier à sa juste mesure l'événement que nous fêtons cette année à Saint-Boniface sans le considérer dans une optique de foi.

Ce nous est donc un grand honneur de pouvoir céder notre colonne éditoriale au quatrième successeur de Mgr Provencher qui a bien voulu nous communiquer ses considérations de foi à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de vie d'Eglise sur les bords de la Rivière Rouge.

J.-P. A.

\+ + +

L'Evangile hier et aujourd'hui

Le 16 juillet 1818, à 5 heures du soir, les prêtres Provencher et Dumoulin, accompagnés du séminariste Edge, débarquaient au Fort Douglas, sur la rive ouest de la Rivière Rouge. Ils avaient quitté Lachine en canots le 19 mai 1818. Ils venaient implanter l'Evangile dans l'immense territoire du Nord-Ouest, par-delà les frontières occidentales du Haut-Canada. Tel fut le motif de leur venue historique ici; telle est la signification profonde des manifestations religieuses, civiques et populaires qui se dérouleront dans la soirée du 16 juillet 1968.

Plusieurs facteurs ont providentiellement concouru à l'établissement de l'Eglise à l'ouest des Grands Lacs. Il y avait assurément le désir de l'unique évêque catholique romain au Canada, Monseigneur Plessis, sous la juridiction duquel tombaient les catholiques romains, où qu'ils fussent en territoire britannique. Ceux-ci, d'ailleurs, éprouvaient le besoin des secours de la religion et, l'occasion donnée, ils ne manquèrent pas de supplier leur évêque de leur envoyer un prêtre. Poussé par un zèle à tout le moins aussi religieux que philanthropique, Lord Selkirk voulut ardemment cet établissement, put le rendre possible et décida de le faire.

Le 16 juillet 1818 fut l'aube de la proclamation de l'Evangile en les deux-tiers du territoire du Canada. Une proclamation de l'Evangile qui n'a pas cessé de se répercuter, pour se répandre, en toutes les langues, celles des indigènes et celles des colons, jusqu'aux vastes confins et aux plus inaccessibles parties de nos immenses régions. Aux deux apôtres de 1818 ont succédé des milliers d'autres ministres de l'Evangile, catholiques romains et autres, tous frères dans la foi en la Personne et la Parole du Seigneur Jésus.

Le 16 juillet 1968 nous offre l'occasion, à nous particulièrement, chrétiens du Manitoba, de remercier Dieu des faveurs innombrables et combien peu méritées qu'il a accordées à notre population et qu'il ne cesse de nous prodiguer maintenant. Qui que nous soyons, où que nous soyons, répondons à cet appel de notre âme de chrétiens! Faisons-le dans un sens de plus grand amour pour notre Père et nos frères!

Si le 150e anniversaire de ce lointain 16 juillet affirme un glorieux passé, il prend aussi valeur de mémorial dans nos célébrations d'aujourd'hui. A ce titre, il établit une source de dynamisme chrétien face aux défis de l'avenir. Puisse notre peuple puiser ce dynamisme dans la même foi vigoureuse et l'esprit bâtisseur qui animaient les pionniers! Les 150 années d'évangélisation, jamais interrompue, constitue le vivant témoignage que le Christ a planté sa tente au milieu de nous.

† Maurice Baudoux,
archevêque de Saint-Boniface,
4e successeur de Mgr Provencher.

Emissions scolaires à CBWFT

A la fin de cette année scolaire il y a un point qu'il serait bon de souligner. Il s'agit de nos émissions à la télévision scolaire au poste CBWFT. Même si tout ne fut pas parfait, pour une première année ce fut un succès.

Nous désirons rendre hommage d'abord à Mlle Gertrude McCance, directrice provinciale des émissions scolaires, qui s'est donné beaucoup de peine pour répondre à notre désir.

Notre gratitude s'adresse également à La Liberté et le Patriote et surtout aux autorités du poste CBWFT qui ont fait beaucoup de publicité pour activer l'intérêt de notre population française, surtout la gent écolière.

Enfin un merci très spécial à notre personnel enseignant qui, en grande majorité, a correspondu à cette initiative. "Le Bulletin" publié par le département d'Education en est une preuve . . . et nous citons pour ceux qui n'ont pas le loisir de le lire:

Nos écrivains à l'écran

"History has been made in more ways than one! This season we introduced a new series of television programs related to the Français literature course. It would appear that every school which gives the course has used the programs and — something even more marvellous — has sent in an evaluation. We have received many personal letters from teachers and students in addition to the usual evaluation sheets.

We at School Broadcasts are very grateful for the number and nature of the comments we have received. We hope that those classes and teachers concerned will consider this short announcement to be adequate as an expression of our appreciation for your co-operation."

L'année prochaine

Cette entreprise se poursuivra durant la prochaine année scolaire. Nous aurons trois séries de programmes qui intéresseront tout particulièrement les nôtres: "Nos Ecrivains à l'Ecran", "La visite au Québec", programme diffusé à travers le Canada, et enfin "Le Quart d'Heure de Français". Ce dernier, qui était déjà à l'affiche depuis quelques années, sera dorénavant tout en français et s'adressera à tous ceux d'expression française.

De plus, cette année cette émission aura un cachet spécial puisqu'il s'agira du 150e anniversaire de Saint-Boniface.

Une brochure spéciale

Une autre innovation: une brochure spéciale de nos émissions françaises sera publiée par le département d'Education. Elle fournira aux professeurs les détails voulus afin que nos étudiants puissent en bénéficier davantage.

Tout ceci est de bon augure et nous espérons que tous les Franco-manitobains sauront en tirer profit.

Sr Maria Prenovault, S.N.J.M.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



Lors de la cérémonie de clôture de l'année de la foi, qui coïncidait avec le cinquième anniversaire de son couronnement, le pape Paul VI a lancé sa plus pressante exhortation invitant les fidèles à rester attachés aux dogmes de l'Eglise. Il a lu le texte de son allocution en présence de quelque 40,000 personnes réunies sur la place Saint-Pierre.

Clôturant l'année de la foi —

Paul VI réaffirme les dogmes de foi

CITE DU VATICAN — Par une profession de foi solennelle qui, comme il l'a dit lui-même, n'est cependant pas une nouvelle définition dogmatique, le pape a clos l' "Année de la foi", proclamée pour célébrer le dix-neuvième centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul.

Cette profession de foi, faite au cours de la messe concélébrée le 30 juin dernier sur le parvis de Saint-Pierre avec onze cardinaux et treize archevêques et évêques du monde entier, répond aux errements qui se manifestent actuellement au sein de l'église.

Dans l'homélie qu'il a prononcée avant la profession de foi, Paul VI a souligné l'inquiétude qui agite tant de milieux modernes. "Nous voyons même des catholiques se laisser prendre par une sorte de passion de changement et de la nouveauté, a-t-il dit. L'Eglise a, certes, le devoir de poursuivre son effort pour approfondir et présenter d'une manière toujours plus adaptée aux générations qui suivent les insondables mystères de Dieu, riches pour tous de fruits de salut".

"Mais, a souligné le souverain pontife, il faut en même temps prendre le plus grand soin, tout en accomplissant le devoir indispensable de recherche, de ne pas porter atteinte aux enseignements de la doctrine chrétienne. Car ce serait alors engendrer, comme on le voit malheureusement aujourd'hui, le trouble et la perplexité dans beaucoup d'âmes fidèles".

Paul VI a précisé que la profession de foi qu'il allait prononcer reprend les éléments du credo de Nicée en tenant compte des conditions spirituelles de notre temps.

La profession de foi réaffirme notamment la primauté et l'infaillibilité du pape et du collège épiscopal lorsque celui-ci exerce avec lui le magistère suprême, la virginité, l'immaculée conception et l'Assomption de la Vierge, le péché originel, qui a pour conséquence la déchéance de la nature humaine, et l'existence des anges. La profession de foi, reconnaissant les valeurs qui existent au sein des autres confessions chrétiennes, formule le voeu que se réalise l'unité des chrétiens.

La profession de foi réaffirme la présence "véritable, réelle et substantielle" de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Elle reconnait que même les hommes qui, tout en ignorant l'évangile recherchent sincèrement Dieu, peuvent avoir le salut. Les fils de l'Eglise, bien qu'ils ne doivent pas oublier que leur demeure stable n'est pas ici-bas, sont engagés à contribuer dans toute la mesure de leurs moyens, à réaliser le bien de leur cité terrestre, par la justice, la paix et la fraternité entre les hommes et par l'aide à leurs frères, surtout ceux qui sont les plus pauvres et les plus déshérités.

Après la profession de foi, Paul VI a poursuivi la concélébration de la messe en latin au grand autel en forme de trapèze dressé sur le parvis de la basilique vaticane. Une foule considérable remplissait l'immense place Saint-Pierre jusque loin dans la Voie de la Conciliation, sous un ciel qu'embrasaient les feux du couchant.

"Les citoyens de Montréal réprouvent la violence"

— Drapeau

MONTREAL — M. Jean Drapeau, maire de Montréal, qui était au nombre des personnes ayant pris place sur l'estrade d'honneur, à l'occasion du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, a commenté le 25 juin dernier, les scènes survenues lundi soir, dans la métropole, soulignant, entre autres choses, qu' "il est évident que les citoyens de Montréal réprouvent la violence et ne permettront pas qu'elle s'établisse chez nous dans la vie courante".

Voici le texte intégral de la déclaration du maire:

"Il est infiniment regrettable que la fête de la Saint-Jean n'ait pu se célébrer dans une joie totale. Nous avons à déplorer des scènes qui n'ont pas leur place un jour particulièrement réservé à l'expression collective d'une fierté nationale pourtant bien fondée.

"Nous avons aussi — et cela est infiniment plus grave — à déplorer le recours prémédité à la violence, avec ses conséquences tragiques.

"Pendant que se dresse le bilan complet et précis de la soirée, je tiens à exprimer l'espoir que les victimes de cette violence se rétabliront rapidement et que les conséquences de leurs blessures seront moins graves qu'on ne l'a d'abord annoncé.

"Même si présentement dans plusieurs pays, le recours à la violence semble se généraliser, il ne s'ensuit pas nécessairement que Montréal doive se résigner à cette forme d'expression sociale.

"Le droit à la paix pour plusieurs millions de personnes doit sans doute avoir autant d'importance que le droit de protester. L'abus que l'on semble vouloir faire, en certains milieux, de l'exercice de ce dernier droit de protester partout dans le monde place les corps de police dans une situation exceptionnellement difficile et exigeante.

"Les citoyens requièrent de plus en plus d'efficacité de la police dans la poursuite des criminels et la prévention du crime. Nous ne négligeons rien pour accroître l'efficacité du Service de la Police de Montréal.

"En même temps des démonstrations massives de protestataires se multiplient, qui requièrent du temps de travail de nombreux policiers, des crédits toujours plus élevés et des dangers accrus pour les policiers eux-mêmes. Dans de telles circonstances, il est évident que les citoyens consciencieux et respectueux des lois se croient frustrés et que des mesures s'imposeront pour assurer à tous la protection qu'ils sont en droit de recevoir.

"Je fais appel à tous ceux qui aiment vraiment la paix, quelles que soient leurs convictions politiques. Je leur demande de servir leurs convictions par des moyens dignes et respectueux des droits des autres. Il apparait clair que la cause que d'aucuns ont pensé servir en se proposant de chahuter et de recourir à la violence, ne sort pas grandie de la soirée du 24.

"Il est également évident que les citoyens de Montréal réprouvent la violence et ne permettront pas qu'elle s'établisse chez nous dans la vie courante. L'ordre et la liberté d'expression ne sont pas inconciliables. C'est le recours à la violence qui, dans certains pays, en a détruit l'équilibre et conduit les citoyens à devoir opter entre l'anarchie et la dictature.

"Notre devoir est de collaborer avec les autres autorités publiques au maintien d'un climat favorable à l'expression ordonnée de toutes les opinions, dans le respect de nos institutions démocratiques.

"Je donne à tous l'assurance que nous accomplirons ce devoir avec autant de fermeté que de justice."

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Rodolphe Laurence

A l'hôpital général St-Boniface, le mardi 2 juillet, est décédé M. Rodolphe Laurence, âgé de 55 ans, époux de Simonne Laurence, de 261, rue Fort, à Winnipeg.

Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu, le mercredi 3 juillet, et le service fut chanté à la basilique de St-Boniface le jeudi 4 juillet. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière du Jardin du St-Sépulcre.

M. Laurence est né à Letellier, Man., le 20 mai 1913. Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois fils, René, Roger et Claude, de Toronto; trois filles, Mmes G. King (Lorraine) et C. Barwell (Marie), de Toronto, et Mme D. Davis (Léonne), de Montréal; treize petits-enfants; sa mère, Mme Léa Laurence, de St-Vital; deux soeurs, Mmes G. Brisson (Irène) et A. St-Onge (Thérèse), de St-Vital.

• • •

ST-NORBERT —

M. Donald Cloutier

La longue fin de semaine du 1er juillet, qui devait se passer dans la joie, tourna en tragédie lorsqu'un accident d'automobile causa la mort du jeune Donald Cloutier, de St-Norbert. Ont été blessés dans ce même accident: Rick Westendorf et Patti Muir, aussi de St-Norbert.

Une foule nombreuse se rassembla pour les funérailles de Donald. L'église fut tellement remplie que plusieurs personnes durent demeurer à l'extérieur. La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Léo Couture, curé, avec les RR. PP. Adrien Hamel, P.B., Joseph Driscoll, S.J., recteur du Collège St-Paul où Donald fut étudiant, et Camille Dufort, P.B., fils de la paroisse, et Mgr Hyacinthe Lapointe, ami de la famille. On remarquait au sanctuaire plusieurs prêtres et religieux, dont le R. P. A. Gervais, O.M.I., supérieur du noviciat des Pères Oblats, plusieurs Trappistes et des Jésuites du Collège St-Paul.

Sincères condoléances à M. et Mme Gérard Cloutier. Comme M. l'abbé Couture le dit, dans son homélie: "Donald avait sans doute accompli son travail sur la terre et le bon Dieu avait besoin de lui".

• • •

STE-AGATHE —

Mlle Lucille Lemoine

Le jeudi 27 juin, M. et Mme Maurice Lemoine et leur famille étaient grandement éprouvés par le décès de leur fille, Lucille, âgée de 22 ans et 8 mois. Le service funèbre fut concélébré le samedi 29 juin, à 10 h. du matin, par huit prêtres: M. l'abbé A. Couture, curé; trois oncles de la défunte, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., curé de Fisher Branch, et M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Fannystelle; un cousin, M. l'abbé Albert Fréchette; le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., directeur des retraites à Villa Maria; MM. les abbés Raymond Roy, supérieur du petit séminaire, et Robert Campeau, aussi du petit séminaire. Au choeur on remarquait les RR. PP. J.-P. Aubry, O.M.I., et Pierre Fisette, des Missions Etrangères, M. l'abbé F. Michaels, aumônier chez les Soeurs du Précieux-Sang, et M. Norbert Labelle, ecclésiastique. Prenait place dans la nef avec la mère de la défunte, le R. P. J.-H. Collet.

Un grand nombre de religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie et la chorale de Ste-Agathe firent les frais du chant. Des Soeurs Grises, des Filles de la Croix et des religieuses de la Ste-Famille, des amis et des paroissiens remplissaient l'église.

Les servants de messe étaient en grande partie des cousins de la défunte: Victor Lemoine, Albert Dumesnil, Julien Lemoine et Roger Bilodeau. Raymond Lemoine portait la croix. Les porteurs étaient aussi des cousins; MM. Charles, Denis et Richard Lemoine, Joseph Beaupré, Paul Roy et Bernard Gagné. La collecte fut faite par deux cousines, Mlles Eliane Lemoine et Denise Gagné.

Lucille fit ses études à Ste-Agathe et à l'Académie St-Joseph où elle termina sa 12e année. Après avoir enseigné dans différentes écoles du Manitoba, elle décida au printemps de cette année de suivre le cours d'infirmière. C'est alors qu'elle dut subir un examen médical qui révéla la terrible maladie qui devait l'emporter. Elle entra à l'hôpital général St-Boniface le lundi 24 juin, et le jeudi elle s'éteignait à 9 h. 15 a.m.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, quatre frères, le docteur Gabriel, de London, Ont., Jean-Maurice, Hilaire et Pierre; deux soeurs, Thérèse (Mme Albert Dorge) et Marie, de Ste-Agathe.

En Saskatchewan

PONTEIX —

Mère Marie-de-la-Croix

Les religieuses de Notre-Dame d'Auvergne et les paroissiens de Ponteix viennent de perdre, en la personne de Mère Marie-de-la-Croix, une des pionnières les plus respectées de la région.

Décédée au Foyer St-Joseph, le 24 juin, après une longue et pénible maladie, les funérailles eurent lieu le jeudi 27 juin, en l'église paroissiale, présidée par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque du diocèse de Gravelbourg. A la messe concélébrée, Son Excellence était assisté par Mgr G. Couture, curé, l'abbé J. Strohoffer, vicaire, et huit autres prêtres du diocèse, presque tous anciens vicaires de la paroisse. Mgr Alfred-Louis Roy assistait aussi à la cérémonie.

Les porteurs étaient M. Fernand Larochelle, M.A.L., Son Hon. le maire de Ponteix, M. Ted Kouri, et quatre autres anciens élèves, patients ou amis de la défunte: MM. Henri Boutière, Louis Forget, Médelger Chabot et Gabriel Lorenzino.

Mère Marie-de-la-Croix est arrivée à Ponteix en 1913 et faisait partie du premier groupe de religeuses qui venait de France, à la demande du curé-fondateur, M. l'abbé Royer, pour se dévouer dans la paroisse. Elle aida à organiser le premier couvent situé à "Notre-Dame" au nord de la rivière, puis quand Ponteix "déménagea" sur le site actuel, elle collabora aussi à l'établissement du couvent de Notre-Dame et de l'hôpital Gabriel.

Les anciens paroissiens ont vu en elle une organisatrice et une infirmière énergique, décidée, infatigable, et son dévouement inlassable est devenu légendaire.

Mère Marie-de-la-Croix a vécu 55 ans parmi nous et ces années furent remplies au maximum jusqu'à ce que l'infirmité lui rende l'activité extérieure pénible, puis impossible. Elle continua alors son apostolat par la prière et la souffrance, au bénéfice de ses soeurs et de ses nombreux amis de toutes les races et religions.

Son oeuvre, tant au couvent qu'à l'hôpital, semble aujourd'hui ne plus exister puisque les religieuses n'ont plus ni école ni hôpital privé. Mais les besoins de l'époque ayant changé, elles ont adapté leurs oeuvres à la situation actuelle. Ainsi, l'esprit de cette grande religieuse qu'était Mère Marie-de-la-Croix survit en elles.

Mère Marie-de-la-Croix fut la femme de son temps. Comme John Kennedy, elle ne s'est pas demandé ce que son pays d'adoption pouvait faire pour elle, mais bien ce qu'elle pouvait, elle, lui apporter. Elle s'est demandé cela, puis elle lui a tout donné, jusqu'à son dernier souffle. Elle lègue à la paroisse de Ponteix un esprit de fraternité, un esprit chrétien, un esprit de dévouement dont ses soeurs et ses amis profiteront longtemps.

Mariages

Au Manitoba

LAURIER —

Dupuis-Bouchard

Le samedi 29 juin, en l'église Notre-Dame des Victoires de Laurier, M. Ubald Dupuis, de St-Boniface, épousait Mlle Lilliane Bouchard de la paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Louis Aubin, O.M.I.

MM. André Bouchard, Neil McDonald et Emile Dupuis, Mlles Denise Dupuis, Lorraine et Irène Bouchard servaient comme témoins.

Une réception suivit en la salle de McCreary.

Les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

• • •

LORETTE —

Péloquin-De Marcke

Le samedi 1er juillet, à 5 h. p.m., en l'église de Lorette, M. l'abbé Henri Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Doreen De Marcke, fille de M. et Mme Victor De Marcke, de Lorette, à M. Emile Péloquin, fils de M. et Mme Armand Péloquin, de St-Pierre, Man.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche fourreau en poult-de-soie, garnie d'appliques. Son voile court était retenu par une tiare de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches naturelles.

La demoiselle d'honneur, Mlle Rachel Gauthier, amie de la mariée, portait une longue robe. Elle était accompagnée de M. Léon Morissette.

Durant la cérémonie religieuse, les professeurs de l'institut collégial de St-Pierre, firent entendre de très beaux cantiques sous la direction de Mme Edmond Roy. Les solos furent exécutés par MM. Richard Roy, Robert Painchaud, Claude Préfontaine et M. l'abbé M. Toupin. Mlle Garand faisait partie de la chorale et Mme Jeannine Porteus touchait l'orgue.

Une réception eut lieu au "Blé d'Or", à Ste-Anne, et fut suivie d'une soirée dansante qui réunissait un grand nombre de parents et d'amis.

La mariée revêtait pour le voyage de noces en Europe un ensemble brun avec accessoires appropriés.

A leur retour, ils résideront à St-Pierre où ils continueront leur enseignement à l'école secondaire.

En Saskatchewan

ST-ISIDORE DE BELLEVUE —

Fortier-Gareau

Le 29 juin, Mlle Léonette Gareau unissait sa destinée à celle de M. Jacques Fortier, de l'Est. Mlle Lucienne Gareau était demoiselle d'honneur; la jeune Nicolette Legrand, bouquetière; le petit page, Antonio Legrand, portait les anneaux.

Après la cérémonie religieuse, plus de 200 personnes se rendaient à la salle pour offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux mariés. M. Pierre Gareau proposa le toast qui fut suivi de chants et de musique. A 5 h., un goûter fut servi.

Les nouveaux époux partaient pour l'Est où ils demeureront.

• • •

REGINA —

Lepage-Tiefenbach

Le 28 juin, M. Donald Lepage, fils aîné de Wilfrid Lepage et de feu Germaine Baril, unissait sa destinée à celle de Mlle Linda Tiefenbach, fille unique de M. et Mme John Tiefenbach, de Craven, en la cathédrale Holy Rosary de Regina. Une réception et une soirée dansante suivirent à la salle Little Flower de Regina.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme André Lepage, de Winnipeg; les soeur et frère du marié, Florence et Edmond Lepage, de Delia; M. et Mme J. Tiefenbach, de Craven; M. et Mme Bill Tiefenbach, de Kendal; MM. et Mmes Victor Baril et Gérard Malhiot, Mlle Joanne Malhiot, MM. Denis Malhiot et Paul Baril, tous de Montmartre; M. et Mme Joseph Baril, de St-Front; M. et Mme Pierre Lepage et Mme Delphis Lepage, de Vonda; Mme Jean Hamoline, d'Aberdeen; Mlle Marthe Lepage, de St-Philippe, ainsi que parents et amis de Regina et Odessa.

Au retour de leur voyage de noces à Banff, M. et Mme D. Lepage demeureront à Regina.

Naissances

Au Manitoba

ST-JOSEPH —

Joseph-Marc, fils de M. et Mme Joseph Delorme, baptisé le 30 juin. Parrain et marraine, Gilles Saurette et Marcelle Delorme, cousin et soeur de l'enfant.

Joseph-Marc, fils de M. et Mme Léon Sarrasin, baptisé le 30 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

• • •

AUBIGNY —

Le 22 mai: une fille à M. et Mme Jules Sorin.

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

Le 25 juin: une fille à M. et Mme Guy Delorme (Shirley Wood) à l'hôpital Assiniboia.

Programme du pèlerinage missionnaire de l'AMMI

Le dimanche 14 juillet 1968

à Saint-Norbert

10:15—Ouverture du Pèlerinage.

10:30—Messe concélébrée.

12:00—Diner sur le terrain du Pèlerinage.

1:20 — Présentation mimée du "Mystère du Salut" et chapelet.

2:00—Interview des missionnaires invités:

1) Père Henri Bujold, O.M.I., missionnaire en Bolivie, remplacera le Père Aimé Aubin retenu en Bolivie dans le moment;

2) Soeur Edna Chabot, des Soeurs Grises, missionnaire auprès des indiens de l'Ouest canadien depuis une vingtaine d'années.

3:15—Clôture du Pèlerinage.

Renseignements utiles

Le Pèlerinage a lieu sur le terrain des Pères Oblats à Saint-Norbert devant l'autel érigé en l'honneur de Notre-Dame de Fatima.

Les Oblates Missionnaires prendront soin des enfants et leur feront faire un pèlerinage à leur portée.

Pour le confort des pèlerins les lieux du Pèlerinage seront fumigés.

Le diner se prend sur le terrain du Pèlerinage. Chacun apporte son lunch y compris le breuvage.

Si les conditions de la température ne permettaient pas la tenue du Pèlerinage, un communiqué vous parviendra sur les ondes de CKSB.

Le Père Bujold est missionnaire en Bolivie depuis déjà 15 ans. Il se trouve présentement curé en banlieue de Santa-Cruz avec le Père Jacques Lehay, O.M.I. le Père Bujold remplacera son confrère, le Père Aimé Aubin, O.M.I., qui viendra sous peu au pays, mais qui est retenu en Bolivie pour le moment. Le Père Bujold est riche d'expérience missionnaire, ne manque pas d'idées personnelles, et donne le témoignage d'un missionnaire animé d'un dynamisme toujours en éveil. Il connait bien les Pères Emery Mulaire et Louis Jolicoeur, également en Bolivie avec lui. Il saura certainement intéresser les pèlerins et apporter aux parents et amis de ses confrères des nouvelles qui sauront les renseigner.

Soeur Edna Chabot, s.g.m., compte à son crédit 20 ans de vie missionnaire auprès des indiens. Elle sera au Pèlerinage de l'AMMI pour nous rappeler la présence de nos missions locales dans le vaste champ missionnaire de l'Eglise et pour nous dire en même temps le rôle indispensable de la religieuse en mission auprès du prêtre. Elle représentera toutes ces personnes consacrées à Dieu qui ont collaboré si généreusement avec les Missionnaires Oblats dans l'Ouest canadien.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

Il y a deux semaines, plus ou moins, qu'on a vu, sous le titre "Une suggestion", un article principal où on a suggéré que les commissions scolaires des régions francophones mettent sur pied des cours de conversation française pour **adultes francophones.** D'ailleurs on a dit que la suggestion peut en susciter d'autres "car la vie du progrès ne connait pas de limites". Je suggère qu'on explique d'une manière claire que l'expression "adultes francophones" comprenne les "anglo-manitobains" autant que les "franco-manitobains". On s'y ménage une occasion de rapprocher les deux cultures parce que, à mon avis, il y a beaucoup d'anglophones au Manitoba, qui peuvent parler français, qui veulent parler français avec les franco-manitobains.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Peter Warner,
de Winnipeg.

(le 7 juillet 1968)

Assemblée annuelle de la Chambre de Commerce

Pour entrer dans l'esprit des fêtes du 150e anniversaire de la ville, la Chambre de Commerce de St-Boniface a décidé cette année de transformer son assemblée annuelle en souper dansant.

La réunion aura lieu le 17 juillet au gymnase du Collège de St-Boniface. La soirée débutera par une réception à 6 h., suivie du diner à 7 h. Il n'y aura pas d'orateur invité, mais cette fois encore la Chambre de Commerce décernera quelques Certificats honoraires.

Comme on attend un nombre assez considérable de convives, on est prié de retenir ses billets sans tarder. Le prix en est de $4.00 par personne. Tous sont invités; il n'est pas nécessaire d'être membre. Bienvenue aux dames!

Pour tout renseignement, adressez-vous au bureau de la Chambre de Commerce: 247-6991.

REMERCIEMENTS

La famille Rodolphe Laurence désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné leur sympathie dans cette épreuve et aussi un sincère merci aux porteurs.

Activités Culturelles

Beaux-Arts

Pendant l'été, les oeuvres en exposition à la Galerie de Winnipeg seront celles de la collection permanente.

L'exposition de sculpture esquimaude sera prolongée tout l'été à la piscine Pan-Am.

Autres oeuvres d'art

On pourra apprécier la collection permanente de la galerie pendant les mois de juillet et août.

Rainbow Stage

"Carnival" continuera jusqu'au 20 juillet. Il y aura relâche jusqu'au 31 alors que commencera "Music Man".

La levée du rideau a lieu à 8 h. 30 et les billets coûtent de $1.00 à $2.75. Ils sont en vente aux bureaux des spectacles chez Eaton (en ville et au parc Polo), Celebrity Box Office, La Baie, et au guichet du théâtre.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Louis Chaperon, Notre-Dame-de-Lourdes, du 15 juillet.

M. Edouard Robidoux, St-Pierre, du 17 juillet.

M. Cyrille Sabourin, St-Jean-Baptiste, du 17 juillet.

M. Louis-L. Bernardin, Ste-Anne, du 18 juillet.

M. Camille Chaput, Ste-Anne, du 19 juillet.

M. Donat Lesage, Notre-Dame-de-Lourdes, du 21 juillet.

Le calendrier universitaire

Elèves réussissent bien

Des élèves des écoles supérieures du Manitoba ont très bien réussi dans un examen spécial donné par l'Association Canadienne des Physiciens.

Les participants au concours ont remporté des résultats qui indiquent que des jeunes physiciens manitobains seront prêts à faire un excellent usage des superbes appareils tels que le cyclotron et ses spectromètres que possède l'Université du Manitoba.

Robert B. Israel, de St. John's Tehcnical High School, obtint 104 points sur 110 et reçut une bourse de $250.00 de la C.A.B. et une de $50.00 de l'université. Parmi d'autres élèves qui se sont bien classés on remarque John B. Bodie, de River East Collegiate; David P. Hughes, de Glenlawn Collegiate; Henry M. O'Connor, de Gordon Bell High School de Winnipeg, et Ted Ronald Wilson, du Collegiate de Swan River.

Ma ville - St-Boniface à 150 ans

Ma ville, vois-tu... c'est bien tout de même
Le noyau de l'Ouest, le sublime emblème
De notre croissance, de notre valeur
Rançon de courage et de dur labeur —
C'est cent ans de lutte et d'honneur parfait,
C'est la veine hardie de mon sang français.
...Elle est bien paisible, cette Rivière Rouge,
Au soleil couchant quand plus rien ne bouge —
Vois la silhouette de ces deux tourelles
Qui ont fait chanter tant de cloches belles.
Ma ville a connu la puissante gloire
D'être la plus belle page de l'histoire —
Son vieux monument et son gratte-ciel
Son grand Provencher, son Louis Riel...
J'y veux là ma tombe, où fut mon berceau
Rien sur cette terre, vraiment, n'est plus beau.
Reste à tes racines, mon fils, prends ma place,
Car, c'est ton pays — ce Saint-Boniface
Au Parc si joli, au Rallye chantant,
Ma ville? C'est moi... c'est toi, mon enfant.

Manie Tobie (Juillet 1968)

Chronique de CBWFT

Jeudi 11 juillet

Commando du désert, à 8 h. "L'autoroute". L'artillerie allemande surprend en embuscade de 2,000 soldats, alliés. Pour faciliter la venue d'un renfort, une autoroute doit être utilisée et celle qui existe est dissimulée sous le sable.

Au coeur du temps, à 9 h. "La nuit des longs couteaux". Tony et Duke revivent l'époque troublée de 1886, aux Indes, et aident les Anglais du fort Albert à résister à une attaque des rebelles.

Samedi 13 juillet

Jeunesse sans frontière, à 5 h. 30. En mélanésie, région du Pacifique située entre Tahiti et l'Australie. Le mariage du fils du chef, une mission chrétienne établie en Nouvelle-Calédonie. Comment se comporter face à des indigènes. Animateurs: Nicole et Daniel Bertolino.

Ballades et chansons, à 9 h. 30. De Moncton. Avec le choeur de chant de l'Université de Moncton.

Valérie et l'aventure, à 10 h. 30. Dans le sud de l'Italie, une énorme usine connait de dramatiques problèmes de main-d'oeuvre. Valérie tente de les résoudre.

Dimanche 14 juillet

Michel Vaillant, à 4 h. "Les roues". Un pilote de course a perdu une roue de son bolide dans un ravin sur le circuit de la Targa. Les frères Vaillant décident de faire un rallye avec la même voiture et de nouveaux pneus. Bientôt ils perdent leurs roues.

Les descendants, à 9 h. Evocation du passé et vestiges des grands noms de l'histoire racontés par leurs héritiers. "La Fayette ou l'Histoire d'une amitié". Reconstitution de 60 années de gloire du marquis de La Fayette, champion de toutes les libertés, grand ami de George Washington. Témoignages de ses descendants.

Lundi 15 juillet

Jinny, à 7 h. 30. "Tony l'assassin". Après avoir promis à Jinny de passer la soirée avec elle, Tony se voit dans l'obligation d'escorter un gros bonnet de l'aéronautique. Jinny proteste. Tony l'emprisonne dans l'aspirateur.

Dossier, à 10 h. Thème: "Alcide et Marijuane". Emission réalisée et animée par André Payette.

Mardi 16 juillet

Le monde de Marcel Dubé, à 9 h. "Médée" (1ère épisode). En rentrant de son travail, Médée se fait jouer des tours par les gamins du quartier. En arrivant à la maison, il trouve ses parents et ses frères et soeurs qui dinent devant l'appareil de télévision. A la fin du repas, Médée sort retrouver ses amis qui l'abandonnent bientôt. Seul et triste, il erre dans les rues et fait la rencontre de Marie-Rose.

Mercredi 17 juillet

Minouche, à 7 h. 30. "La nuit des magiciens". Ded a 16 ans. Minouche et lui arrosent l'événement dans le cellier du château. Sous la paille, ils découvrent une trappe. Ded et Minouche s'en vont dans le souterrain secret qui émerge dans les roseaux.

Au Manitoba, on estime à 20,000 le nombre des alcooliques. En plus, les vies de 100,000 personnes sont affectées directement par eux. L'"Alcoholisme Foundation of Manitoba" poursuit un programme actif en vue d'aider à leur réhabilitation. En 1967, plus de 1,600 Manitobains ont été aidés par cette association.

Au poste CBWFT

JEUDI 11 JUILLET

3.30—Cinéma: "Les orphelins de St-Vaast". Mélodrame de J. Gourguet, avec Georges Chamarat, la petite Zizi, Suzanne Grey, Claude Dupuis et Albert Parrain. Deux petits enfants viennent de perdre leur mère. Leur oncle et sa femme décident de prendre les enfants qui seront des compagnons pour la petite Zizi, leur fille. Mais la femme de l'oncle tombe amoureuse du père des orphelins. (Français 1948).
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "L'habit vert". Vaudeville de Roger Richebé, avec V. Boucher, Elvire Popesco et Pierre Larquey. L'habit vert, c'est l'habit d'académicien que revêt, presque malgré lui, un jeune fêtard de haute lignée. (Français 1937)

VENDREDI 12 JUILLET

3.30—Cinéma: "Cap au large". Film réalisé par J.-P. Paulin, avec Robert Lynen, Delymont, Berval, Janine Darcey et Mila Parely. Un des fils d'une famille de pêcheurs se laisse tenter par un citadin et décide d'abandonner le métier de ses aïeux. Apres divers événements tragiques, le pêcheur revient à son bateau et assure la continuité de la tradition sociale. (Français 1942)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Quand la liberté venait du ciel (C)
8.00—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
8.30—Le filet d'acier
9.30—L'univers et l'homme
10.30—Vivre
11.00—Cinéma: "L'esclave de l'Orient" (C). Drame pseudo-historique de Mario Bonnard, avec Isabelle Corey, Antonio de Teffe et Irène Tunc. Lors de son voyage en Grèce, l'empereur Néron a voulu qu'on perce l'isthme de Corinthe. Les marchands sont rançonnés pour financer l'affaire et les paysans enrôlés. Une jeune chrétienne est enlevée et un jeune sculpteur s'éprend d'elle. Le soir même de leur mariage, ils sont envoyés en prison. (Italien 1959)

SAMEDI 13 JUILLET

3.00—L'univers des sports
4.30—M. Surprise présente (C)
5.30—Jeunesse sans frontière
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Billet de faveur: "L'enfant du cirque". Mélodrame avec Antonella Lualdi et Pierre Mondy. Brutalisé par un père ivrogne et une belle-mère qui le déteste, un enfant s'enfuit et demande asile à son ami, funambule dans un cirque. (Franco-Italien 1962)
9.30—Ballades et chansons
10.00—Emission impossible (C)
10.30—Valérie et l'aventure (C)
11.00—Cinéma: "Un homme qui regardait passer les trains"

DIMANCHE 14 JUILLET

3.00—La Petite Kermesse aux chansons
3.30—De la jungle à la piste
4.00—Michel Vaillant
4.30—Au bout de mon âge me
5.00—Les travaux et les jours
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes (C)
6.30—Variations
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Festival estival
9.00—Les descendants (C)
9.30—Les descendants
10.30—L'envers des hommes
11.00—Carnets brésiliens (Rio de Janeiro)

LUNDI 15 JUILLET

3.30—Cinéma: "Les ennemis". Contre-espionnage avec Pascale Audret et Dany Carrel. L'attaché commercial de l'ambassade soviétique à Paris dépose dans son coffre des documents secrets. Le lendemain matin, la femme de ménage avertit la police française du cambriolage du bureau de l'ambassade. (Français 1962)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Oui et non
6.00—Le téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Ils chantent en France
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Max la menace (C)
8.30—Visa pour l'été (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "L'immortelle". Poème cinématographique d'A. Robbe-Grillet, avec Françoise Brillon et Jacques Doniol-Valcroze. Un jeune professeur français nouvellement arrivé à Istamboul rencontre une inconnue qui se fait son guide pour l'aider à découvrir le passé historique et artistique de la ville. (Franco-Italien 1962)

MARDI 16 JUILLET

3.30—Cinéma: "Rio Araguala, village de la brousse". Documentaire sur l'Araguala, région du Brésil.
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Oui et non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-Trotters (C)
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Le monde de M. Dubé (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Concert populaire
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Les fusils". Drame social et politique avec Atila Iorio et Paulo Cesar. Un détachement de soldats armés est chargé de maintenir l'ordre pendant que l'autorité gouvernementale prend possession de toutes les provisions d'un petit village brésilien où règnent la sécheresse, la famine et la misère. Devant le spectacle d'un enfant mort de faim, un homme, un seul, se révolte. (Brésilien sous-titré)

MERCREDI 17 JUILLET

3.30—Cinéma: "Police en alerte". Policier de Franco Rossi, avec Fosco Giachetti et Doris Duranti. Un inspecteur enquête sur une affaire de faux monnayeurs. Les soupçons se portent sur une femme qui s'occupe d'un institut d'orphelins et sur un homme employé dans une papeterie. (Italien 1951)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Oui et non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Minouche (C)
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Cinéma du mercredi: "Ces dames s'en mêlent". Comédie policière avec Eddie Constantine. Jeff Gordon, agent du FBI, est chargé d'une enquête sur une bande de faux-monnayeurs. Il se lance dans une filature qui l'amène à rencontrer plusieurs femmes. presque malgré elles, celles-ci livrent à Jeff tous les renseignements importants.
10.00—Provinces
10.30—Caméra 68
11.30—Enigmes

L'Oeuvre des Bourses du Collège de Saint-Boniface

La réunion annuelle du Conseil d'Administration de l'Oeuvre des Bourses a eu lieu au Collège de St-Boniface le 18 juin 1968. Les rapports des différents comités furent présentés et adoptés. On pourra lire ci-après la liste des officiers élus pour l'année 1968-69.

Résultat des élections:

Comité exécutif: président, Hon. Juge Louis Deniset; 1er vice-président, R. P. Ludger Guy, S.J.; 2e vice-président, M. Bryan Empson; trésorier, M. Laurent Bisson; secrétaire, M. Jean-Paul Guénette.

Conseillers: MM. Armand Dureault, le Dr Albert Milanese et Aurèle Campeau, MM. les abbés G. Damphousse, M. Deniset-Bernier, J. Lévêque, David Roy et Pierre Gagné.

Le Conseil d'Administration a choisi les personnes suivantes pour siéger comme représentantes aux comités ci-après nommés:

Comité de perception: MM. Raymond Bisson et Yves Legal. Cinq autres membres seront nommés par l'Association des Anciens.

Comité de publicité: MM. Aurèle Campeau et Jean-Paul Guénette. Un autre membre à être nommé.

Comité d'octroi: R. P. L. Guy, l'abbé G. Damphousse, M. D. Boiteau, Mme V. Stanners, MM. Aurèle Campeau et Laurent Roy. Un autre membre sera nommé par l'Association des Anciens.

Encore cette année, l'Oeuvre des Bourses aidera financièrement nos jeunes qui, sans cet appui, ne pourraient pas fréquenter le Collège.

Il est bon à remarquer que tout don fait à l'Oeuvre des Bourses est maintenant reconnu officiellement pour déduction de l'impôt sur le revenu.

AVIS
Les arénas de St-Boniface
sont situés aux numéros
294, rue Bertrand
et 910, rue Maginot
Le Directeur des Loisirs

Grands succès de la chanson

AVEC TOUT MON COEUR

Les Miladys

Ton souvenir au fond de moi
Toujours restera gravé
Toute ma vie
Je ne crois pas qu'un jour
Je t'aurai oublié
Tu es passé dans mon coeur
Le temps de la rosée sur une fleur
Je me souviens tu me disais

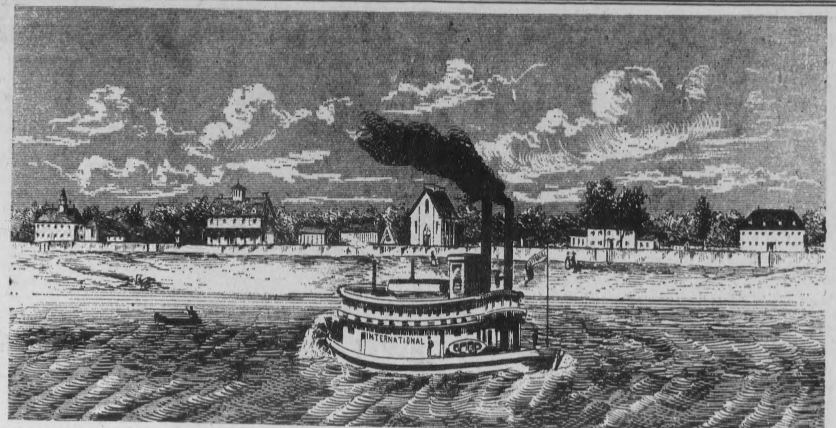
Si tu veux le soleil et la lune
J'irai te les chercher
Et je te les offrirai
Avec tout mon amour

Le temps a passé
Et dans mes rêves
C'est toujours toi le premier
Trop souvent
Je m'imagine
Que tout pourrait recommencer
Même si je voulais essayer
D'oublier que pour toi
Mon coeur a tremblé

Il y a ces mots que tu disais
Si tu veux le soleil et la lune
J'irai te les chercher
Et je te les offrirai
Avec tout mon amour

La Rivière Rouge est un bel endroit. Le sol paraît excellent à en juger par la récolte de cette année; toute sorte de grain y est très beau.

(L'abbé J.-N. Provencher à Mgr B.-C. Panet, le 22 juillet 1818)



Notre Rivière Rouge n'est pas trop en ordre cette année... La grande abondance de neige a causé une inondation comme jamais personne n'en a vu en ce pays.

(Mgr J.-N. Provencher à Mgr B.-C. Panet, le 15 juillet 1826)

Située au coeur du continent, et au carrefour des trois grandes voies de la traite des fourrures (du Saint-Laurent à l'est, du Nelson au nord et du Mississipi au sud), la rivière Rouge du Nord devait donner à La Fourche de 1818 sa vocation de grand centre de communications commerciales. A l'ère des canots succéda celle des bateaux à vapeur ou "steamers". En 1872, il y en avait trois qui assuraient le service entre la capitale du Manitoba et les Etats-Unis. Quatre ans plus tard, il n'y en avait pas moins de sept à faire régulièrement le même trajet. La vignette ci-dessus a été publiée dans "L'Opinion Publique" du 18 juillet 1872. Elle nous fait voir, à l'arrière-plan, les principales institutions de Saint-Boniface: de gauche à droite, le collège, l'évêché, la cathédrale, le pensionnat et la maison vicariale des Soeurs Grises (le musée actuel de Saint-Boniface).

(Archives de la Société Historique de Saint-Boniface)

☆ ☆ ☆

Mon arrivée à la Rivière Rouge

par Joseph-Norbert Provencher

RIVIERE ROUGE, juillet 1818 — Nous voilà rendus au lieu de notre destination. Nous sommes arrivés au Fort Douglas le 16 juillet, à cinq heures du soir. Nous y avons été reçus très bien par M. Alexandre McDonell, gouverneur de la place. Nous y avons fixé notre demeure jusqu'à ce que nous ayons bâti une mission sur le terrain donné par sa Seigneurie Mylord Selkirk pour l'érection d'une chapelle.

Voyage de 2 mois et 4 jours

Notre voyage qui dura deux mois et quatre jours fut généralement heureux et sans accident. Nous avions quitté Lachine le mardi 20 mai. Nous étions accompagnés du capitaine chevalier Delorimier, du département sauvage, que Sir John Sherbrooke, gouverneur en chef du Bas-Canada et du Haut-Canada, nous avait accordé pour nous faciliter la route et nous aplanir les difficultés qui auraient pu se présenter. Nous n'avons eu qu'à nous applaudir du choix de son Excellence.

Notre voyage coûte £ 689-1-10. Dans ce payement sont compris les gages de nos hommes.

Les trois forts

A la Rivière Rouge, appelée communément La Fourche, confluent de la rivière des Assiniboines avec la rivière Rouge, il y a l'établissement ou le fort de la colonie de Lord Selkirk (Fort Douglas), celui de la Baie d'Hudson (Fort Garry) et celui du Nord-Ouest (Fort Gibraltar) qui est précisément au confluent de la Rivière. C'est en face du fort de la compagnie d'Hudson qu'est situé le terrain assigné pour l'élévation de l'église dans une très belle position. La rivière fait grand nombre de sinuosités. Elle est d'une bonne largeur, ses eaux ne sont pas bien bonnes sans être malsaines; elle est presque en tout temps très poissonneuse.

Pays vraiment beau

La Rivière Rouge, ou plutôt le pays qui prend son nom d'elle, est vraiment beau. La rivière est bordée de chênes, ormes, lières, trembles, etc. Par derrière cette lisière de bois sont des prairies à perte de vue. Le sol paraît excellent à en juger par la récolte de l'année. Le blé, l'orge, les patates sont magnifiques surtout dans la terre qui a déjà été cultivée. Le domaine de Mylord donnera beaucoup de blé, d'orge et surtout des patates. Le blé et l'orge sont épiés. Notre domaine renferme assez de bois de chauffage et des prairies par derrière. Le bois de construction est rare, au moins le beau.

Ses habitants

M. McDonell, gouverneur de la place, me paraît un brave homme et catholique. On dit qu'il doit partir cet automne. J'en serais fâché surtout si Mylord (Selkirk) envoie pour le remplacer le capitaine Mathé, Meuron, qui a déjà ici femme, enfants; femme qu'il ne voudra sûrement pas épouser, ce qui ne sera pas un bon exemple pour la colonie.

Indiens et Bois-Brûlés

Les sauvages qui habitent cet endroit sont les Sauteux. Ils ne sont pas très nombreux. Ils ne vivent pas en camp, mais dispersés çà et là; ce qui rendra toujours leur civilisation difficile parce qu'on en pourra instruire qu'un petit nombre à la fois. Il en est de même des autres nations qui sont en grand nombre dans le pays. Les Sauteux ne se donnent presqu'à rien. Leurs terres ne fournissent pas ou très peu de chasse. Il n'y a point ou peu de pelleterie, de sorte qu'ils mènent une vie assez misérable. Ils sont assez doux mais comme tous les autres sauvages de ces contrées, ils sont fort amateurs des liqueurs fortes, ce qui mettra encore obstacle à leur arrivée au christianisme, dont ils n'ont point d'idée, leur commerce avec les blancs étant plus propre à les corrompre qu'à leur donner quelque idée de la religion et de la divinité.

Ils aiment à faire la guerre aux nations voisines malgré qu'ils aient toujours le dessous. Ils ne se corrigent point.

Les Métis qu'on appelle depuis quelques années Bois-Brûlés sont les enfants des blancs et des sauvagesses. Ils ne manquent pas d'intelligence. Ils apprennent facilement les prières, le catéchisme et autres instructions que nous leur donnons.

Le pays est en paix maintenant: les troubles, meurtres et pillages qui ont eu lieu ces années passées paraissent finis pour toujours; et nous avons l'espérance qu'en faisant briller aux yeux de ces pauvres gens le flambeau de la foi et des connaissances de l'Evangile, on ne trouvera plus la même facilité à les induire en erreur que l'on a eue ci-devant.

La Baie d'Hudson et le Nord-Ouest

Nous sommes en très bonne intelligence avec les deux compagnies d'Hudson et du Nord-Ouest. Ces derniers sont toujours prêts à nous rendre tous les services qui peuvent dépendre d'eux. Les gens de la Baie d'Hudson ne sont pas aussi prévenants qu'eux. Il s'en faut aussi qu'ils entendent aussi bien le commerce du pays. Ces braves Ecossais sont toujours contents.

On ne voit pas dans la Baie d'Hudson l'énergie que l'on voit dans le Nord-Ouest; cela vient sans doute de ce que la Baie d'Hudson fait faire son commerce par des commis gagés sans qu'aucun membre s'en mêle; au lieu que le Nord-Ouest fait les affaires lui-même et que les bourgeois sont à la tête de tout et partout.

Projet de construction

Nous allons travailler à bâtir. Une chapelle est une chose pressante parce qu'il n'y a pas de lieu commode pour assembler le monde. La place de l'église est belle, elle est située vis-à-vis des forts du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson qui sont éloignés l'un de l'autre de huit ou dix arpents, et à une dizaine d'arpents du fort Douglas. Cette place de l'église est distante de notre domaine de vingt ou trente arpents. Il n'y a pas de sauvages ici pour le moment. Tout le monde paraît content de notre arrivée et tous semblent désireux de profiter de nos instructions.

Notre maison se taille, elle aura cinquante pieds sur trente. Nous n'en ferons qu'une partie cet automne pour nous loger; le reste restera vaste pour servir de chapelle. Une petite maison bâtie près de la nôtre servira à loger nos hommes; nous l'avons trouvée toute construite.

Manque de clous à bardeau

Jusqu'à ce que nous recueillions par nous-mêmes pour vivre, nous serons toujours gênés. Il faudra tout acheter et ici l'argent n'aura pas de cours, de sorte qu'on ne sait avec quoi payer. Il faut faire prendre au magasin de la colonie qui la plupart du temps est vide. Ce que l'on y prend est à haut prix parce que c'est pour des effets; mais il faudra payer en belles piastres à Montréal et nos finances seront bien vite épuisées. Je voudrais bien qu'on put nous envoyer l'année prochaine différents effets avec lesquels nous pourrions acheter ce dont nous aurions besoin.

On a de la difficulté à trouver du bon bois pour de la planche, car le pin est très loin, il faut en faire avec du tremble. Je pense à couvrir l'année prochaine cette mauvaise planche avec une couverture de bardeau que l'on ferait facilement de chêne ou de cèdre. Ce serait ce qu'il faudrait par dessus la planche en tremble, mais nous n'avons pas de clous à bardeau. Il n'y en a pas à la Baie. Il faudrait deux ans pour l'avoir parce qu'il n'y a plus d'ouvriers cette année; si on peut nous en envoyer l'été prochain on nous rendra service. Vous savez la grandeur de la maison. On ferait bien d'en envoyer plus que moins. Si cet envoi ne souffre pas trop de difficulté, il servirait pour la chapelle dont je ne connais pas encore la grandeur, mais qu'il faudra bâtir de 70 à 80 pieds afin qu'elle contienne tout le monde pendant plusieurs années.

Conclusion

La Colonie paraît bien partie et il y a tout lieu d'espérer qu'elle réussira. Le pays est riche en produits naturels. Les animaux, surtout le buffle, y sont en abondance; le buffle est la nourriture ordinaire de tout le monde.

On n'oublie pas la patrie facilement. Je suis pourtant sans ennui. On n'est ici sans privations mais comme elles étaient prévues, elles sont moins sensibles et il n'y en a pas de bien grandes.

Il y a 150 ans, le 16 juillet 1818, l'abbé Joseph-Norbert Provencher et ses deux compagnons, l'abbé Sévère Dumoulin et le séminariste Guillaume Edge, débarquaient à la Rivière Rouge après deux mois de voyage en canot. Ils avaient quitté Lachine, P.Q., le 20 mai précédent.

Quelles ont été les premières impressions des voyageurs en arrivant à la Fourche où, à part les trois fortins, il n'y avait que quelques huttes dispersées le long des trois cours d'eau: la Rouge, l'Assiniboine et la Seine?

Nous les avons demandées, ces impressions, à la correspondance de l'abbé Provencher, telle qu'elle a été publiée dans le volume III (1913) du Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface. Nous nous sommes permis d'en disposer les extraits à la manière d'un article de journal et d'y ajouter des sous-titres. Mais le texte est de la plume même de l'abbé J.-N. Provencher.

L'itinéraire vers la Rivière Rouge

Le 19 mai 1818, jour fixé pour le départ, l'abbé Provencher est souffrant au point d'inquiéter ses compagnons; mais le grand air se chargera de dissiper ce léger malaise. Vers midi, les missionnaires quittent Montréal pour se rendre à Sainte-Anne du bout de l'Ile, première étape du voyage. Le lendemain, ils s'embarqueront à Lachine.

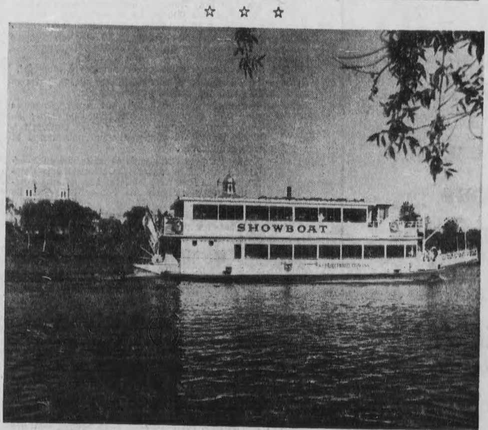
Leur itinéraire est le même qu'ont suivi les premiers explorateurs, La Vérendrye et ses fils, et, après eux, tous les voyageurs des pays d'en haut: le Saint-Laurent, l'Outaouais, la Mattawa, le lac Nipissing, la rivière-aux-Français, les lacs Huron et Supérieur jusqu'à Fort William; de là, Kaministiquia, rivière de la Pluie, lac de la Pluie, lac des Bois, rivière Winnipeg, lac Winnipeg, et enfin, rivière Rouge.

A l'embouchure de la rivière Winnipeg, sur le lac du même nom, se trouve le fort du Bas de la Rivière, appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest. Les missionnaires s'y arrêtent le 14 juillet et baptisent seize enfants. Ils rencontrent là les canots revenant de l'Athabaska, avec environ cent cinquante hommes qu'ils auraient bien désiré voir au lac de la Pluie; ils leur donnent rendez-vous pour l'année suivante. Comme dans les autres postes de la Compagnie du Nord-Ouest, ils sont très bien reçus. Ces messieurs ont tenu leur promesse et tout fait pour se rendre utiles aux prêtres catholiques.

Il ne restait plus que dix-huit lieues de navigation sur le lac Winnipeg, et autant sur la rivière Rouge, pour arriver enfin à destination. Ce long et pénible voyage de 1,600 milles, agrémenté de soixante-douze portages complets et d'un nombre presque égal de demi-portages, avait duré deux mois et quatre jours.

Extrait de "Mgr Provencher et son temps", par Donatien Frémond

☆ ☆ ☆



En 1968, les bateaux sillonnent encore la rivière Rouge, mais, cette fois, c'est dans un but purement récréatif. Le chemin de fer avait déjà commencé à supplanter les "paddle-wheels" dès l'automne 1874 quand Winnipeg fut relié avec Pembina et le réseau américain. Le Canadien Pacifique ne devait être fondé qu'en 1881. La photo ci-dessus a été prise récemment de l'endroit même où se trouvait autrefois le Fort Gibraltar. On peut voir la Basilique de Saint-Boniface à l'arrière-plan à gauche. (Photo Perrin du Manitoba)

L'accueil réservé à Provencher et Dumoulin

Le jeudi 16 juillet au matin, un Bois-Brûlé galopa autour de la colonie pour répandre la grande nouvelle. Les canots portant les missionnaires venaient d'être signalés remontant la rivière Rouge; ils seraient au fort Douglas dans le cours de l'après-midi. La population attendait avec impatience ce jour depuis longtemps annoncé. A part quelques anciens Canadiens venus jeunes aux pays d'en haut, ces pauvres gens n'avaient jamais vu de prêtres. Les femmes et les enfants surtout se faisaient une joie d'approcher ces hommes de la prière dont on leur avait fréquemment parlé. Aussi personne ne manqua à l'appel.

La foule bigarrée de Canadiens, de Métis, d'Ecossais, d'Anglais et d'Indiens s'était massée près du fort, — à l'endroit où s'élève aujourd'hui la gare du Pacifique Canadien de Winnipeg, — les yeux braqués sur le coude de la rivière. Vers les cinq heures, un cri jaillit de cent poitrines: "Les voici!". Deux canots battant pavillon de la Compagnie de la Baie d'Hudson venaient d'apparaître à l'extrémité de la pointe et l'on y distinguait les deux missionnaires. Une vive explosion de joie secoua cette multitude en effervescence. Hommes, femmes et enfants se précipitèrent jusqu'au bord de l'eau, avides de les contempler, de leur parler, de leur serrer la main.

Dès que les canots ont accosté le quai, les prêtres sautent à terre, profondément émus par cette touchante manifestation. Tous deux, de haute taille, ont l'allure de parfaits gentilshommes. Cependant, si Provencher est corpulent, Dumoulin est plutôt maigre. Revêtus de leur soutane, ils apparaissent encore plus grands et plus majestueux. Les indigènes sont remplis d'admiration, mais semblent trouver naturel que les envoyés du ciel soient d'un type supérieur et portent un costume nouveau pour eux. On leur a répété maintes fois que les "hommes de la prière" viendraient un jour et qu'ils seraient reconnaissables à deux signes: ils seraient habillés d'une robe noire et n'auraient pas de femme avec eux. Leurs pères ont dit vrai.

Extrait de "Mgr Provencher et son temps", par Donatien Frémond

Lord Selkirk se réjouit du choix des abbés Provencher et Dumoulin pour la Rivière Rouge



Dans cette vue à vol d'oiseau de Saint-Boniface un peu après 1880, les lois de la perspective ne sont peut-être pas des mieux observées. Cependant, l'artiste a cherché à y inclure divers indices de la révolution industrielle qui allait bientôt transformer la région de Winnipeg. La lutte était déjà commencée entre les vapeurs sur la rivière et les chemins de fer qui pénétraient jusqu'au coeur de Saint-Boniface, le long de l'avenue Provencher. A droite, les solides institutions religieuses baignent encore dans une atmosphère de tranquillité champêtre; on peut remarquer, un peu au-dessus de la cathédrale, le collège qui venait d'être construit.

(Archives de la Société Historique de Saint-Boniface)

Lord Selkirk était à Montréal quand il apprit la décision de Mgr J.-O. Plessis, évêque de Québec, d'envoyer deux prêtres à la colonie de la Rivière Rouge. Il s'empressa alors de lui adresser ses remerciements dans une lettre qui renferme également beaucoup de détails intéressants quant au choix des hommes qui dirigeront cette expédition. Lord Selkirk savait en effet que certains éléments, surtout de la Compagnie du Nord-Ouest, chercheraient à retenir les missionnaires et à les convaincre d'ouvrir leur mission soit au Fort William soit encore à la Rivière la Pluie, au lieu de la Rivière Rouge.

Lord Selkirk n'avait rien d'un visionnaire. Il était pratique et avait une juste appréciation des hommes qui le servait. La lettre, que nous publions ici dans l'orthographe de l'époque, nous fait deviner le soin qu'il apportait à établir sa colonie de la Rivière Rouge sur une base solide.

\+ + +

A Montréal,

ce 16 avril 1818.

Monseigneur,

J'ai eu le plaisir d'apprendre de Mr Gale que M. Provencher et M. Dumoulin ont été nommés pour la mission de la Rivière Rouge, et qu'ils doivent se rendre à Montréal vers le 1 mai pour prendre leurs arrangements pour le voyage. J'espère qu'alors j'aurais le plaisir de faire leur connoissance. En attendant il convient de penser aux précautions qu'il faudra prendre pour lever les obstacles qui pourroient les contrarier dans le bon oeuvre qu'ils ont entrepris. En réfléchissant à ce sujet, il me paroit qu'il seroit d'une très grande utilité que la mission fût accompagnée par un officier du gouvernement, du département des sauvages. Il n'y a pas à douter que cela auroit sur l'esprit des voyageurs et des sauvages un effet très important; et j'oserai recommander à Votre Seigneurie de demander à Son Excellence le Gouverneur en chef que Mr le Capitaine de Lorimier fut appointé pour accompagner la mission jusqu'à la Rivière Rouge. Ce monsieur est d'une grande expérience dans les voyages, et entend parfaitement la manière de se prendre avec les voyageurs. Son activité empêcheroit les délais et avanceroit de beaucoup le progrès du voyage, en même temps que sa société y ajouteroit un grand agrément. Il est connu et respecté des sauvages aussi bien que des Canadiens du nord, de manière qu'il pourroit déjouer les intrigues par lesquelles on pourroit tenter d'incommoder le voyage des missionnaires. Sa situation dans le service du gouvernement le met au-dessus des tracasseries des traitants, ce qui s'accorde avec l'indépendance dans laquelle il convient de tenir la mission. Quoique j'estime beaucoup son caractère, et que je crois posséder son amitié personnelle, il n'a jamais pris aucune part dans les disputes qui ont eu lieu avec le Nord-Ouest, de manière que Mr Coltman a trouvé occasion de faire, auprès du Surintendant des Affaires sauvages, un éloge non équivoque de sa conduite sage et impartiale.

Mr Gale m'a fait part aussi des observations de Votre Seigneurie au sujet des Trustees. — Il n'y a pas à douter que MM. les Missionnaires doivent être du nombre; et je crois qu'il conviendra d'y ajouter quatre ou cinq des Catholiques les plus distingués, soit ecclésiastiques, soit laïques, à Québec ou à Montréal. Ces Trustees premièrement nommés auront le pouvoir de s'associer d'autres à leur gré, quand ils le jugeront convenable. Aussitôt que la population sera multipliée à la Rivière Rouge, au point qu'on y trouvera des individus d'un rang et d'une éducation convenables, on pourra nommer d'autres Trustees résidants à la colonie, en tel nombre que les circonstances pourront le demander. Mais je ne crois pas que Mr Lacroix conviendroit pour une telle charge. C'est avec regret qu'il m'est nécessaire de dire que le fond du caractère de ce jeune homme ne répond pas à ce qu'il y a de prevenant dans son addresse. Il manque absolument de stabilité, et même de quelques qualités morales dont Votre Seigneurie ne voudroit pas se passer dans ceux qui doivent être chargés d'un devoir aussi important.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus parfaite, Monseigneur, votre très obéissant serviteur

SELKIRK

La vie était frugale en 1819

"J'ai reçu au commencement du mois d'octobre, écrit l'abbé Provencher le 24 novembre 1819, une lettre de Mylord Selkirk par la Baie d'Hudson. ... Sa Seigneurie m'envoie quelques articles à mon adresse, surtout une cloche d'une centaine de livres qui a été consacrée à Londres; elle ne viendra pas cette année ainsi qu'un grand nombre d'autres effets envoyés pour la colonie et qu'il a été impossible d'amener, faute de berges pour les transporter. Il y avait du vin envoyé par Mylord qui aurait suffi pour dire la messe (car ici on n'en boit point). Nous n'en avons reçu qu'un baril de sept gallons, c'est à peu près tout ce que nous aurons pour passer l'hiver, et même jusqu'à la fin de juillet. A deux il ne faudra pas être trop dévot si on veut en avoir pour les dimanches et fêtes. Peu s'en est fallu que nous manquassions aussi de fleur pour faire des hosties. J'ai été bien heureux que des colons montés cet été m'en aient fait charité de quelques livres.

"Votre Grandeur peut juger par ce petit détail que nous sommes bien loin de manger du pain et d'avoir nos aises. J'avais demandé par la Baie d'Hudson plusieurs choses qui auraient pu nous aider à faire les jours maigres, comme huile, vinaigre, beurre; rien n'est venu de sorte que nous ferons le carême avec de la vache qui est la seule nourriture de ce pays. C'est une bonne viande. On vit dans l'espérance d'être mieux une autre année. Si surtout on peut avoir de la semence, ce qui n'est pas bien facile! On se propose d'en avoir de chez les Américains par la prairie du Chien. La chose paraît facile, heureuse si elle réussit."

Un curé qui ne tient nullement à devenir évêque de Saint-Boniface

\+ + +

Deux ans après la fondation de la mission de Saint-Boniface, l'abbé Norbert Provencher retournait au Québec pour y rendre compte de son administration et indiquer à l'évêque de Québec ce qu'il importait de faire pour l'avenir de la mission. Il avait même suggéré qu'il serait opportun de nommer un évêque en charge du territoire de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest.

Comme l'abbé Provencher voulait profiter de son séjour au Québec pour recueillir les fonds nécessaires à sa mission, on lui avait confié la riche paroisse de Yamachiche, près de Trois-Rivières. C'est là qu'il devait apprendre que son évêque, Mgr Plessis, avait fait des démarches pour le faire nommer coadjuteur à la Rivière Rouge. L'abbé Provencher en fut consterné.

Dans une lettre du 10 janvier 1821, il prie l'évêque de Québec de le ménager. Bien entendu, sa demande ne fut pas écoutée, mais elle nous vaut aujourd'hui une lettre qui nous révèle le fond de l'âme du premier évêque de Saint-Boniface.

\+ + +

Nomination

"...Que fera-t-il ce pauvre évêque qui n'a pour ainsi dire le temps de penser à lui qu'après avoir pourvu aux autres. Vous lui avez montré une route qui va le perdre et qui perdra tout, car il s'agit de fonder une église. Y avez-vous pensé! Pauvre église, que tu seras mal fondée!

"En vérité, je ne vois pas comment je pourrais accepter un fardeau qui est si visiblement au-dessus de mes forces et de ma capacité. Vous avez trop bonne opinion de moi; vous me croyez capable en tout et il y en a peu qui ne puisse entrer en lice avec moi; vous croyez me connaître et je le croyais aussi. Elevé pour ainsi dire par vous, aurai-je pu croire que vous auriez songé à m'élever si haut. En entrant dans le clergé, je me suis toujours proposé de me laisser conduire par mes supérieurs, sans hésiter ni murmurer; je l'ai fait passablement je crois, me défiant de ma jeunesse, me confiant dans votre prudence; j'ai tout sacrifié pour exécuter je ne vous dis pas vos ordres, car vous ne m'avez pas commandé, mais votre volonté suffisamment marquée.

"Je ne me plains pas, vous m'avez toujours donné plus que je ne méritais: j'ai eu des cures de choix, quant aux avantages temporels (le spirituel est à peu près le même partout) même dans la mission de la Rivière Rouge. Vous m'avez fait grand vicaire c'était trop, je n'avais pas ce qu'il fallait pour remplir cet office; je le sentais, je le dis alors; je l'ai accepté cependant parce que vous vouliez donner un peu plus de lustre à une mission qui partait bien. On a murmuré contre ma promotion. On n'avait pas tout à fait tort dans tout cela. Je découvre trop de confiance en moi; j'en avais tant en vous que je faisais tout sans dire mot. Mais que n'en êtes-vous resté là? Pourquoi me mettre à la tête d'un clergé quand j'ai peine à me soutenir dans mon état actuel. Bon Dieu! que ne suis-je encore dans le simple rang des vicaires, on ne penserait pas à moi. Faut-il qu'en avançant en âge, plus qu'en vertu, je me vois pour ainsi dire forcé de regretter d'être entré dans un état pour lequel j'ai eu du penchant dès mon enfance.

"Ne croyez pas que ce soit la peur de la misère et des fatigues attachées à ma mission. Je ne me suis pas mis prêtre pour amasser de l'argent. Mon coeur s'attache malheureusement trop aux choses de ce monde. J'irai s'il faut consacrer ma jeunesse à la Rivière Rouge, mais comme simple prêtre. Je vous ai déjà dit que j'étais peu propre, par mon caractère naturel; je m'y porte d'ailleurs assez mal, mais malgré cela, je ferai, avec l'aide de Dieu, un sacrifice qui me coûtera beaucoup mais dans lequel il ne s'agit que de fouler un peu plus fort la terre.

"Dans tout cela j'obéis à mon évêque. Quoique je voie que l'oeuvre en souffrira, je marcherai. Mais Monseigneur vous apercevez-vous que vous me faites sortir de ma sphère. Je dépends de vous, parlez et j'obéirai; mais pour l'épiscopat, vous me tirez de mon rang, vous m'égalez à vous, vous ne commandez pas là. Je crains que tout cela soit plus l'ouvrage des hommes que de Dieu."

Les grandes dates de l'Ouest avant la fondation de St-Boniface

1650 — Les habitants d'alors étaient surtout des Sauteux (35,000) et des Cris (50,000).

1659-1660 — Deux français catholiques, Pierre-Esprit Radisson, natif de Paris, et Médard Chouart, dit Desgroseillers, qui venait de Touraine, visitent ces Indiens. Le mobile de leur venue était l'amour des aventures et du gain provenant du commerce des fourrures.

1685 — Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye était le fils d'un Français marié à une Canadienne et avait vu le jour aux Trois-Rivières le 19 novembre.

1670 — Le 2 mai, fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

1731 — Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye fonde: a) automne 1731, le Fort Saint-Pierre, sur le lac la Pluie; b) juin 1732, le fort Saint-Charles, sur le lac des Bois.

1734 — Le premier missionnaire, le Père Charles Mesaiger, S.J., accompagne Lavérendrye.

1734 — Lavérendrye fonde le Fort Maurepas, à l'embouchure de la rivière Winnipeg.

1736 — Le 6 juin, le Père Aulneau, S.J., est massacré par les Sioux, avec le fils aîné de Lavérendrye et 19 autres français, sur une île du lac des Bois, à 16 milles du Fort St-Charles.

1738 — Au mois de septembre, Lavérendrye fonde le Fort la Reine, aujourd'hui Portage-la-Prairie, et peu après le Fort Rouge, à l'embouchure des rivières Rouge et Assiniboine. Le 24 septembre, Lavérendrye arrive au lieu devenu maintenant à Winnipeg.

1743-1744 — Le Père Godefroy Cocquart, S.J., est le chapelain de Lavérendrye au Fort la Reine. Démission de Lavérendrye.

1749 — Le 6 décembre, Lavérendrye meurt à Montréal.

1750 — Le Père Jean-Baptiste de la Morénie, S.J., chapelain au Fort la Reine.

1763 — Cession du Canada à l'Angleterre. Conséquences pour l'Ouest: disparition des postes de traite; les explorateurs français restés au pays s'unissent à des Indiennes, et donnèrent ainsi naissance à la race des "Métis".

1783-1784 — Fondation de la Compagnie de traite dite du Nord-Ouest, pour faire concurrence effective à la Compagnie de la Baie d'Hudson, par des traiteurs canadiens-français fatigués de l'opposition dont ils étaient l'objet.

1811 — Thomas Douglas, comte de Selkirk, d'Ecosse, principal actionnaire de la Baie d'Hudson, lance le projet de fonder une colonie dans la vallée de la rivière Rouge.

1812 — Le 30 août, le premier contingent des colons de Lord Selkirk arrive à la Rivière Rouge. Mais, devant l'hostilité de la compagnie du Nord-Ouest, ils durent aller passer l'hiver à Pembina (60 milles au sud), sous la direction du gouverneur Miles Macdonell.

1815 — Le 25 juin, la Compagnie du Nord-Ouest disperse les colons du Fort Douglas. Plus tard, un certain nombre sont ramenés à la "Fourche" par un Colin Robertson, avec 20 Canadiens français.

1816 — Au printemps, mis au courant de ces luttes, Lord Selkirk quitte Montréal et se dirige vers la Rivière Rouge avec une centaine de soldats appelés "Meurons. Le 14 juillet, il s'empare du Fort William, quartiers généraux de la Compagnie du Nord-Ouest. De là il se rend au Fort Douglas qu'il reprend le le 6 janvier 1817. Aussitôt, Lord Selkirk, dont les colons sont en grande majorité catholiques et de langue française, fait circuler une pétition demandant à l'évêque de Québec de leur envoyer un prêtre. La pétition est appuyée de lettres personnelles de Lord Selkirk et de Miles Macdonell (qui est lui-même catholique).



Le pouvoir d'achat à la Rivière Rouge en 1818

Dès son arrivée à la Rivière Rouge, l'abbé Provencher ne manque pas d'avertir son évêque qu'ici l'argent ne compte pas que seuls les effets permettent d'acheter quelque chose.

"Je voudrais bien, écrit-il le 30 août 1818, qu'on put nous envoyer l'année prochaine différents effets avec lesquels nous pourrions acheter ce dont nous aurions besoin.

"Les effets qui seraient plus utiles seraient du coton à chemises, plusieurs pièces; des mouchoirs de soie, de coton; châles, indiennes, rubans, mousseline et autres articles qui ne sont pas de poids et qui manquent presque toujours ici; avec cela nous aurons de la viande, etc. Je crois que ce moyen sera économique et que tous ces articles seront bien assortis. Je crois que l'on aura pas de difficultés à mettre dans les canots de la société quelques cassettes pour nous; ils montent presque toujours sans charge parce que tout vient de la Baie d'Hudson. Ce serait le chemin le plus court, mais les choses ne paraissent pas sur un bon pied. Ceux qui sont à la tête de tout ne semblent guère s'y entendre, un homme habile épargnerait bien des frais et ferait mieux. On ne voit pas dans la Baie d'Hudson l'énergie que l'on voit dans le Nord-Ouest; cela vient sans doute de ce que la Baie d'Hudson fait faire son commerce par des commis gagés sans qu'aucun membre s'en mêle; au lieu que le Nord-Ouest fait les affaires lui-même et que les bourgeois sont à la tête de tout et partout."

☆ ☆ ☆

Bonne récolte et beaucoup de dettes

La récolte est à peu près faite, elle est abondante, écrit l'abbé Provencher le 1er septembre 1822. Ce sont pourtant encore de très petites moissons. Il y aura beaucoup de patates et autres légumes, nous aurons une quarantaine de minots de blé. Pembina en donnera autant et plus; au moins il y a eu plus de semences. Il y aura là aussi beaucoup de patates, blé d'Inde et un jardinage abondant, car M. Dumoulin a un fameux jardinier; il a une vache qu'il a achetée l'automne passée 25 louis, elle est très belle, dit-on, mais ne lui donne point de lait. Pour nous, nous devons en avoir demain, elle nous coûtera bien une vingtaine de louis, ce qui augmentera la somme de nos dettes qui dépassent déjà 400 louis. Si on nous payait, nous payerions; mais il n'y a point d'argent et le monde doit au magasin de la colonie. On ne prend les bons de ceux qui nous doivent que quand ils ne doivent pas eux-mêmes; par là nous ne pouvons pas payer. Nous allons pourtant avoir du grain qu'ils prendront en paiement.

"M. Dumoulin a aussi une poule et un coq qui lui ont donné en deux couvées 13 poulets; il n'y a que lui qui en a dans le pays. Il y a de plus quelques moutons venus l'an passé mais qui ont peu multiplié."



Cette vue aérienne du vieux Saint-Boniface nous fait voir une grande partie de l'immense terrain que Lord Selkirk avait donné à l'abbé Provencher pour y implanter la mission. Ce qui ne servait pas aux édifices servait à la culture et à l'élevage. On ne peut qu'admirer le vaste espace que les institutions ont su aménager avec le temps entre leurs édifices et la rivière, devançant ainsi les préoccupations actuelles des urbanistes. On voit: au centre, la basilique; un peu à droite, le collège et, au-dessus, la maison-mère des Missionnaires Oblates; plus bas, l'hôpital Taché et la maison provinciale des Soeurs Grises.

(Photo Manitoba Government Photograph)



Principales dates de la vie de Mgr Joseph-Norbert Provencher

1787 — Le 12 février, naissance de Joseph-Norbert Provencher du mariage de Jean-Baptiste Provencher, dit Bellefeuille, et d'Elisabeth Proulx, cultivateurs dans la région de Nicolet, P.Q.

1797 — Sixième enfant d'une famille de douze, le jeune Norbert est adopté par son oncle, Alexis Provencher, qui pourvoira à son éducation.

1809 — Après ses études classiques à Montréal, Norbert fait sa demande d'admission au Séminaire de Québec. Sa santé faisant défaut, son évêque l'envoie au Collège de Nicolet où il enseigne pendant deux ans.

1810 — Le 31 mai, le séminariste Norbert Provencher reçoit les ordres mineurs dans l'église de Nicolet. Il est fait sous-diacre le 26 août en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph de Québec et diacre en septembre à Nicolet.

1811 — Le 21 décembre, ordination à la prêtrise à Québec.

1811-1816 — Il est successivement vicaire à Québec, Vaudreuil et Deschambault, puis curé de Pointe-Claire, sur les bords du lac Saint-Louis.

1816 — Curé de la paroisse de Kamouraska. C'est là qu'au début de 1818 Mgr Plessis, évêque de Québec, lui annonce ses intentions de lui confier la fondation de la mission de la Rivière Rouge.

1818 — Le 19 mai, départ de Montréal pour Lachine, puis la Rivière Rouge.

1818 — Le 16 juillet, arrivée des missionnaires au Fort Douglas, Rivière Rouge.

1820 — Le 16 août, retour à Montréal pour rendre compte de l'état de sa mission.

1821 — Le 19 mars, l'abbé Provencher accepte le poste d'évêque titulaire de Juliopolis en Galatie et de coadjuteur de Québec pour le Nord-Ouest que Mgr Plessis lui avait offert à son retour en 1820. Pendant cette période, il est curé de la paroisse de Yamachiche, près de Trois-Rivières.

1822 — Le 12 mai, l'abbé Provencher est sacré évêque.

1822 — Le 7 août, retour à Saint-Boniface.

1822-1835 — Période d'apostolat très difficile à cause surtout du manque de personnel stable et de ressources financières. Durant ce temps, l'évêque de Saint-Boniface établit une école latine ou collège classique, voit à l'éducation des Indiens et stimule l'exploitation agricole du pays.

1835 — Le 12 octobre, il arrive à Montréal et, en décembre, quitte pour Londres et Rome où il demande aux autorités anglaises et au pape d'ériger le diocèse de Montréal avec juridiction jusqu'au-delà des Montagnes Rocheuses.

1845 — Arrivée des Oblats à Saint-Boniface.

1847 — Le 4 juin, Mgr Provencher voit son titre de vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, changé en celui d'évêque de Nord-Ouest.

1850 — Le Père Alexandre Taché, O.M.I., est nommé évêque-coadjuteur de Saint-Boniface le 21 juin.

1853 — Début de sa maladie de gravelle.

1853 — Mgr Joseph-Norbert Provencher meurt le 6 juin après un mois de maladie. Il est inhumé le 10 juin dans le choeur de sa cathédrale.

Un lord écossais supplie Québec d'envoyer des prêtres à la Rivière Rouge

En débarquant à la Rivière Rouge en ce 16 juillet 1818, l'abbé Norbert Provencher entrait dans un pays qui avait été passablement agité. On venait d'y vivre quatre années de tensions, de pillage et même de meurtre.

Tout avait commencé en 1812, avec la fondation de la colonie agricole de Lord Selkirk. L'esprit farouchement mercantile des deux sociétés de traite de fourrures, la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest, s'opposait à cet audacieux projet qui visait à transformer ce vaste territoire sauvage en un pays agricole.

Si, pour sa part, la Baie d'Hudson se devait d'accepter bon gré mal gré l'établissement de cette colonie sur les bords de la Rouge, — en effet, il lui était difficile d'agir autrement puisque Lord Selkirk était son principal actionnaire, — la Compagnie du Nord-Ouest, pour sa part, ne se fit aucun scrupule pour décourager l'installation des colons et même pour exciter les Indiens et les Métis, surtout ceux-ci, contre les "envahisseurs" de leurs territoires de chasse. Il était facile en effet d'agiter les esprits d'une société encore passablement nomade et de civilisation plutôt primitive.

Les harassements furent tels de part et d'autre qu'en juin 1815 les hommes du "Nord-Ouest" s'emparèrent du Fort Douglas et dispersèrent les colons; l'hiver suivant, un officier de Lord Selkirk dirigea une attaque contre le Fort Gibraltar et le rasa.

Tout cela conduisit à l'affrontement du 19 juin 1816 entre Robert Semple, gouverneur du Fort Douglas, et Cuthbert Grant et ses 64 métis et Canadiens français, près de la Grenouillère ou "Seven Oaks". Il en résulta une échauffourée qui fit 22 morts dont le gouverneur lui-même et vingt de ses hommes.

Lord Selkirk, était déjà en route, avec un contingent pour sauver sa colonie du désastre. Dès son arrivée, il n'hésita pas à mettre à exécution un projet qu'il méditait depuis déjà quelque temps. Persuadé qu'aucune paix permanente ne serait possible sans le concours de la religion parmi des gens dont la grande majorité était alors catholique et de langue française, il fit circuler parmi eux une pétition demandant à l'évêque de Québec de leur envoyer un prêtre.

Voici le texte intégral de cette pétition que nous publions ici sans en corriger le style de l'époque.

☆ ☆ ☆

A Monseigneur
l'Evêque de Québec.

Les soussignés habitants de la Rivière Rouge exposent très humblement:

Qu'il y a une population chrétienne établie dans ce pays, et qui se propose d'y faire leur demeure; que cette population est composée en partie de Canadiens qui ayant été autrefois engagés au service des traiteurs, et ayant achevé le terme de leurs engagements, sont connus sous le nom de Canadiens libres, et en partie de nouveaux colons qui sont natifs de différents pays en Europe.

Que les Canadiens depuis leur résidence ici ont toujours été sans aucune instruction religieuse, sans aucun pasteur pour les diriger au bien par ces conseils, ou leur administrer les secours salutaires de l'Eglise.

Que quoique ils portent le nom de libres, ils n'avoient pas assez d'influence pour empêcher que leurs enfants ne fussent pris et forcés d'obéir à ceux qui ont souillé les plaines de ce beau pays du sang de leurs semblables et de leurs concitoyens. Mais que cette influence ne leur auroit assurément pas manqué, et même qu'il n'auroit pas été nécessaire d'en faire usage si la connoissance de leurs devoirs envers Dieu et envers la société eut été plus répandue. Que les enfants des chrétiens qui sont natifs de ce pays, et qui sont vulgairement connus sous le nom de métifs ou bois-brûlés, ne montent qu'à trois ou quatre cents hommes dans une étendue de plusieurs cents lieues.

Que ces métifs sont presque tous bien disposés et d'un caractère doux et paisible, et n'auroient pas eu part dans les malheureux événements qui ont eu lieu l'année dernière, s'ils n'y avoient pas été poussés par leurs supérieurs. Mais qu'ayant été informés par des personnes mal disposées qu'ils étoient les maîtres absolus du sol que c'étoit de leur devoir de chasser les gens qu'on nomme ordinairement les anglois, et ayant reçu des promesses d'être soutenus et récompensés, ils ont cru qu'en les expulsant du pays ils fesoient un acte glorieux et méritoire. Que si aucune preuve pouvoit être nécessaire pour démontrer qu'il n'existe pas parmi les métifs aucune inimitié contre les blancs, il suffiroit de considérer qu'ils ont été presque toujours engagés au service des blancs, et que ceux qui sont connus exclusivement sous le nom des anglois sont les seuls qui ont essuyé des mauvais traitements à leurs mains.

Que presque toute la population chrétienne tant canadiens libres que nouveaux colons sont de la religion catholique romaine. Que tout est à présent tranquille ici, et que les soussignés croyent fermement qu'avec le ministère d'un prêtre catholique, rien ne leur manquera pour rendre cette tranquillité parfaite et durable, et pour conserver à l'avenir le bonheur du pays.

A ces causes, les soussignés supplient au nom de leurs espérances d'une vie à venir, de vouloir leur accorder le secours d'un prêtre de leur sainte religion; secours que leur conduite aura mérité si elle est regardée comme irréprochable, et qui ne leur sera que plus nécessaire si elle est regardée comme fautive.

J. Bte X Marsellois, père; François Ens (Nénault) dit Delorme; Augustin X Cadotte; Jacques X Amelin; Angus X McDonell; Pierre Brassel (Brussel (Meuron)); Charles X Bousquet; (Jacques Amelin, père; Jacques X Amelin, fils; J. Bte X Amelin; Jean Rocher (Meuron); Ant. Latmer (Meuron); Jaques Bain (Meuron); Louis Nolin; Pierre X Souci; Augustin X Poirier dit Desloges; Louis X Blondeau; Michel X Monet dit Bellehumeur; Joseph X Ducharme; Louis X Lépicier dit Lanois; Joseph X Bellegarde; Charles Boucher; ... X Fraser.

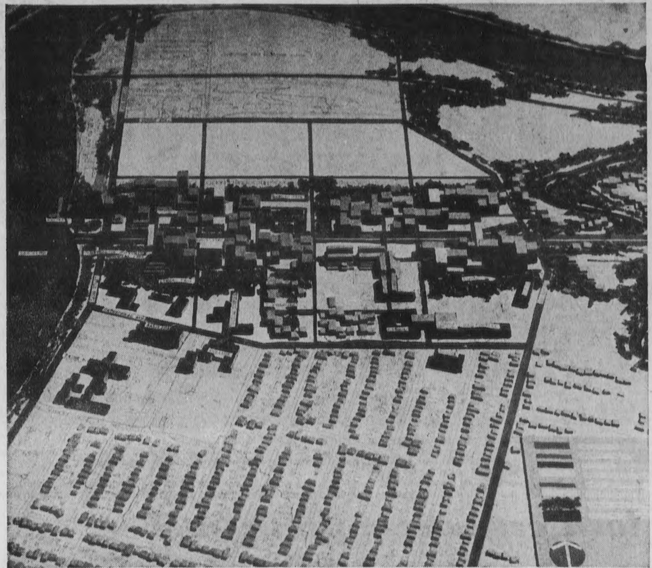
Louis Nolin; Pierre Chris. Pambrun: témoins.

Note — Les "X" indiquent ceux qui ne signaient que par une croix, puisqu'ils ne savaient pas écrire.

LES RUES DE SAINT-BONIFACE

Semée DESPINS, TACHE d'érables, ma ville de St-Boniface
A Vu AUBERT de LARIVIERE et bien, à l'ombre DUMOULIN —
ST-JOSEPH et oui, NOTRE-DAME protègent encore LA VERENDRYE.
HEBERT sur son petit chemin regarde RITCHOT et LANGEVIN.
Flanqué d'un COTE, d'un grand pont, c'est Provencher qui fait la garde,
Et puis la CATHEDRALE regarde.
Au beau HAMEL, SAINT-JEAN-BAPTISTE
S'éloigne DE LA MORENIE, triste,
C'TISSOT d'avoir si peu pris d'peine pour border la petite SEINE!
Gabrielle a chanté bien haut la gloire de la rue D'ESCHAMBAULT.
GUAY-MARION nous donc, toi HORACE et moi, EUGENIE
BERRY, BERTRAND, nous joindrons bien, en deçà du CHEMIN STE-MARIE.
Toujours fidèles DES MEURONS, dit DOLLARD dans ses petits ormeaux.
GENTHON a taquiné LAFLECHE pour qu'elle ne frise pas STE-CATHERINE
Y a CABANA, YELLE et CUSSON aux alentours d'la PLACE RAYMOND
GAREAU rumeurs — AULNEAUX amours quelle CARRIERE quelle MISSION
Ont accomplies pour nous ces noms?
ARCHIBALD s'PLINQUET abattoir, ça prend des murs pas des trottoirs.
DENISET prête à raconter les noms des rues de son COTE
SENEZ pas tout — KENNY vous bien Y a un ROCAN ce n'est pas rien...
C'est BAUDOUX pas trop loin DUPONT du PARC WINDSOR aux BAIES en rond.
PRUD'HOMME que ça, ça nous prendrait au Marché de la rue GOULET
PRENDERGARST a été royal et DUBUC est resté loyal
HOWDEN, il s'est gardé une place sur l'fin bord de St-Boniface —
J'pense qu'il y a LANDREVILLE dans le même coin d'la rue YOUVILLE
Et bien sûr que ma pauvre ballade va mentionner la soeur VALADE
JEANNE D'ARC m'pardonnerait jamais ni l'ami NOE JOLIVET...
TRAVERSE la ville, tu sais marcher, tu trouveras la rue ROGER
MAGER c'est encore un vieux nom Et puis il a chez nous rue MASSON.
C'est THIBAUT d'penser à tout j'ai été baptisée par DUGAS
Confirmée par un BELIVEAU, — on s'souvient de la rue CHERRIER
Y avait CHEVRIER et GUILBAUT puis TRUDEL ça r'semble à TRUDEAU.
Pardonnez-moi si j'en oublie, j'écris ça par télépathie.
Chantez ces noms, prenez VOTRE place et VIVE NOTRE St-Boniface.

Manie Tobie (Juillet 1968)



La maquette reproduite ci-dessus représente la transformation futuriste du boulevard Provencher telle que la conçoit le jeune architecte de Saint-Boniface, M. Joseph Cantafio. A l'extrême gauche, le pont Provencher, donnant directement sur l'avenue Broadway, et les quais pour bateaux de plaisance. Près de l'entrée du pont, les hôtels; vers le bas, à gauche, les institutions actuelles telles que la basilique, le collège et l'hôpital. Au milieu, le centre culturel et le centre médical. A l'extrême droite, le centre récréatif et les habitations. Les rues transversales ne sont autres que des promenades pour les piétons; elles donnent accès aux différents immeubles qui se dressent le long du boulevard. On remarquera à l'arrière des édifices, au nord et au sud du boulevard, des parcs et des îlots de verdure.

(Photo Perrin du Manitoba)

L'avenir architectural de Saint-Boniface

par Gérald Backeland

Que sera le Saint-Boniface de demain? Quelle forme architecturale prendra-t-il?

Nous l'avons demandé à M. Etienne Gaboury, architecte réputé de Saint-Boniface, qui est bien connu pour ses audaces en architecture où il ne craint pas de s'éloigner des sentiers battus et d'innover.

M. Gaboury a précisé tout d'abord qu'il demeure toujours extrêmement difficile de prévoir l'architecture d'une ville, surtout là où les soins d'urbanisme sont quelque peu négligés. Il croit cependant qu'à Saint-Boniface il existe certains aspects qui méritent l'attention des architectes.

"Premièrement, a-t-il dit, j'entrevois une ville où la densité de la population serait augmentée et où le développement du boulevard Provencher pourrait inclure des immeubles commerciaux à haute densité. Il ne faut pas seulement une artère importante de circulation, mais aussi un centre commercial important.

"Deuxièmement, a-t-il continué, il y a une certaine désintégration des organisations de Saint-Boniface qui pourrait nuire sensiblement à l'accroissement de la ville. Certaines institutions comme la basilique et d'autres ont un caractère assez stable, mais d'autres institutions devront être remplacées par des nouvelles qui auraient un caractère canadien-français."

Prenant à titre d'exemple le centre culturel, M. Gaboury a souligné qu'un tel centre devrait prendre de plus en plus d'ampleur et servir de point de centralisation aux autres institutions d'importance à toute la population de Saint-Boniface.

Enfin, de souligner M. Gaboury, un point essentiel dans l'architecture de la ville serait l'aménagement de nos rivières. La rue Taché demeure à Saint-Boniface la rue qui a peut-être le plus grand avenir. Elle fait figure présentement d'un fond de cour alors qu'elle devrait être la façade de la ville de Saint-Boniface!

Quant à l'architecture de Winnipeg et de Saint-Boniface, M. Gaboury croit qu'elle devrait traduire davantage la mentalité et la manière de vivre de ses citoyens. "Il faut à coup sûr, a-t-il affirmé, développer une architecture qui reflète beaucoup plus clairement la région, le climat et l'ambiance. Il y a seulement la façon de vivre qui peut être traduite à travers l'architecture. Si les gens dansent beaucoup, il faudrait beaucoup de salles de danse. Si nous sommes très religieux, nous avons beaucoup d'églises... Nous n'avons pas de matériaux propres à la région et il est ainsi difficile de faire une architecture qui serait à base de briques ou de bois".

C'est ce qui a inspiré M. Joseph Cantafio, nouvel associé de M. Gaboury, dans son étude intéressante et futuriste sur un centre culturel pour Saint-Boniface.

Un petit scandale qui embarrasse le vicaire général!

Il y eut à la Rivière Rouge, en 1818, un certain capitaine du régiment des Meurons qui, c'est le moins que l'on puisse dire, arborait une conduite peu édifiante pour la colonie.

Peut-être que ses compagnons d'armes y fermaient l'oeil, — il le fallait bien s'ils étaient subalternes! — mais le pauvre vicaire général de Québec, c'est le titre officiel qu'avait l'abbé J.-N. Provencher à la Rivière Rouge, lui, n'en dormait pas!

Le 31 janvier 1819, il écrit donc à son évêque, à Québec, pour lui demander conseil: "Depuis ma dernière lettre, il s'est fait un mariage ici sur lequel je ne sais à quoi m'en tenir. Une fille, montée de Montréal cet été et dont la réputation n'était pas trop bonne, s'est mariée tout à coup avec un protestant suisse Meuron. Le capitaine Mathé, qui est ici à la tête des affaires, m'en parla la veille d'une manière assez vague. Je crus que le mariage ne s'en suivrait pas. Je ne vis point la fille et le lendemain ils allèrent, accompagnés de témoins, donner leur mutuel consentement devant le même capitaine Mathé; dès le lendemain elle ne voulait plus rester avec son époux. Elle y est à présent. On peut douter qu'elle y reste toujours: Il n'y a que quatre ou cinq jours que ce mariage a été ainsi célébré. Comment dois-je considérer ce mariage? Je ne me souviens pas d'avoir vu de cas semblables en Canada. Je ne sais pas même à quoi l'on s'en tient au sujet du décret du Concile de Trente, de la Clandestinité et de la présence du curé; je ne sais s'il est publié en Canada. Je le crois. En ce cas ne paraît-il pas nul? Mais je ne pouvais pas célébrer ce mariage et il n'y a point de ministre protestant; cela est-il une raison suffisante? Que dois-je faire de cette fille catholique ainsi mariée? Que faudrait-il faire pour rendre ce mariage valide aux yeux de la religion? . . ."

Saint-Boniface en l'an 2018 —

Vision d'un jeune architecte

par Gérald Backeland

"La vie, écrit Shakespeare, est fabriquée de la même étoffe que nos rêves!" Si les rêves d'un jeune architecte de Saint-Boniface se réalisent, dans cinquante ans d'ici, le centre de la ville-cathédrale sera totalement transformé.

En effet, en préparation de son diplôme de bachelier en architecture à l'Université du Manitoba, M. Joseph Cantafio de la firme d'architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson et Venables a présenté une étude architecturale d'un nouveau boulevard Provencher.

Rencontre de l'ancien et du nouveau

L'idée du projet de M. Cantafio est de conserver certaines institutions présentes tout en introduisant l'aspect futuriste dans l'image de la ville. Le boulevard Provencher a été choisi pour ce projet parce qu'il est le centre d'importance de la ville ainsi que l'endroit où une bonne partie de son histoire s'est déroulée. Le projet d'urbanisme se ferait de l'ouest à l'est dans le flot des institutions actuelles de l'hôpital, de la basilique, du collège de Saint-Boniface, de l'école Louis Riel, et de l'unité sanitaire.

M. Cantafio a souligné que les immeubles de ce projet serviraient à plusieurs usages. A l'ouest, près du pont Provencher, un centre d'hôtels à haute densité offrirait un milieu où les gens pourraient se divertir. Aux alentours du parc Provencher, les citoyens trouveraient un centre culturel, ainsi que des boutiques et diverses petites fabriques. La région à l'est de la rivière Seine deviendrait un quartier résidentiel. Un tel projet selon M. Cantafio donnerait une nouvelle image à la ville et ferait disparaître le système actuel de magasins individuels. "Quand nous regardons le boulevard Provencher, a-t-il souligné, nous sommes conscients que chaque propriétaire a son lot et qu'il construit jusqu'à la frontière de son terrain sans trop se préoccuper de son voisin. Construire des immeubles à haute densité serait plus rentable et présenterait un ensemble harmonieux tout en permettant des innovations particulières pour les citoyens et les piétons."

Des promenades pour piétons

M. Cantafio prévoit au confort et à la sécurité des citoyens par les promenades de piétons et par les parcs qui seraient situés des deux côtés du boulevard. Ces parcs permettraient aux citoyens de retrouver la tranquillité et la paix dans un entourage éloigné de la circulation de l'artère principale. M. Cantafio a souligné qu'un tel parc est déjà possible au sud du boulevard. Le terrain appartient en grande partie aux écoles et à la cathédrale et ainsi le parc pourrait être construit très facilement. En outre, des promenades couvertes reliant les différents immeubles, permettraient aux piétons de faire leurs courses. Un tel projet comporterait évidemment des cours et des places publiques.

Un centre culturel futuriste

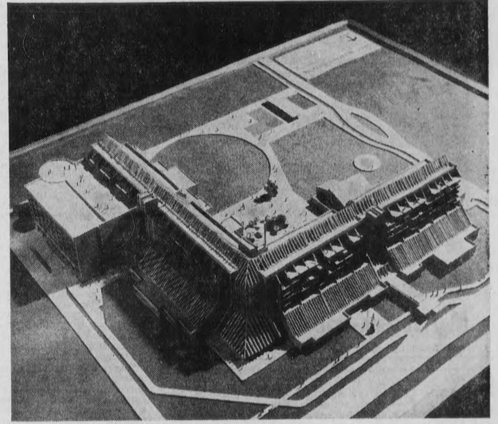
Le centre culturel que M. Cantafio a imaginé sert bien d'exemple aux fonctions que pourraient remplir les autres immeubles du projet. Ce centre qui occuperait en gros le terrain actuel du parc Provencher aurait comme la plupart des immeubles des fonctions multiples. Il regrouperait dans un immeuble un théâtre, un musée, une bibliothèque, des bureaux de commerce, des boutiques, des allées de quilles, un immeuble de stationnement et des appartements. Le point important à souligner, selon M. Cantafio, serait que cet immeuble deviendrait très rentable parce qu'il serait disponible sur une base de 24 heures.

Le soleil et les piétons

La lumière du soleil et le ciel manitobain ne sont pas oubliés dans ce nouveau centre. En effet, les lattes qui sont placées sur le toit et aux premiers étages du centre laisseraient la lumière pénétrer dans l'immeuble, tandis que les piétons pourraient regarder le ciel par le toit de vitre. A l'intérieur du centre, 4 promenades dont une qui permettrait aux gens d'accéder aux autres immeubles du projet seraient mises à la disposition des piétons. Une nouveauté de ces promenades serait que les piétons puissent voir les autres gens dans leurs courses. "J'ai cru, a dit M. Cantafio, qu'il y avait un certain plaisir à tirer du simple fait de regarder vivre ses concitoyens. Des paliers qui permettraient de voir les autres donneraient un certain mouvement, une certaine vitalité à tout le centre. En bref, les démarches des piétons, la lumière qui se filtre par le toit et les nombreuses fonctions que comprendrait un tel centre aideraient à traduire un climat de vie et de mouvement." A l'extérieur de l'immeuble, M. Cantafio placerait un restaurant, un jardin et des sculptures pour souligner davantage ce climat de vie.

Un Saint-Boniface de l'avenir

Le boulevard de M. Cantafio demeure un projet futuriste. Mais à voir le projet et les différents rôles qu'il devrait remplir, on se souvient difficilement qu'il y a 150 ans, la ville de Saint-Boniface existait à peine. En cette année du 150e anniversaire de la ville de Saint-Boniface, un projet qui deviendra peut-être une réalité dans 50 années est déjà préparé.



Le centre culturel du projet futuriste de l'architecte Joseph Cantafio serait construit en angle de façon à profiter de toute la lumière du soleil. A l'extrême gauche, ce serait le stationnement à étages; à la pointe de l'angle il y aurait la bibliothèque et, à l'extrême droite, du côté de la cour intérieure, la salle de théâtre. Les lattes du rez-de-chaussée couvriraient des magasins ou boutiques et des bureaux d'affaires. Les deux autres étages comprendraient des appartements. Deux entrées sous-terraines de service y donneraient accès. La maquette ne représente pas la promenade qui relierait le centre aux autres immeubles environnants.

(Photo Perrin du Manitoba)

Un an après...

Un an après son arrivée à la Rivière Rouge, l'abbé Provencher écrit à l'évêque de Québec, le 27 juillet 1819:

"Nous avons hiverné tranquilles et sans misères depuis nos dernières lettres. J'ai fait le voyage de la rivière Souris et de la rivière qui Appelle. Je suis parti de Saint-Boniface le mardi avant la mi-carême et j'ai été de retour le jeudi saint avec la fin de la neige; on n'en voyait plus à Pâques. C'est un voyage de huit ou neuf jours de marche, dans des carioles de traînes de clisses entourées de peaux parchemin et traînées par des chiens. Trois chiens mènent grand train une assez bonne charge et mieux qu'un homme. L'hiver qui s'était peu fait sentir jusque-là, avait semblé conservé ses rigueurs pour mon voyage. Néanmoins quoiqu'on soit toujours dehors on ne souffre pas autant qu'on le pense. Je me serais cru perdu s'il m'avait fallu, avec de pareils moyens, faire le voyage de Kamouraska à Québec. J'ai vu à peu près dans ces deux postes deux cent soixante personnes, tant en engagés que gens libres, appartenant aux deux compagnies. J'ai confessé tous les catholiques et baptisé quarante et un enfants.

"La chapelle de Saint-Boniface, de 80 sur 35, est équarrie, je la ferai lever aussitôt que les ouvriers auront mis le presbytère de M. Dumoulin logeable; c'est-à-dire une partie, car l'autre servira de chapelle. M. Dumoulin est au lac La Pluie. D'après les informations que j'ai pu prendre, j'ai vu qu'il ne valait pas la peine de faire le voyage du fort du lac Winipic. Le poste où je voulais aller, change, dit-on, cette année, de sorte que je n'y aurais trouvé personne. Je crois que cette compagnie n'a guère de poste de rassemblement où les Canadiens à son service se trouvent réunis; d'ailleurs en m'absentant d'ici j'aurais frustré grand nombre de personnes qui sont venues pour s'instruire pendant l'été."

Ordination, à St-Jean-Baptiste, de M. l'abbé Gilbert Gariépy

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi 22 juin, à 7 h. 30 du soir, en l'église de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Gilbert Gariépy, fils de M. et Mme Albert Gariépy, de cette paroisse, recevait l'ordination sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire du diocèse de St-Boniface.

La cérémonie d'ordination fut très impressionnante. Ont concélébré à cette occasion: Mgr A. Hacault, MM. les abbés G. Gariépy, David Roy, curé de St-Jean-Baptiste, Ubald Lafond, oncle du nouvel ordonné et curé de la paroisse St-Eugène à St-Vital, Gilles Labarre, vicaire de la paroisse St-Léon de Westmount à Montréal, René Grandmont, chancelier adjoint du diocèse de Hearst, Edmond Baril, vicaire de la paroisse Holy Cross de Norwood, Raymond Roy, supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface, Léo Couture, curé de St-Norbert, Robert Campeau, directeur du Petit Séminaire, Gérard Dionne, vicaire de St-Norbert, et René Touchette, vicaire de St-Jean-Baptiste. M. l'abbé Marcel Toupin, vicaire de St-Pierre, agissait comme diacre d'office. L'épître fut lue par le R. F. René Archambault, O.M.I., qui venait de recevoir le sous-diaconat. M. l'abbé Hervé Dansereau assistait Son Excellence.

Assistaient au choeur: Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de La Salle, MM. les abbés Noël Delaquis, chancelier du diocèse de St-Boniface, Firmin Michiels, aumônier du monastère du Précieux-Sang, Léo Papineau, du diocèse de Hearst, et Louis Morin, curé de St-Joseph, M. Henri Prescott, P.S.S., professeur au collège de Montréal, M. R. Robidoux, P.S.S., directeur du Grand Séminaire de St-Boniface, les RR. PP. Roland Chaput, A. Lacelle, Omer Robidoux et Gérard Lévêque, O.M.I. On remarquait aussi de nombreux oncles et cousins du nouveau prêtre, qui assuraient le service à l'autel.

L'ordination terminée, M. l'abbé Gariépy donna sa bénédiction à Son Excellence, à ses parents et amis et aux nombreux paroissiens qui avaient assisté à cette célébration eucharistique.

Tous les parents et amis se rendirent ensuite à l'auditorium de l'école élémentaire pour le vin d'honneur. Lors du départ de Mgr Hacault qui ne pouvait être présent au banquet du lendemain, le nouvel ordonné lui exprima sa gratitude pour l'avoir élevé au sacerdoce.

Le dimanche matin, à 10 h. 30, M. l'abbé G. Gariépy avait la joie de chanter sa première grand-messe en l'église de sa paroisse natale. Ont concélébré avec lui: MM. les abbés U. Lafond, R. Touchette, G. Labarre et R. Grandmont. L'homélie de circonstance fut prononcée en français par M. l'abbé Labarre qui, depuis quatorze mois, était confrère du nouvel ordonné en la paroisse St-Léon de Westmount à Montréal dont le curé est Mgr Léo Blais. M. l'abbé Lafond prononça l'homélie en langue anglaise et expliqua avec éloquence le rôle du prêtre dans la société.

La famille immédiate du nouveau prêtre eut le privilège de recevoir le corps et le sang du Christ à l'ordination et à la première messe.

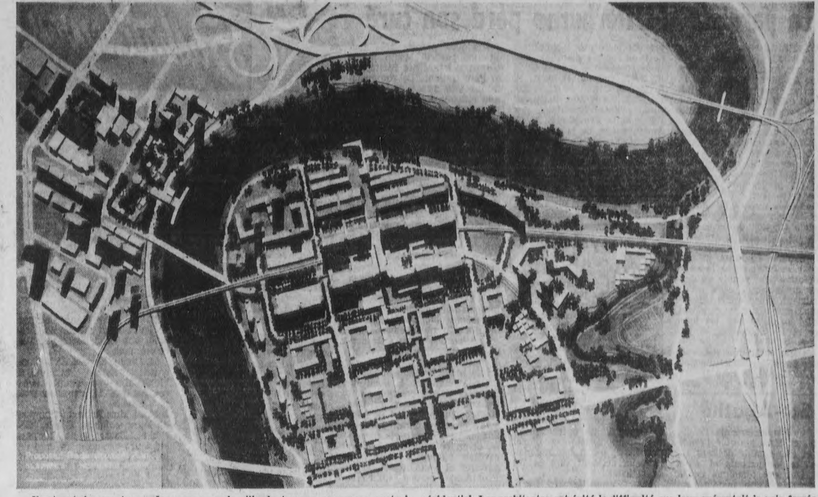
Après la messe solennelle, les parents et amis se rendirent à la salle Centenaire pour le banquet traditionnel où M. le Dr J.-H. Boucher agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé D. Roy exprima sa joie de voir un autre confrère et paroissien élevé au sacerdoce. Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste de 1957 à 1967, adressa la parole à l'auditoire et félicita le nouveau prêtre d'avoir été aussi courageux et persévérant dans la poursuite de son idéal. Mme Denis Fortier, soeur de M. l'abbé Gariépy, fit ressentir l'allégresse de la famille en cette si belle journée. M. Ralph King, conférencier très connu et cousin du nouvel ordonné, dit quelques mots aux invités en langue anglaise.

M. Arthur Vermette, maire de la municipalité Montcalm, souhaita un fructueux ministère au nouveau prêtre. Au nom de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Jean-Baptiste, Mme Antoine Sabourin, présidente, présenta une bourse à l'élu du jour. M. Albert Gariépy, père du nouvel ordonné, exprima avec beaucoup de joie et d'émotion, les sentiments qu'il éprouvait de voir un de ses fils élevé au sacerdoce. Il le félicita de sa persévérance et lui souhaita beaucoup de succès et de bonheur en sa nouvelle mission.

M. l'abbé Gariépy prit la parole et rendit grâce à Dieu de l'avoir choisi pour devenir l'apôtre du Christ. Il remercia aussi ses parents pour leur bel exemple de vie chrétienne, ses frères et soeurs pour leur soutien moral durant ses nombreuses années au séminaire. Quelques mots de reconnaissance furent exprimés envers Mgr Lapointe et M. l'abbé Roy pour les chaleureux accueils qu'il a toujours reçus lors de ses visites au presbytère en sa paroisse natale. Des remerciements allèrent aussi aux religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie pour l'éducation et la formation qu'il reçut durant ses années d'étude à St-Jean-Baptiste. Il remercia aussi M. le Dr Boucher pour avoir accepté d'être maître de cérémonies au banquet du jour, les membres de la L.F.C. et les Chevaliers de Colomb pour leurs dons généreux. Il exprima sa gratitude envers toutes les autres personnes qui lui ont aidé à réaliser son idéal, soit par des dons ou par leurs prières continuelles. "Si je suis prêtre, dit-il, ça ne dépend pas de moi mais de vous tous".

Les invités se dispersèrent et tous eurent l'impression que les moments qu'ils venaient de vivre étaient des plus heureux de leur vie.

Une échappée peut être exempte de péché, mais non pas une continuité de manquements à la règle qui n'est jamais sans quelque mépris et quelque scandale. — Bossuet



Il est extrêmement rare dans une grande ville de trouver un espace central disponible à des projets d'urbanisation. La ville de Saint-Boniface, cependant, en possède un au nord-ouest du boulevard Provencher. La firme d'architectes Green, Blankstein et Russell a proposé un projet qui ferait de cette région le centre véritable de la ville. Dans la maquette ci-dessus on remarque un ensemble d'immeubles à haute densité, un hôtel, deux ou trois parcs, des bureaux et un quartier résidentiel. Les architectes ont évité la difficulté que leur présentait la voie ferrée en construisant par-dessus, ce qui permettrait aux citoyens d'avoir accès au parc sur les bords de la Rouge. Il paraît, toutefois, que le gouvernement métropolitain se proposerait de faire de cet espace libre un point d'échange où se rencontreraient de grands boulevards métropolitains.

(Photo Green, Blankstein, Russell, archictes)

Les paroissiens de La Broquerie fêtent la St-Jean-Baptiste

LA BROQUERIE — Le dimanche 23 juin, La Broquerie fêtait avec solennité la fête de la St-Jean-Baptiste. La journée débuta par une messe folklorique célébrée par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Les élèves de l'école secondaire firent les frais du chant, accompagnés à la guitare par Marcien Laurencelle. A l'église, les scouts et les guides précédèrent la procession et prirent place en avant avec leur drapeau. Vinrent ensuite les enfants de choeur et le petit St-Jean-Baptiste personnifié par le jeune Roger Balcaen, fils de M. et Mme Fernand Balcaen.

Immédiatement après la messe, le défilé se déroula comme suit: chevaux, Scouts, Guides, petit St-Jean-Baptiste, bicyclettes et Reine du Carnaval suivis des automobiles des paroissiens. Ce fut ensuite le dîner champêtre sur le terrain de pique-nique.

Il y eut défilé de bicyclettes, jeux de balle pour les filles et les jeunes et de nombreux autres jeux divers qui attirèrent jeunes et moins jeunes.

La principale attraction de la journée fut le grand tournoi de balle dure à laquelle participèrent les équipes de St-Labre, Woodridge, Ross, Ste-Geneviève, Ste-Anne Est, Giroux, les "Royals" de Ste-Anne et La Broquerie. Le club de Woodridge remporta la coupe de la St-Jean; Sainte-Geneviève se classa en 2e place et St-Labre en 3e.

La journée se termina par une soirée dansante organisée par les jeunes.

Merci à tous les parents et amis d'un peu partout qui sont venus célébrer la St-Jean à La Broquerie.

De la Saskatchewan à l'Atlantique

Le mercredi 3 juillet, un groupe de jeunes étudiants de la Saskatchewan arrivait à La Broquerie pour un court séjour. Ces 32 étudiants des 11e et 12e années, qui sont en voyage sous les auspices de l'A.C.F.S., arrivèrent à 5 h. p.m. et furent conduits immédiatement chez M. Jean-L. Lord où un souper leur fut servi par gracieuseté de La Broquerie Abattoir. Tous purent se détendre avant la soirée-rencontre organisée par la J.F.M., à l'arena. Une trentaine de jeunes de la place vinrent faire leur connaissance et très bientôt, il existait un climat d'entente et un joyeux entrain.

Les parents qui avaient accepté d'héberger les voyageurs vinrent les rencontrer et les emmenèrent ensuite dans leurs foyers respectifs.

Jeudi, ils passèrent la journée à visiter St-Boniface et Winnipeg pour revenir coucher à La Broquerie vers 9 h. 30 p.m. Le lendemain, à 1 h. p.m., M. Lord les guida dans une tournée paroissiale qui comprit l'église, les fermes Eugène Verrier, Nadeau Frères, Joseph Mireault, la porcherie et la cour à bois, et autres entreprises commerciales. Ils se rendirent ensuite, avec une quinzaine de jeunes de La Broquerie, à la piscine de Ste-Anne où ils s'en donnèrent à coeur joie au grand air avant le souper qui était organisé par M. Lord et gracieusement offert par la Chambre de Commerce et la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie. La journée se termina par une petite soirée d'adieu à l'arena. Tous étaient enchantés de leur séjour dans la localité et ont remercié gentiment leurs hôtes.

M. et Mme Lizée, les responsables du groupe, dirent quelle belle expérience un tel voyage peut être pour ces jeunes chanceux. Ils doivent se rendre jusqu'aux Maritimes en passant par l'Ontario, le Québec, visitant toujours les centres français.

Les voyageurs remercièrent tous ceux qui ont aidé d'une façon ou d'une autre à rendre leur visite à La Broquerie agréable et enrichissante.

Malade

Prompt rétablissement à Mlle Lorraine Kirouac, qui fait actuellement un séjour à l'hôpital général St-Boniface.

Va-et-vient

Bienvenue à la Rév. Soeur Ghislaine Dubé, soeur blanche, de Montréal, qui passe présentement quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Laurent Dubé.

Bienvenue aussi à Mme Jacques Callens et à son fils, de Dorval, Qué., qui sont en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Narcisse Fournier.

Bon voyage à Mlle Claudette Balcaen partie pour des vacances chez sa tante à Kelowna, C.-B.

M. et Mme Henri Laurencelle, de Vermont, E.-U., étaient de passage au Manitoba et visitèrent toute la parenté Laurencelle de La Broquerie, Ste-Anne et St-Boniface. Ils sont retournés enchantés mais surtout émerveillés des belles plaines de l'Ouest.

M. et Mme Eloi Gagnon sont de retour d'un beau voyage en Colombie-Britannique. Ils s'arrêtèrent d'abord chez M. et Mme Henri Gosselin, à Golden; passèrent quelques jours chez M. et Mme Esdras Lord à Penticton; se rendirent ensuite chez M. et Mme Edouard Lord, Mme Henry Savard, M. et Mme Paul Lord, ainsi que Mme Cécile Richardson à Vancouver. Ils visitèrent l'Ile Victoria et se rendirent dans l'Okanagan Valley. Sur le chemin du retour, ils s'arrêtèrent à Trail, prendre des nouvelles de M. et Mme Emile Boily. M. et Mme Gagnon étaient accompagnés de M. et Mme Alexandre Fabas, de St-Boniface.

M. et Mme Marcien Emond, de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., en visite au Manitoba, sont venus saluer la Rév. Sr Denise Emond, s.g.m., soeur de M. Emond.

N.-D.-de-Lourdes

Soirée Sociale

Le samedi 13 juillet, à 8 h. p.m., à la salle des Fils Natifs, à Saint-Boniface, aura lieu une soirée sociale en l'honneur de M. H. Osted et Mlle Annette Thorimbert à l'occasion de leur prochain mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités à y assister.

La civilité est un peu froide; elle est tout respect; la politesse est un commencement de flatterie élégante, mais qui s'adresse aux qualités d'autrui pour les mettre gracieusement en lumière.

Emile Faguet

M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Joseph, a fêté son 25e anniversaire de prêtrise

ST-JOSEPH — C'est avec joie et reconnaissance que les paroissiens de St-Joseph, MM. les abbés Louis Bédard, Edouard Fontaine et David Roy, ainsi que la famille Morin, célébraient le 25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Louis Morin, le dimanche 30 juin.

La messe solennelle fut célébrée par le jubilaire avec ses deux confrères de collège, MM. les abbés Bédard et Fontaine. Le neveu du pasteur, M. Louis Bouvier, fit la lecture de l'épître. La chorale de St-Jean-Baptiste se joignit à celle de St-Joseph pour exécuter les chants de la messe à quatre voix, ainsi que quelques cantiques appropriés.

Un succulent repas froid attendait les invités d'honneur à la salle paroissiale. Les familles avaient amené leur panier afin de participer à la fête.

M. Renald Parent, dans une adresse à M. l'abbé Morin, rappela les différentes étapes de son ordination. Il souligna aussi que ce prêtre d'hier était le prêtre d'aujourd'hui et que les pouvoirs reçus il y a 25 ans, demeuraient les mêmes. Il remercia Dieu, au nom des paroissiens, de pouvoir bénéficier de son expérience de prêtre engagé et convaincu. Un bouquet, garni de fleurs confectionnées avec des billets de banque, ainsi qu'une bourse, furent offerts au jubilaire par Gisèle Damphousse et Aurèle Houle.

Vu la fermeture de l'école de St-Joseph, les parents et élèves, par la voix du jeune Daniel Moquin, ont profité de l'occasion pour témoigner leurs remerciements et leur gratitude envers les religieuses de Notre-Dame des Missions et les enseignants laïcs pour leur dévouement généreux et inlassable auprès des élèves.

C'est en terme simple mais concret que M. l'abbé Morin remercia les deux prêtres qui avaient concélébré la messe avec lui, les paroissiens pour avoir pensé à sa famille et avoir organisé une telle fête.

MM. les abbés Fontaine, Bédard et Roy ont tous trois fait ressortir la vertu d'humilité de M. l'abbé Morin.

Vers la fin de l'après-midi, les enfants jouirent de crème glacée et le tout se termina dans une ambiance fraternelle.

Assemblée annuelle

La Coopérative de St-Joseph annonça à ses membres, lors de l'assemblée annuelle le 26 juin, que les dividendes seraient portés à 3.9 pour cent. Quarante personnes étaient présentes à cette réunion présidée par M. Etienne Brais. Les rapports furent lus par M. Yves Lafrenière, gérant.

Les revenus nets de l'organisation pour l'année écoulée sont de $6,050 sur les ventes se chiffrant à $154,429. Les membres se sont déclarés très satisfaits des profits.

De sincères remerciements furent adressés à M. William Beaulieu pour ses 22 ans de service comme directeur de la Coopérative locale. Il fut remplacé par M. Arthur Houle.

M. l'abbé L. Morin, en quelques mots, rappela aux personnes présentes que le succès de toute organisation dépend de la participation de chacun de ses membres.

Les prix d'entrée, deux certificats d'achat d'une valeur de $10.00, furent gagnés par M. l'abbé Morin et M. Bernard Sarrasin. L'assemblée se termina par un goûter.

Anniversaire

Les paroissiens de St-Joseph désirent offrir leurs meilleurs voeux à Mme Léonie Delorme à l'occasion de son 89e anniversaire de naissance, le 3 juillet. Malgré son âge aussi avancé, elle se tient encore occupée à crocheter des tapis, un de ses passe-temps favoris. Elle est l'aînée de la paroisse de St-Joseph.

Dunrea

Récemment, M. l'abbé P. Morand fut l'invité d'honneur à la cérémonie annuelle que les gens de Margaret organisent à la mémoire de leurs soldats morts au champ d'honneur. Le tout se passa autour du monument élevé à leur mémoire dans le centre du village. L'invité d'honneur fut encore d'une éloquence qui lui est propre, prenant comme sujet principal les vertus théologales: "Foi, Espérance et Charité". Tous les auditeurs furent très impressionnés et, à l'issue de la touchante réunion qui avait lieu à la tombée du jour, ils s'empressèrent de lui serrer la main en le félicitant chaleureusement.

Le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., des missions de Birtle, qui est à se construire une petite chapelle, a été très heureux de recevoir l'aide bénévole de quelques équipes d'ouvriers de cette localité, oeuvre de charité par excellence qui contribuera à faciliter l'oeuvre d'évangélisation dans ce coin de mission.

Toutes les amies de Mme Clara Fifi souhaitent à cette dernière un heureux séjour au Manoir de Somerset où elle va demeurer à l'avenir. Après une petite réunion amicale à la demeure de M. et Mme T. Boulet où le jeu de "500" fut à l'honneur, Mme Fifi quittait la paroisse le jeudi 4 juillet.

Tous souhaitent aussi à Mme Lucien Nault et à ses enfants, qui ont quitté cette localité pour aller demeurer à Belmont, bonne chance dans ce nouvel endroit.

MM. et Mmes Joseph et N. Boulet et Guy Paradis se sont rendus à St-Boniface, récemment, pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Thérèse Boulet, fille de M. Albert Boulet.

M. et Mme Placide Châtelain et leurs enfants, de St-Boniface, sont venus visiter M. et Mme N. Boulet.

M. et Mme Louis Bazinet, de St-Boniface, étant de passage dans les parages, se sont arrêtés saluer M. et Mme T. Boulet.

MM. et Mmes Raoul et Benoit Garand se rendaient tout dernièrement en Colombie-Britannique pour une fête de famille.

Tous souhaitent d'heureuses vacances et des pêches miraculeuses à MM. et Mmes Arthur Paradis et Joseph Boulet qui se sont dirigés, ces jours-ci, vers Le Pas pour quelques semaines d'excursions.

Fête familiale

Comme par les années passées, à la même date, les familles Légaré, de cette localité, et la parenté de l'extérieur se réunissaient le dimanche 30 juin, pour de joyeuses agapes. Comme il était impossible, vu la pluie abondante qui tombait ce jour-là, de participer à une fête champêtre, ils louèrent la salle paroissiale pour le lieu du joyeux rendez-vous.

En plus des familles Emile et Nazaire Légaré, de M. Jules Légaré et d'autres parents de cette localité, MM. et Mmes Charles et Roger Légaré et leurs enfants étaient venus de Gimli et Kamsack, Sask.; M. et Mme Bill Campbell et leurs enfants, de Kildonan; Mme Géraldine Bonnefoy, de Winnipeg; Mme Emma Légaré, du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes, et quelques autres de différents endroits.

Comme il fait bon de se retrouver ensemble après une longue absence!

La paroisse d'Otterburne perd son curé

OTTERBURNE — Pour nous, tous les paroissiens d'Otterburne, ce fut une triste surprise d apprendre que le R. P. Maurice Monette, C.S.V., curé, devait quitter la parc sse pour aller remplir une autre fonction dans l'Est.

Mis au courant de ce changement, seulement trois jours avant le départ du Père Monette, les paroissiens ne perdirent pas de temps à organiser un programme d'adieux pour ce pasteur si dévoué.

Les deux messes du dimanche 30 juin mirent à jour la grande émotion éprouvée par tous les paroissiens. Après la grand-messe, les familles de la paroisse (parents et enfants) se rendaient à la salle récréative pour rendre un dernier hommage à celui qu'ils perdaient. Plus de 250 personnes prirent part à un excellent buffet organisé par les syndics et les dames de la paroisse.

Au son de la musique, exécutée par Mlles Madeleine Bell et Lise Gobeil, le Père Monette fit son entrée pour aller prendre place à la table d'honneur où l'on y remarquait aussi les personnes suivantes: le R. P. A. Gagnon et le R. F. R. Larue, C.S.V., le R. F. Sorin, P.B., Soeur Supérieure des Oblates, Soeur Supérieure des Filles de la Providence, M. Z. Audet, préfet de la municipalité, M. Ernest Carrière, conseiller local, M. Gérard Vermette, commissaire de la Division Rivière-Rouge, MM. Paul Carrière, Eudore Lacasse et Eugène Genest, syndics de la paroisse, et M. Antoine Morin, maître de cérémonies.

Quelques paroles très touchantes par M. Morin précédèrent le bénédicité récité par le Père Gagnon. Ce fut ensuite un vrai repas de famille, une rencontre qui ne s'oubliera certainement pas.

Quelques mots en anglais par le maître de cérémonies furent très appréciés par les gens de langue anglaise. Non moins touchant fut le discours bilingue du préfet, M. Audet. Un chant à répondre fut exécuté par Soeur Forest, de la Providence Ste-Thérèse. Le président des syndics, M. P. Carrière, lut ensuite une émouvante adresse au Curé. Et c'était le tour du Père Monette. Ses paroles charitables ne tardèrent pas à serrer le coeur et à faire verser des larmes aux hommes comme aux femmes. Cette même émotion dura tout au long du défilé des familles qui voulaient donner la main à celui qu'elles perdaient.

Les paroissiens d'Otterburne veulent redire au R. P. M. Monette qu'ils garderont de lui le meilleur des souvenirs, qu'ils demandent à Dieu de bénir ce prêtre partout où il ira, qu'ils le remercient très sincèrement pour tout ce qu'il a fait pour eux durant les sept années passées dans la paroisse, et qu'ils lui offrent la plus cordiale bienvenue dans leur paroisse et leurs foyers, si la Providence permet qu'il revienne dans l'Ouest.

Ste-Agathe

Remerciements

M. et Mme Maurice Lemoine et leur famille désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du décès de leur fille et soeur, Lucille.

Va-et-vient

M. et Mme Edouard Dumesnil et leur fils, Denis, ont beaucoup joui de leur voyage à Lac Pelletier, Sask., Vancouver et Victoria, C.-B., et à Cold Lake, Alta.

M. et Mme Hodgson, du comté de Durham, Angleterre, sont en visite chez leur nièce, Mme Elie Dorge, pour quelques mois.

Mme Orise Joyal recevait, le samedi 29 juin, la visite de son fils, Aurèle, et sa famille, de Dauphin.

Mme François Héroux est revenue très enchantée d'un voyage de cinq jours à Minneapolis, E.-U., où elle a visité ses frère et belle-soeur.

Chapitre général

La Supérieure du couvent de Ste-Agathe, la Rév. Sr Pierre-Joseph (Adelina Gagné), déléguée à la deuxième session du Chapitre général des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, est partie le 2 juillet pour aller assister aux assises à Outremont, Montréal. Les gens de Ste-Agathe se réjouissent d'apprendre qu'en dépit de la fin de son terme comme supérieure, Sr Pierre-Joseph restera attaché au couvent de la localité.

Voeux perpétuels

Le jeudi 4 juillet, Soeur Simone Parent (Richard-Joseph) prononça ses voeux perpétuels à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg avec une compagne, Soeur Anthony Maureen (Anne Jonker). On remarquait à cette cérémonie plusieurs personnalités ecclésiastiques et religieuses et de nombreux parents et amis, entre autres Mgr C. Empson, cousin de Sr Parent.

La cérémonie fut présidée par Mgr M. Baudoux et le sermon de circonstance fut donné par Mgr A. J. McInerny. Un banquet suivit la cérémonie religieuse, réunissant les familles des élues du jour, les religieuses et les invités d'honneur.

Fannystelle

Çà et là

A la fin de cette année scolaire, les parents et élèves organisèrent une petite soirée en l'honneur de Soeur Alphonse-de-Ligouri, qui termine son terme de six ans comme supérieure et qui consacrera l'année prochaine aux études dans l'Est. Son souvenir demeurera gravé longtemps dans la mémoire des jeunes et des moins jeunes pour qui elle s'est dévouée sans compter.

Prompt rétablissement à Mme Gustave Painchaud, qui se remet d'une opération orthopédique, ainsi qu'à Lionel Painchaud, qui a subi un malheureux accident vers la fin des classes.

M. et Mme Gaspard Piché revenaient, le 29 juin, d'un séjour de deux semaines à Montréal où ils visitèrent leur fils, Camille, et d'autres parents.

Sincères condoléances à la famille Black à l'occasion du décès subit de Mme Elmyre Black, le 2 juillet.

Aubigny

Fermeture de l'école

Le samedi 29 juin avait lieu la fermeture de l'école Provencher où, depuis 1910, des institutrices dévouées, dont les Filles de la Croix, enseignèrent le cours élémentaire à un grand nombre d'élèves d'Aubigny.

A cette occasion, M. l'abbé L.-J. Caron, curé, les institutrices et les élèves se réunirent en l'église paroissiale pour réciter ensemble la consécration au Sacré-Coeur et pour la dernière distribution des diplômes. Tous firent ensuite une dernière visite à l'école où il y eut lecture d'adresses et échanges de cadeaux.

Avec le même regret, les élèves des 10e, 11e et 12e années disent adieu à l'Institut collégial de Ste-Agathe et iront ailleurs réclamer leur part d'éducation.

Les gens de la localité et les anciens élèves remercient tous les enseignants, ainsi que tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à la formation solide et chrétienne des jeunes d'Aubigny.

Çà et là

M. et Mme Noël Roy sont revenus enchantés d'un voyage au Québec et en Ontario. A Ottawa, ils visitèrent M. Maurice Kenny, agronome au service du gouvernement fédéral et ancien élève de l'école Provencher.

Mme W. Houle (née Marie Guillou), de Regina, Sask., est venue visiter ses parents et amis.

Mlles Yvette Clément et Mariette Robert sont les heureuses gagnantes d'un voyage à Vancouver, organisé par M. Delaquis.

En Saskatchewan

Spiritwood

S.E.V.

Mlle Anne Francon, élève de 11e année à l'école séparée de Spiritwood, représentera la paroisse durant une tournée interprovinciale de six semaines, organisée par le comité "Saskatchewan Etudiante Voyage '68".

Trente étudiants, qui suivent le programme de l'ACFC, participeront à cette tournée qui a pour but de permettre aux étudiants de visiter les endroits importants du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Le 28 juin, le groupe d'étudiants se réunissait à North Battleford pour un programme de préparation de deux jours avant le départ le 1er juillet. Le voyage se terminera à Saskatoon le 11 août.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Jules-Aimé Larose, d'Ottawa, ont rendu visite à M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille.

Mmes Marie Audet et Claude Chabot se sont rendues à Swift Current pour rendre visite à M. Rosaire Bergeron, de Val Marie, hospitalisé.

M. et Mme Aristide Fournier sont allés conduire leur fille, Soeur Marie-Anne Fournier, et ses compagnes à Winnipeg, d'où elles se rendaient à Sillery, Qué.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leur famille ont conduit leur fille, Rita, à l'hôpital des Soeurs Grises pour intervention chirurgicale, et M. et Mme Paul-Emile Lacasse ont conduit M. Georges Lacasse au même hôpital. Son épouse l'accompagnait.

Plusieurs Ferlandais passent les fins de semaine à Lac Pelletier.

En Saskatchewan

St-Brieux

Çà et là

Une clinique de détection de la tuberculose, du diabète et du cancer des poumons, tenue à St-Brieux les 12 et 14 juin, fut un vrai succès, grâce au dévouement de tous, mais surtout à celui des conseillers de la municipalité qui ont averti les gens de la campagne, à MM. W. Wilson et E. Robert, qui ont averti les gens du village, à Mmes Germaine Hamonic et Jeanne Creurer, qui organisèrent l'aide à la salle paroissiale, et à Mme Ethel Gaillard, qui s'occupa de servir un goûter aux nombreux travailleurs.

Le 19 juin, les marchands du village et les instituteurs et institutrices se réunissaient à la salle de M. Pierre Boissière pour un souper-soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme Myron Shalley.

Le 26 juin, les Dames de Ste-Anne honoraient à leur tour deux membres de la congrégation qui quittent la paroisse: Mmes Olga Shalley et Aline Happ. On présenta à chacune, comme souvenir, un joli crucifix.

Les 15 et 16 juin, deux Chevaliers de Colomb, MM. Théophane Ferré et Arthur Creurer, et leur familles se rendaient au camp Jean Bosco afin de prêter main-forte pour les préparations du camp pour les jeunes. Le samedi suivant, MM. Yves Rohel et Joe Legatt s'y rendaient pour travailler à leur tour.

M. et Mme Jules Hamonic, accompagnés de Mme Paul Creurer, sont partis en voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Norman Hadden et leurs enfants, de Ste-Rita, Man., sont en visite chez les familles Rohel et Perrot.

M. Louis Dubé assistait, le 29 juin, aux funérailles de son frère, Jean, à Périgord. Sincères condoléances à M. Dubé.

Le samedi 29 juin, le R. P. J. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Clara Nagy, fille de M. et Mme Samuel Nagy, de St-Brieux, à M. Ernest Kokoski, fils de M. et Mme Fred Kokoski, de Regina.

Prompt rétablissement à Mme Marie L'Hénaff, patiente à l'hôpital de Melfort, à Mme Frank Badinski et la jeune Marianne Ollivier, hospitalisées à Saskatoon, et à Mme Denise Peterkin, en convalescence à la maison.

Willow-Bunch

Va-et-vient

MM. et Mmes Antonio Fiset et Albert St-Yves sont partis le 26 juin pour aller visiter leurs parents, M. et Mme Gérald Fiset, de Fort St. John, M. et Mme B. Gaboury, de Eaglesham, Alta, et M. et Mme D. Dionne, de Dawson Creek.

M. et Mme L. Couture se rendirent à Moose Jaw, le 21 juin, pour examen de la vue. M. Alcide Piette, qui les accompagnait, subit un examen médical.

M. Paul Boulianne a conduit sa soeur, Monique, et sa grand-mère, Mme Colleaux, à Regina où elles prirent l'avion pour Toronto.

M. Raymond Campagne est allé à Saskatoon récemment pour examen de la vue.

Mme Sylvio Grégoire, de Montréal, a visité M. et Mme Rosario Grégoire et Mme Albert Bilodeau, de Coronach. Elle passa une couple de jours chez MM. et Mmes Wilfrid Benoit et Alcide Grégoire, à Esterhazy.

M. Martial Joyal est allé à Prince-Albert y chercher ses quatre fils aux études à cet endroit et continua à Jackfish pour y chercher ses deux plus jeunes fils qui passèrent l'année chez leur grand-mère maternelle. Ensuite, il revint à Willow-Bunch où il passera les vacances avec ses enfants et sa grand-mère.

M. et Mme Rosario Grégoire eurent la visite de MM. Alcide Grégoire et Wilfrid Benoit, d'Esterhazy, et de leur neveu, le R. P. Lionel Benoit, O.M.I., de Fort Frances, Ont.

M. et Mme Siméon Boisvert et leurs filles, Ida, Angèle et Vivianne, se rendirent à Cadillac, le 28 juin, pour y visiter des amis. Angèle se rendit à North Battleford avec M. et Mme René Couture, de Ferland, qui y conduisirent leur fille, Lorraine. Ces deux jeunes filles, ainsi qu'une trentaine d'autres étudiants, feront une tournée dans l'est du Canada jusqu'à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Mme Paul Campagne est revenue, le 22 juin, de son séjour à Duncan et Victoria, C.-B., et demeurera à Willow-Bunch.

M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, ont visité leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, récemment.

M. Marcel Mondor est de retour de l'hôpital de Rockglen où il fut patient pendant quelques jours.

Mme Henri O'Reilly a subi une opération à l'hôpital d'Assiniboia, récemment. Sa mère, Mme Thérèse O'Reilly, d'Assiniboia, prend soin des enfants durant son séjour à l'hôpital.

Mlle Roséda Rondeau est hospitalisée à Regina, à la suite d'une fracture à un genou.

Mme Emile Trudelle fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia, récemment.

Mme W. Winslow est patiente à l'hôpital de Moose Jaw.

M. Robert Piché, au service de la Compagnie C.C.I.L. à Winnipeg, est venu passer la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Piché.

M. et Mme J.-B. Giraudier et leurs enfants, Lilianne et Richard, sont partis par avion de Regina, le 25 juin, pour se rendre à New Westminster, C.-B., afin d'assister au mariage du frère de Mme Giraudier, M. Jean Knapp, le 29 juin. Ils retournèrent à Regina le 1er juillet, car leur fille, Lilianne, commençait un cours d'été le 2 juillet.

M. et Mme Albert Lemieux sont allés visiter leurs gendre et fille, M. et Mme R. Ecker, à Calgary, récemment.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, ont visité leurs parents, récemment.

M. Claude Savoie, de la Gendarmerie Royale, stationné à Montréal, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Delphis Savoie.

M. et Mme Robert Philippon et leurs enfants, Gisèle, Gérald et Edouard, sont allés passer leurs vacances au nord de la Saskatchewan. Ils visiteront leurs gendre et fille, M. et Mme L. Meyer, à Gronlid.

M. et Mme Philippe Cayer et leurs enfants, Colette, Dianne et Robert, sont partis pour quelques jours de vacances à Black Hills.

Victoire

Çà et là

La famille Victor Bouchard recevait récemment la visite de M. et Mme Wilfrid Bouchard, de Port Alberni, C.-B., de M. et Mme Georges Painchaud, de Vernon, C.-B., et de M. et Mme Onil Poirier et leurs deux fils, de Barnaby, C.-B.

Le dimanche 16 juin avait lieu une réunion de parents et d'amis chez M. Léonide Durette à l'occasion de leur prochain départ. Une adresse fut lue par Mlle Suzanne Charpentier et un joli cadeau leur fut présenté. M. et Mme Durette et leurs cinq enfants partaient le 28 juin pour résider à Prince-Albert. C'est avec regret que tous voient partir cette famille, toujours dévouée pour les organisations paroissiales et qui a toujours contribué au chant et à la musique d'Eglise.

Un tournoi de balle molle, organisé par le Club des Alouettes, eut lieu le 23 juin au lac Morin. Une température favorable contribua à faire de cette journée un grand succès.

Le 28 juin, M. et Mme Georges Charpentier et leur famille se dirigeaient vers Edmonton pour des vacances. En passant à North Battleford, ils y laissèrent leur fille, Pauline, qui, le 1er juillet, se rendait dans l'Est avec un groupe d'étudiants pour un séjour de six semaines.

Le vendredi 28 juin, tous les parents du R. P. Henri Bujold, O.M.I., se rendaient à l'église où fut célébrée une messe d'action de grâces en commémoration des 21 ans de vie sacerdotale du Père Bujold. Il y eut ensuite souper champêtre près du lac Morin. MM. et Mmes Léo et Ludger Préfontaine célébraient également leur vingtième anniversaire de mariage. Le Père Bujold, missionnaire en Bolivie, est dans la localité pour quelques semaines.

M. et Mme Charles Bujold et leurs trois filles, d'Edmonton, ainsi que M. et Mme Aristide Desjardins, de Regina, sont en visite chez M. et Mme Lorenzo Desjardins.

Mlles Marie Watrin, de Prince-Albert, et Gaétane Duret, de Saskatoon, sont en visite chez leurs parents respectifs.

Sont revenus pour les vacances d'été: Joceline et Ghislaine Beaulac, de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, Béatrice Watrin, de l'Académie de Prince-Albert, Serge Durt et Laurent Préfontaine, du collège Notre-Dame, ainsi que Johanne, Doris et Paul Tremblay, du couvent de St-Louis.

M. Gilles Préfontaine a passé quelques jours à l'hôpital de Big River, à la mi-mai.

M. et Mme Paulin Tremblay, MM. Gilles et Luc Tremblay se rendaient à Bar Head, Alta, le 11 mai, pour le mariage d'une cousine.

Soeur Thérèse Préfontaine a passé une semaine chez ses frères, Léo et Ludger, et leurs familles.

M. Joseph Lalonde a fait un séjour de quelques jours à Cold Lake, Alta.

Mme Simplice Bandet est, depuis un mois, en visite chez ses gendre et fille, M. et Mme Martin Marchildon.

M. et Mme Georges Chabot, de Montréal, visitent leur parenté dans la paroisse.

La Suisse, enclavée au milieu des terres, n'en est pas moins une puissance maritime, grâce au Rhin qui relie Bâle à la mer du Nord, une distance de 516 milles. Le Rhin, ce fleuve majestueux qui borde six pays d'Europe, d'ici à 20 ans, sera également relié aux Balkans et à la mer Noire par des canaux qui rejoindront le bassin du Danube.

• • •

La durée normale de la vie humaine est d'un siècle. Peu d'hommes, il est vrai, atteignent a ce terme. C'est que bien peu font ce qu'il faut pour y parvenir. Avec nos moeurs, nos passions, nos vices, l'homme ne meurt pas, il se tue.

M. Flourens

Debden

Çà et là

M. et Mme Emile Houde, accompagnés de leur fils, Edgar, sont allés à Calgary, Alberta, visiter leurs fils et bru, M. et Mme Gérard Houde.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène Labrecque, Mmes Henri et Omer Lajeunesse, MM. et Mmes Charles Doré, Roland Beaulac et Edmond Lajeunesse sont allés à Rosetown.

M. et Mme Emile Couture sont de retour de l'Alberta où ils ont visité leur fils, Louis, de Calgary, et leurs gendre et fille, M. et Mme Lionel Dion, d'Edmonton.

M. et Mme Athanase Lajeunesse ont eu la visite de MM. et Mmes Félix Labrecque et Georges Grimard, de la province de Québec. Avec M. et Mme Edgar Lajeunesse, ces derniers se sont rendus chez M. et Mme Louis Huot, à Chitek.

M. et Mme Maurice Cyr et leurs deux enfants, David et Denise, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Emilien Cyr.

M. et Mme Guy Jean, de Saskatoon, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Louis Jean.

Prompt rétablissement à M. Théophile Leclerc, hospitalisé à Big River.

Vawn

Va-et-vient

M. et Mme R. Baillargeon ont assisté au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Georges Carrière, à Prince, Sask., le samedi 30 juin. Mme Carrière est la soeur de Mme Baillargeon.

M. Elzéar Gélinas a passé quelques jours à Regina, la semaine dernière, pour affaires.

M. et Mme Emile Vallière, de la Californie, sont en visite chez leur neveu et sa famille.

M. et Mme Allan Mannix, de Port Alberni, C.-B., sont de retour chez eux après avoir passé deux semaines à visiter parents et amis à Vawn et Edam.

M. Philippe Lévesque, de Port Alberni, est en vacances chez ses oncles, MM. Henri et Ernest Blais, et leurs familles.

Etaient en visite chez les familles Blais pour la fin de semaine du 1er juillet: M. Alphonse Blais et sa famille, de St-Paul, Alta.

M. et Mme David Weber ont accompagné M. et Mme Jack Abbot, de North Battleford, à Waskesiu pour un congé de quelques jours. Ils ont visité des amis à Prince-Albert et Saskatoon, à leur voyage de retour.

M. et Mme E. Blanchette ont visité de la parenté à Prud'homme, la semaine dernière, et ont assisté à un shower en l'honneur d'une nièce.

M. et Mme Amédée Lavigne et leur fille, Cyndy, de Detroit, étaient en visite chez M. et Mme Higgins durant la dernière semaine de juin.

M. et Mme L. Cadrin, de Saskatoon, ont rendu visite à leurs beau-frère et soeur, M. et Mme E. Lacoursière, durant la fin de semaine de juin.

M. et Mme Wilfrid Beaudoin recevaient la visite de leurs trois filles et gendres, MM. et Mmes J.-Marc Roy (Germaine), d'Allan, Ted Philips (Thérèse), de Turtleford, et Peter Dimen (Jeanne), de Regina, pour la longue fin de semaine.

M. Florent Pelchat est de retour chez lui après avoir passé quelques jours à l'hôpital d'Edam. Etaient en visite chez lui pour la longue fin de semaine: ses gendre et fille, M. et Mme Charles Blais (Berthe).

M. et Mme A. Latendresse recevaient aussi, pour la longue fin de semaine, leur fille, Irène, son époux et leur fille, Dolorèse, de Prince-Albert.

Mlles Lucille Desmarais, Marie Dion et Jocelyn Jullion, de Saskatoon, visitaient leurs parents, le 1er juillet.

Mme E. Gérard, mère de Mme W. Beaudoin, est allée passer quelque temps chez sa parenté à Winnipeg. Sa petite-fille, Mme J.-M. Roy (Germaine), l'accompagnait.

Zenon Park

Çà et là

Etaient de passage dans la localité ces jours derniers pour y visiter des parents et amis: M. Robert Brisebois, de Palm Spring, Cal.; M. et Mme Henri Clusiault et leurs enfants, d'Esterhazy; Soeur Donatienne Hudon, Soeur de la Providence, d'Edmonton; M. Georges Arès, d'Ottawa, Ont.; M. Azelus Foucher, de Haney, C.-B.; Mme Augustine McCrea, de Kelowna, C.-B.; M. Roger Soucy, de Leroy; M. G. Francis Brad, de Leask; M. Paul Mercier et sa soeur, Armelle, M. Raymond Hudon et M. et Mme L. Audegand, de Saskatoon; M. l'abbé Aurélien Lalonde, son frère, Jean, et leur mère, Mme Gilberte Lalonde, de St-Boniface, Man.; Soeur Lucienne Mercier, S.N.D.E., d'Emonton; MM. et Mmes Robert et Gilles April, de Saskatoon.

Se sont rendus à Moose Jaw pour le mariage Courteau-Staniowski: M. et Mme Jean Courteau et leurs enfants, Murielle, Estelle et René, M. Georges Arès, Mlles Lucille Fortier et Denise Houle, institutrices à l'école du village.

Une pluie continuelle d'environ 30 heures est tombée dans le district les 29 et 30 juin, redonnant ainsi un renouveau à la récolte qui semblait souffrir de la sécheresse depuis trois semaines.

La manufacture de briques de luzerne fonctionne jour et nuit depuis quelque temps. Six à huit employés voient à ce que toutes les machines installées dans les bâtisses fonctionnent efficacement.

Saint-Isidore de Bellevue

Çà et là

Le dimanche 16 juin, les parents de Mlle Georgine Gareau se rassemblaient à la salle pour fêter son anniversaire de naissance. Tous étaient présents, excepté un frère, Laurent, de Bonnyville, Alta. Le dîner avait été préparé par Mme P. Gareau, et les neveux et nièces de l'héroïne du jour avaient préparé une séance. Il y eut aussi présentation de sketches. Etaient aussi présentes à la fête: les Filles de la Providence de St-Louis, Prince-Albert et Prud'homme.

Le même soir, chez M. Louis Gaudet, se rassemblaient les parents de Mme J.-M. Frappier, de Montréal, pour fêter son départ après une visite dans la localité, accompagnée de Sr Marie-du-St-Sacrement, venue pour l'ordination de M. l'abbé Gustave Dubois. Soeur Chamberland, S.G.M., était aussi venue de St-Boniface pour cette ordination. Elle en profita pour visiter tous ses parents de Bellevue, Albertville, Vonda, St-Denis et Saskatoon.

Le 21 juin, Mlle Léonette Gareau fut très surprise de la petite soirée organisée à la demeure de M. Gilbert Gareau à l'occasion de son prochain mariage. Elle reçut plusieurs beaux cadeaux.

Le 30 juin avait lieu un shower à la salle en l'honneur de Mlle Nicole Gaudet à l'occasion de son mariage prochain.

M. et Mme Paul Gareau, accompagnés de M. et Mme Alain Gaudet, partaient le 1er juillet pour un voyage d'une semaine au Parc national Yellowstone.

Le 1er juillet, M. Edgar Topping montait au volant de l'autobus de M. Gilbert Gareau dans lequel prenaient place 32 élèves de la province pour le voyage SEV de six semaines. Mlles Marthe Dubois et Daniel Gaudet avaient été choisies pour représenter l'école de Bellevue, et M. Rupert Baudais représentait le Collège Notre-Dame.

Le 10 juillet, Mlle Lucienne Gareau partit pour un voyage de six semaines en Europe.

Le 6 juillet avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Aline Cousin. Il y avait une bonne assistance et tous ont eu beaucoup de plaisir.

Le 7 juillet, un autre shower avait lieu à la demeure de M. Denis Gaudet en l'honneur de Mlle Irène Gaudet, maintenant de Domremy mais native de Bellevue où elle fit ses études primaires.

Le 14 juillet, à la salle, aura lieu un shower en l'honneur de Mlles Claudia et Linda Gaudet.

Regina

Alliance Française

L'Alliance Française de Regina se fait un plaisir de faire connaître les noms des bénéficiaires des bourses pour 1968: M. M. H. MacCuish, de Leroy, Mlle C. Martin, de Willow-Bunch, Mme Alice Seberson, d'Ogema, Mme Margaret Heidinger, de Lampman, M. Robert Revet, de Regina, Mme Anita Armstrong, de Pangman, Mme Elizabeth Thiele, de Spring Valley, Mme Connie Blenkinsop, d'Ormiston, Mlle Shirley Alma de Regina, et Mlle Janet Hone, de Regina.

Le montant de chacune de ces bourses est de cent dollars.

L'Alliance Française a accordé ces bourses pour les cours suivants: Français 261 (à Regina), Français 174, 184, 194 et 374 (à Gravelbourg) et cours bilingues à Regina en septembre.

L'intérêt suscité par ces bourses a dépassé les espoirs de l'Alliance Française et nous n'avons pu accorder de bourses à un bon nombre de candidats. Nous présentons donc nos regrets à ces candidats.

Méfiez-vous des régimes "de ma grand-mère"

TORONTO — Craignant les effets nocifs de certains régimes de "bonnes femmes", Corinne Trerice s'est mise à collectionner les dictons, recettes charlatanesques et régimes "de ma grand-mère".

Mlle Trerice, directrice du service de nutrition à l'Association des fondations du lait du Canada, reconnait que les avertissements répétés ont provoqué une saine crainte des cures d'amaigrissement, ajoutant cependant que les gens qui ont ferme confiance dans les recettes de leurs grands-mères et les chercheurs de panacées trouvent encore à qui parler.

Mlle Trerice rappelle que leur vraisemblance et leur capacité d'attirer l'intérêt proviennent justement du fait que la plupart mentionnent des aliments parfaitement sains, comme les pamplemousses et le lait écrémé pour les cures d'amaigrissement, ou la mélasse et le yogourt, le miel et le vinaigre pour les diètes sanitaires.

Ce dont les gens ne sont pas conscients, parfois, c'est que les bons aliments peuvent devenir dangereux si l'on s'en contente sans prendre rien d'autre ou si l'on se fie sur eux pour prévenir ou guérir des malaises.

La plupart des dictons diététiques sont moussés par des gens qui entendent faire de l'argent avec la vente d'un livre ou de certains produits. Mlle Trerice fait remarquer qu'ils comptent sur l'intérêt du public et sur une certaine confusion bien compréhensible.

Argent gaspillé

Des gens qui ne savaient pas trop à quoi s'en tenir à propos de ces recettes fausses ont ainsi acheté des tonnes de graines de fleur-soleil, d'huile de safran ou de produits pour les os. Certains prennent du miel et du vinaigre pour soulager leur arthrite, alors qu'on "n'a jamais prouvé que les habitudes alimentaires aient quelque chose à voir avec l'arthrite", ajoute Mlle Trerice.

Selon elle, on ferait mieux de dépenser son argent pour un régime équilibré ou pour des soins médicaux plutôt que pour des sornettes.

A l'heure actuelle, bien entendu, la marotte du jour est le régime pour perdre du poids; Mlle Trerice dit que la diète de ce genre est inoffensive lorsqu'elle dure peu, et elle peut même arriver à réduire le poids, surtout à cause du goût affreux des ingrédients.

"Les diètes dangereuses sur le plan sanitaire et nutritif sont celles que les gens peuvent suivre longtemps. Elles ne donnent pas un régime alimentaire normal."

Comme exemple, Mlle Trerice cite la guerre aux hydrates de carbone, régime qui, tout en satisfaisant la faim, peut causer une maladie découlant de la trop forte ingestion de gras et de la consommation trop faible de certains minéraux et vitamines.

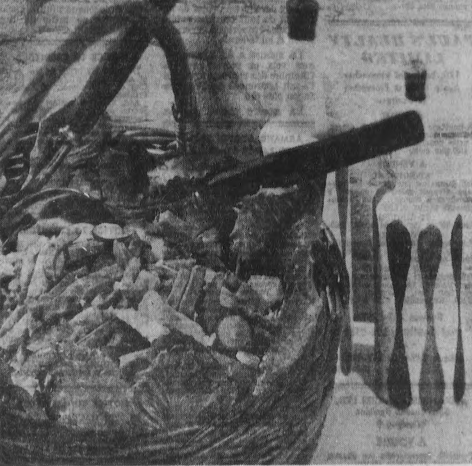
Certaines diètes liquides, d'autre part, fournissent peut-être tous les éléments nutritifs, mais pas assez de nourriture ou de calories pour être saines.

Les adolescents

Mlle Trerice se dit surtout préoccupée de l'effet de la propagande antipoids chez les adolescents, de même que des notions fausses sur les quantités de calories des aliments.

Elle nie par exemple que le pain brun ait moins de calories que le pain blanc, que les aliments cuits dans les plats d'aluminium causent le cancer ou que le jus de raisin puisse guérir le cancer, que la gélatine renforce les ongles, que l'ail puisse diminuer la pression sanguine.

Vive les pique-niques!



Cette salade jardinière célèbre juillet, mois des salades, car elle contient juliennes de dinde et de jambon, tranches de radis, piment et concombre en dés. Préparez-la à l'avance et juste avant le départ vers des gais horizons, tapissez un joli panier de feuilles de laitue puis versez-y la salade. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous souhaitent le plus joyeux et le plus savoureux des pique-niques.

Salade jardinière

3 tasses de dinde cuite, en juliennes	½ tasse de radis tranchés
1 tasse de jambon cuit, en juliennes	⅓ tasse de piment vert, en dés
½ tasse de céleri tranché	Sel
½ tasse de concombre en dés	Poivre
¼ tasse d'oignons verts hachés	⅓ tasse de vinaigrette

Mêler dinde, jambon, légumes, assaisonner et arroser de vinaigrette. Mêler et réfrigérer 2 heures. Servir sur laitue. 6 portions.

Note: Ajouter 1 tasse d'ananas en conserve coupé en dés.

Un camp de vacances pour les enfants ayant de la difficulté à apprendre

TORONTO — La colonie de vacances Towhee, dans la région d'Haliburton, en Ontario, accueille 36 enfants de 8 à 12 ans, tous souffrant de difficulté à apprendre, à cause de troubles de certaines facultés.

Ils ne sont pas arriérés mentaux et la plupart ont un quotient intellectuel moyen ou supérieur à la moyenne. Ils ne sont pas non plus émotivement déséquilibrés, quoique quelques-uns d'entre eux aient développé des troubles émotifs à cause d'un sentiment constant de frustration ou d'échec.

On estime qu'un écolier sur neuf au Canada est affecté de quelque forme de difficulté à apprendre. Or, la recherche et le traitement ne sont pas encore très poussés dans ce domaine.

Le camp Towhee, qui s'ouvrira pour la première fois cet été, vise au traitement, à la recherche et, bien sûr, au plaisir des vacanciers.

Le Dr Marvin Goodman, attaché à la colonie comme conseiller professionnel, affirme que le programme de six semaines pourrait bien faire connaître à quelques-uns leur premier succès.

"Les petits feront du camping, se baigneront, iront en bateau, créeront quelque chose. Ces enfants ont droit à la bonne vie. Ils en ont besoin."

Leur activité prendra parfois la forme d'une thérapie, par exemple pour améliorer leur sens de coordination, pour apprendre à gagner à ceux qui sont habitués à toujours perdre.

Faire un effort

"Peut-être ne jouerons-nous pas au baseball comme tout le monde; il faudra amender les règlements, car ces petits n'ont plus envie de risquer quoi que ce soit: ils n'ont pas souvent réussi; ils se disent, par conséquent: 'Pourquoi essayer autre chose?'

"Mais ce ne sera pas une école, voilà l'important. Tout se fera de façon à ce qu'ils s'amusent le plus possible."

On consacrera cependant du temps à étudier le problème de chacun. Les conditions de campement tiennent compte de ce mélange de cure et de plaisir. Les campeurs vivront à six par tente, chaque groupe accompagné de deux moniteurs. Plusieurs éprouvent de la difficulté dans leurs contacts personnels et n'ont jamais pris de responsabilités. On espère qu'ils prendront ensemble des décisions pour tout le groupe.

Outre l'effet personnel sur chaque enfant, les résultats de l'expérience serviront de plus d'une façon.

Au cours des quelques derniers jours du campement, les parents seront invités à venir vivre à proximité dans un motel, pour partager l'activité des enfants et discuter avec le personnel.

Les résultats de l'expérience seront aussi intégrés au programme de recherche commencé lorsque les parents ont rempli de longs et complexes questionnaires.

Enfants de partout

La colonie thérapeutique est administrée par la fondation Integra, organisme sans but lucratif, formé de professionnels et de parents, qui recueille des fonds de toutes les sources possibles.

Les frais de campement sont de $850 par enfant pour ceux qui peuvent se le permettre, moins pour les autres.

On a admis des campeurs de plusieurs provinces et Etats américains. L'an prochain, on espère pouvoir recevoir 90 enfants et l'année suivante, 132.

Le Dr Goodman invite quiconque intéressé au camp Towhee à demander des renseignements à la fondation Integra, 157, avenue Brahms, Willowdale, Ontario.

Si l'on passait des pommes

Note — Nous publions de nouveau cette semaine la pièce de vers qui paraissait en page 9 la semaine dernière. De malencontreuses coquilles s'étaient glissées dans le titre et la première ligne.

Au temps où, dans l'Eden, chaque étang était un miroir
Qui à Eve révélait sa grâce et ses charmes,
Elle allait, dévêtue, sans crainte ni
Soupçon qu'elle pût en rougir.
Ce fut seulement après avoir mangé de la pomme
Qu'elle se sentit prude devenir
Et, envers et contre tous, débattre
Le perpétuel problème de la nudité.
Depuis, toute son attention,
Son temps, son argent
Elle mit à ses vêtements.
Ainsi, je suppose, commença la bienséance
Et la modestie.
Mais la mode venue avec ses nouveautés,
La femme aux hommes dissimulant si peu,
On se prend à souhaiter qu'au nom de la décence
Quelqu'un revienne et passe encore des pommes!

Anonyme, adaptée de l'anglais.

Courrier de Louise

Q. — Notre fille de quinze ans dépense tout son argent de poche pour s'acheter des cosmétiques. Elle est grimée le matin pour aller en classe, comme une danseuse de ballet pour entrer en scène. Elle a un très beau teint tout frais et rosé et je n'arrive pas à la convaincre qu'elle est tellement plus jolie sans ce barbouillage. Je crains qu'elle ne se flétrisse la peau. Que faire?

Maman de Lili

R. — Il est bien malheureux que tant de belles jeunes filles aux frais minois ne réalisent pas que les cosmétiques, je devrais dire l'abus des cosmétiques peut, en effet, faner l'épiderme des jeunes. Un peu de rouge à lèvres et de poudre, c'est à peu près tout ce qui devrait être utilisé par les jeunes filles. Beaucoup de petites jeunesses se griment les yeux. J'espère qu'elles le font avec grand soin, car la peau des paupières est très fragile et se ride à un rien. Franchement, Madame, je ne sais que vous conseiller... Vous pourriez peut-être faire remarquer à votre jeune fille qu'elle a un peu plus de bleu sur une paupière que sur l'autre, que ses joues sont rougies inégalement, etc... Je ne crois pas qu'il soit utile de disputer, mais vous réussirez mieux en usant de beaucoup de tacte et d'affection.

☆ ☆ ☆

Q. — Est-il vraiment ridicule pour des gens qui habitent une très belle propriété à la campagne de vouloir s'installer pour manger dehors en été, surtout le dimanche? Nous avons vraiment un beau parterre: arbres, arbustes, fleurs vivaces, etc., et nos jeunes aimeraient tellement que nous en profitions comme les gens de la ville profitent de leur petit lopin de cour. Certains voisins trouvent que cela ne convient pas aux cultivateurs et trouvent notre idée ridicule. Mon mari ne supporte pas qu'on se moque de lui et il hésite à prendre une décision. Votre opinion, s'il vous plait. — **Campagnarde moderne**

R. — N'attendez plus pour vous installer, sans cela l'été sera passé. Je me demande souvent pourquoi nos cultivateurs, qui ont des fermes immenses, négligent si souvent les abords de leur maison et pourquoi ils ne profitent pas de la belle saison pour manger dehors. L'air est si bon à la campagne. Puisque ce sont vos jeunes qui désirent spécialement cette installation, assurez-vous de leur coopération dans le travail que comportent des repas servis à l'extérieur. Qu'ils fassent le service et qu'ils fassent le nettoyage et même, pourquoi pas, qu'ils apprennent à faire cuire des aliments sur le gril ou à la broche. Je connais certains hommes qui n'auraient jamais voulu "mettre la main à la pâte" et qui sont de véritable "chefs" quand il s'agit de cuisiner en plein air. Vous verrez vos enfants vouloir rester chez eux plutôt que de battre la campagne. Les amis qui riraient de vous ne tarderaient pas à rire avec vous et à vous imiter.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-sept ans et je viens de terminer une dure année de classe, la onzième. Je me sens excessivement fatigué et j'aimerais dormir, dormir et dormir. Malheureusement, on ne semble pas comprendre que j'aie besoin de sommeil. On me traite de paresseux et pourtant, quand je suis reposé, je ne me fais pas prier pour faire quoi que ce soit. Donnez-moi un mot d'encouragement. Les miens lisent attentivement votre courrier. Merci.

A bout

R. — A votre âge, le sommeil est un des meilleurs remèdes. Vos proches devraient certainement comprendre qu'en plus de votre année scolaire et des inquiétudes qu'elle a comportées, vous êtes encore en pleine croissance et que le repos et surtout de longues heures de sommeil vous sont essentiels. Les médecins et les instructeurs sportifs encouragent fortement les jeunes athlètes à prendre beaucoup de repos. Vous devriez dormir au moins dix heures chaque nuit, n'en déplaise à qui que ce soit. Votre santé d'adulte en dépend.

LOUISE

Ciel ensoleillé

Lès bains de soleil conviennent au bébé, d'après "La mère canadienne et son enfant", publication du ministère fédéral de la Santé.

Par une température assez chaude (au moins 74°), ils peuvent commencer quand le bébé atteint la troisième semaine. Mais pas aussitôt après le bain ou le repas; attendez une heure. Allez-y graduellement; deux minutes couché sur le dos, et deux minutes couché sur le ventre. Le bébé portera chemise, couche, ainsi que bonnet de coton avec bordure pour protéger les yeux. Augmentez d'une minute par jour pendant une semaine; puis recommencez, mais sans la chemise. Allongez les périodes jusqu'à ce que le bébé se tienne au soleil dix à quinze minutes par jour.

Si la peau du bébé rougit, ou si la température corporelle monte un peu, cessez pendant une couple de jours les bains de soleil. Au cours des grandes chaleurs, ces bains devraient avoir lieu avant dix heures du matin et après trois heures de l'après-midi. Les peaux pâles sont bien plus sensibles que les peaux foncées.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Lorsque vous allez en bateau, à la pêche ou si tout simplement vous travaillez près de l'eau, il serait bon de prendre certaines précautions, au cas il vous arriverait d'échapper vos clefs dans l'eau. Faites un trou dans un gros bouchon de liège; passez une chaine solide et enfilez les clefs indispensables: celle du bateau, de la maison, etc. Ainsi, le liège flottera et vos clefs n'iront pas au fond du lac ou de la rivière.

✦ ❊ ✦

Mme Machin, nouvelle fermière, est très mécontente.

— Votre engrain, dit-elle à son fournisseur, a une odeur effroyable. J'en voudrais d'autre, mais parfumé au jasmin ou au muguet.

✦ ❊ ✦

Si vos raccords de tuyaux d'aspirateur sont difficiles à défaire ou laissent passer de l'air, frottez les tours avec de la cire d'abeille. Ils glisseront mieux et seront hermétiques.

✦ ❊ ✦

Un repas différent: du boeuf en conserve avec sauce blanche et champignons, sur du pain de maïs grillé.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous faites cuire un mets au bain-marie, comme il n'y a pas une grande quantité d'eau dans la première partie qui va directement sur le feu, elle s'évapore vite et vous risquez de retrouver un chaudron brûlé. Si vous placez un couvercle de pot ordinaire dans le fond; lorsque l'eau sera basse, le couvercle vibrera, et son bruit attirera votre attention. Ce sera alors le temps d'ajouter encore de l'eau.

✦ ❊ ✦

Cocktail: mélange de boisson qui se transforme souvent en mélange d'idées.

✦ ❊ ✦

Savez-vous que la chicorée et la laitue, consommées crues ou cuites, offrent de réelles vertus sédatives? Leur consommation, ainsi que celle des endives, de pissenlit et même de carottes aident à mieux trouver "l'indispensable relaxation". La pomme, spécialement digestive si elle est râpée, peut contribuer également au calme et à la détente.

✦ ❊ ✦

Quand votre bébé a dans la gorge une chose qui l'étouffe, prenez-le par les jambes, mettez-lui la tête en bas et tapez-le vigoureusement dans le dos. Si cette méthode ne réussit pas, amenez-le aussitôt à l'hôpital le plus proche. N'essayez pas l'extraction au moyen de vos doigts; vous risqueriez d'enfoncer davantage l'objet.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 28

certitude, tout s'écroulait. Alors, Marie-Hélène se prépara au pire; courageuse en dépit de son inquiétude, impassible, elle questionna d'un ton neutre:

— Dites-moi ce qui vous amène. Ne croyez-vous pas qu'il faut être clair et franc dans la vie? La sincérité sauve bien des choses...

— ...ou les perd, mademoiselle, je le regrette pour vous. Vous êtes bien fiancée à Marc Vellac, n'est-ce pas?

— Oui. Mais...

— Je le sais, ne vous en étonnez pas. Ecoutez-moi et vous comprendrez. Vous l'aimez?

— Mes sentiments ne regardent que moi.

— C'est juste. D'ailleurs, ma question était inutile. Si vous désirez l'épouser, c'est que vous l'aimez. Il est beau, n'est-ce pas?... Mais, seulement, (et son ton se fit vibrant pour déclarer:) c'est moi qu'il doit épouser.

Mare-Hélène attendait cette phrase, elle la sentait venir depuis un moment, ce n'était là que la scène de jalousie classique d'une rivale. Sa protestation n'en perdit rien de sa vigueur:

— Vous mentez!

— Que voilà une réponse vulgaire! Vous réclamez la franchise, et celle-ci vous écorche déjà. Attendez d'y voir clair avant de vous fâcher. Aimeriez-vous être épousée sans amour? Par ordre, pour ainsi dire.

Marie-Hélène resta muette. Elle n'avait pas à discuter de son mariage avec cette audacieuse qui se révélait singulièrement indiscrète. Celle-ci, cependant, gardait son assurance pour expliquer:

— N'épousez pas Marc, laissez-le moi. Depuis près d'un an, nous sommes fiancés. Je sais que je ne suis pas jolie et que lui l'est trop! Vous voyez, je suis sincère. Par quel miracle cet homme fascinant m'a-t-il remarquée parmi tant d'autres? Je l'ignore. Mais c'est un fait: nous nous aimons. Quand il a annoncé à ses parents son intention de m'épouser, il s'est heurté à un refus catégorique; je n'ai pas de fortune et monsieur et madame Vellac veulent une bru très riche. Une lutte sourde m'opposait aux parents depuis plusieurs mois, quand a éclaté l'histore du testament. Je ne suis pas intéressée; l'argent, pour moi, passe bien après Marc. Mais pour les Vellac, l'argent, c'est tout! Madame Adolphe a dû se coucher en rentrant de l'étude notariale, le jour de la lecture du testament, car elle était malade de dépit. Rêver d'une grande fortune et n'en recevoir que des bribes!... Pour un coup, c'était un fameux coup!... Alors, ils commencèrent à mijoter leurs petites ruses pour vous reprendre l'héritage. Ils pensent y parvenir par une guerre d'usure, d'après ce que m'a dit Marc, car il me raconte tout. Ils espèrent aussi que le codicille du vieil oncle leur redonnera la fortune que vous ne méritez pas, d'après eux. On demanda à mon fiancé de jouer auprès de vous le rôle de l'amoureux; il refusa à cause de moi. Vous pensez comme cela pouvait me plaire!... Sa mère vint alors me voir — faut-il qu'elle tienne à cette fortune pour avoir sollicité mon concours! Je devais les aider à convaincre Marc et elle me promettait qu'aussitôt l'affaire terminée — par une victoire, selon elle! — j'épouserais Marc. Leur plan était simple, du moins je le croyais: leur fils endormirait votre méfiance et, pendant ce temps, les autres vous créeraient des ennuis, vous mettraient des bâtons dans les roues. Qu'auriez-vous répondu à pareille proposition? Je savais mon fiancé trop attaché à sa famille, trop mou aussi, pour se marier sans l'assentiment de ses parents; alors, j'ai accepté, et lui aussi. Nous n'aurions pas dû nous prêter à cette manoeuvre, je m'en rends compte, mais quand on désire follement une chose, on finit par ne plus regarder à l'honnêteté des moyens employés pour réussir. La comédie ne devait guère durer, d'après eux. Mais ils se trompaient, car jusqu'à présent, c'est vous qui triomphez. Vous avez du cran, et mon fiancé vous admire beaucoup.

Marie-Hélène restait impassible sous l'orage. Elle se demandait si cette Christine était inconsciente en se livrant si complètement et en livrant en même temps la famille Vellac, ou si c'était sa façon de mener le jeu, en découvrant toutes ses cartes.

Le monologue reprit, monocorde, impitoyable, en phrases décousues, issues d'une rumination inquiète:

— Quelquefois j'ai eu pitié de vous. Je vous fais du mal aujourd'hui, mais vous m'en aviez fait aussi sans le vouloir. Je continue donc, pour que vous compreniez bien. Mon fiancé montait régulièrement au château... en service commandé. Pendant ce temps, je me morfondais à Grenoble, en ressassant cette histoire, qui ne me plaisait toujours pas. Et si Mme Vellac me roulait moi aussi? Elle en était bien capable. Quand on part dans une direction, on risque d'aller fort loin. Je devenais de plus en plus soucieuse. Tout à coup, j'ai compris: on m'avait joué, à moi aussi, la comédie. Peut-être épouserais-je Marc, comme c'était promis, si la fortune revenait aux Vellac. Mais si c'était vous la gagnante, les parents forceraient leur fils à vous épouser!... Marc me répétait ce qu'on disait chez lui. Vous connaissez les hommes: ils racontent tout bonnement les choses sans deviner ce qu'elles masquent. Lui, il y croyait dur comme fer, à notre mariage. C'est un charmeur, qui sait dire de belles phrases, mais un être sans défense. Seulement, il s'est mis à changer. Auparavant, il me racontait ce que vous faisiez ou disiez, comment vous preniez les choses quand sa famille le trafiquait contre vous. Maintenant, il refuse de parler, et ses silences me font peur: un homme amoureux commence toujours par se taire. Et lui, il est en train d'aimer deux fiancées à la fois: c'est un peu trop pour mon goût. En tout cas, il n'a pas approuvé l'idée du télégramme, il a même protesté; mais ce pauvre garçon, dans sa famille, n'est qu'un pion qu'on pousse sur l'échiquier. Robert, lui, a beaucoup plus de ruse. Voulez-vous encore épouser votre cousin? Si c'est oui, la bataille sera chaude, car je ne lâcherai pas prise facilement. Je n'ai été que trop poire jusqu'ici. Maintenant, c'est fini, je ne marche plus. Mon geste ici le prouve. Je tiens à Marc. Il me dit souvent: "Toi, tu me reposes". On le comprend, le pauvre, car sa mère n'est pas précisément du genre sédatif!...

— Depuis quelque temps, je doutais de mon cousin et de sa famille. La situation est nette maintenant, grâce à vous, et je vous en remercie. Je ne vous en veux pas. Je comprends maintenant votre regard de haine, là-bas, au restaurant.

— Nous étions justement en train de discuter à votre sujet, quand Marc vous a aperçue. Quand j'ai su votre nom, je vous ai regardée avec colère, avec ennui aussi: vous n'étiez pas assez laide, à mon goût, et je craignais votre influence sur mon fiancé. C'est triste, n'est-ce pas, d'aimer avec trop de lucidité? Marc n'est qu'un enfant, je le sais. C'est une girouette qui tourne à tous les vents, surtout au vent maternel. Mais je l'aimerai toujours. Oh! il m'arrivera, avec lui, de souffrir, car il est trop sensible au charme des autres femmes, c'est dans son tempérament; mais tout ce qu'il me donnera d'amour, je le garderai précieusement, j'en vivrai, ce sera mon lot. Pardonnez-moi le mal que je vous fais, mais au fond, je vous rends service en vous criant casse-cou à temps, car votre vie conjugale en tant que madame Marc Vellac connaitrait certainement des tempêtes; je ne pense pas, en effet, que Marc puisse m'oublier complètement. Alors, laissez-moi les orages avec lui, mais laissez-le moi.

— Soyez rassurée sur ce point. Tout est fini désormais entre lui et moi.

— Puisque nous ne sommes plus rivales, à mon tour de vous demander un service: je voudrais que la rupture vienne de vous, qu'on ne puisse jamais soupçonner le rôle que j'y ai joué. Marc me pardonnerait, mais pas la famille Vellac, et cela se comprend, car je défais son ouvrage.

Marie-Hélène promit d'agir dans le sens désiré. Contrairement à l'usage, elle se leva la première, marquant ainsi son désir d'arrêter là un entretien où l'essentiel avait été dit. Elle reconduisit sa visiteuse jusqu'à la porte d'entrée d'un pas ferme et égal, eut un

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 15

A LOUER — Logis chauffé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Pour couple ou personne seule. Stationnement. **S'adresser à 109, Marion. Téléphone: 233-6464.** 14-375-15C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement: deux pièces et demie. Meublé. Pour une jeune fille ou un jeune homme, $50 par mois. Libre: 1er août. **Composer: 247-6688.** 15-390-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 314, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, électricité et stationnement inclus à $75 par mois. Jeune couple de préférence. **Composer: 247-4073.** 15-388-17C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour étudiant ou homme qui travaille. Libre: 15 juillet ou 1er août. **Composer: 233-5268.** 15-385-17C.

A LOUER — Maison complètement meublée, 2 chambres à coucher. Garage et jardin. Pour 1er septembre. **Composer: 233-6468.** 15-384-15C.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pendant que mère enseigne. Commencerait: 1er septembre. **S'adresser à Mme Maurice Allard, Headingley. Téléphone: Elie, 302-24.** 11-351-20C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. **Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579.** 8-292-T.F.

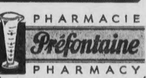
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. **Pour plus de renseignements, signaler 233-5361.** 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

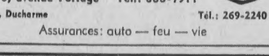
Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. **Tél.: 878-2931**

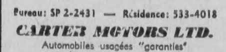
Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de


1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018


Automobiles usagées "garanties" de première condition


Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne d'un bébé pendant que mère enseigne. Chambre et pension gratuites et salaire en plus. L'endroit est dans un village au sud de la Saskatchewan. Voyage payé à destination. Références préférables. **S'adresser à C.P. 115, Emerado, North Dakota, 58228, U.S.A.** 13-370-16C.

EXCELLENTE MAISON A VENDRE
Niveaux variés. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Grande cuisine, salle de jeu avec bar. Plus de 2,400 pieds carrés. Nouveaux tapis mur à mur dans salon et salle à manger. Chauffage: gaz. Garage attenant. Près autobus, écoles et parc. Plein Prix: $35,000. **Composer: 233-4609.** 15-391-15C.

"LA BROQUERIE HOTEL"
A vendre. A 8 milles à l'est de Steinbach. Hôtel: 8 chambres, plus logis: 8 pièces pour propriétaire. Salle de consommations attrayante, taverne, restaurant. Profit brut: $24,700.00. Plein prix: $78,000.00. Comptant requis: $18,000.00 ou comptant et titre clair sur maison de ville. Doit être vendu pour cause de santé. **S'adresser à W. J. Turenne, La Broquerie, Man.** 15-387-15C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Rue Centrale. Maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Commodités modernes. Lot: 62' x 120'. **Composer: GArden 2-5573, ou écrire à C.P. 113.** 15-386-15C.

A VENDRE — Norwood, avenue Braemar. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, salon et cuisine. Grande salle de récréation au soubassement. En parfait état. **Signaler: 233-1935.** 14-377-15C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. Aussi, à 396, boul. Provencher, un piano. **Composer, après 6 h., 233-6531 ou 247-3813.** 14-378-15C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140', $475 seulement. **B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257.** 5-226-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, **rue Desautels,** duplex complètement privé. Chauffage: gaz. **Pour information, signaler: 253-9823.** 4-214-T.F.

TERRE A VENDRE
¼ de section. Dans bon centre à culture. 110 acres en culture. 30 acres semées en luzerne. Possession pour l'automne. **Pour informations s'adresser à François Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.** 13-369-16P.

LINGE USAGE A VENDRE — Grand assortiment de robes, blouses, jupes, chaussures, chandails, costumes de bain pour dames et enfants. Chemises pour garçons et hommes, manteaux, costumes, un grand nombre d'articles à prix très bas, à la suite de la fermeture d'un magasin. **Adressez-vous chez R. Thériault, Ile-des-Chênes, Man., entre 11 h. a.m. et 9 h. p.m., du lundi au samedi.** 13-368-16C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — Terrain et maison. 7½ acres près église de St-Eustache. Maison: 3 chambre à coucher, salon et cuisine. Comptant requis: $3,000. **S'adresser à M. Jean Allarie, St-Eustache. Téléphone: Elie, 324-2.** 15-389-17C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A LOUER

St-Boniface — Maison: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Idéale pour pension ou grande famille. $150 par mois.

A VENDRE

ST-NORBERT
Joli bungalow sur grand lot paysagé. Grands salon et cuisine, 3 chambres à coucher. Tout l'ameublement inclus. $17,500.

ST-ADOLPHE
Lots: 70' x 158'. Près école. $500.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

PARC WINDSOR
Joli bungalow: 3 chambres à coucher. Près de 1,200 pieds carrés. En très bon état. Comptant requis: $3,800. Mensualités: $122 P.I.T.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
14-380-15C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Propriété commerciale sur chemin Pembina. Très bien située.

Restaurant sur rue Taché. Complètement équipé pour servir 36 personnes. Climatisé. Logis attenant. Lessiveuse, sécheuse incluses. **Appeler: J. L. MacDonald, 452-4346.**

Rue Traverse — Maison: 3 chambres à coucher. Excellente condition. Tout près rue Marion. Garage attenant. Gaz.

Triplex — Rue Horace. 11 ans. Excellent état. Revenu mensuel: $295.

St-Norbert — Maison: niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger en "L". 2 salles de bain. Soubassement complet. Lot clôturé.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
14-382-15C.

A VENDRE

ST-MALO, MAN.
Possession immédiate. Propriétaire transféré. Maison: 4 chambres à coucher, complètement moderne. Grand lot. Garage. Prix réduit: $5,900. Comptant requis: $500. Balance: $55 par mois.

NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 9 pièces. Revenu mensuel plus de $100, plus logis pour propriétaire au rez-de-chaussée. Deux plomberies. Chauffage: gaz. Garage. $13,900. Termes à être négociés.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
11-346-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Terre: 340 acres près de la ville. Considérerait échange sur immeuble-appartements de 8 à 10 logements.

239 acres avec machines aratoires, récolte de foin et de grain. $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Winnipeg. Maison: 4 chambres à coucher. Gaz. A besoin de réparations. $7,000 seulement.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
13-367-T.F.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $68,000.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

A LOUER
Tuxedos Noirs ou Blancs

Soyez bien mis pour l'occasion
Chez Huot possède une ligne complète de vêtements à louer pour hommes ou garçons.
Tuxedos noirs, vestons blancs d'apparat, complets gris charcoal, habits à queu et pour la promenade.
Venez ou téléphonez, nous serons heureux de vous donner d'autres informations.
A. HUOT
Cie Ltée
200, avenue Provencher
Tél.: 247-3795

Le respect au drapeau des USA

WASHINGTON — Le sénat des Etats-Unis a approuvé le 23 juin dernier un projet de loi faisant de tout outrage public au drapeau américain un crime selon la loi fédérale.

La mesure a été approuvée aux voix et retournée à la Chambre des représentants qui l'avait approuvée de la même façon plus tôt.

La mesure prévoit un an d'emprisonnement ou une amende de $1,000 ou les deux pour quiconque mutile, déchire, piétine ou brûle un drapeau américain.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Bertrand. Maison: 2 logis, 2 et 3 pièces. Salles de bain privées. Revenu mensuel: $120. Prix: $7,000. Termes faciles.

St-Boniface Centre — Magasin-épiceries et un peu de viande. Marchandise, valeur environ $6,000. Chiffre d'affaires mensuel, environ $6,000. Logis attenant, 2 chambres à coucher. Prix pour le tout: $29,000. Termes intéressants.

Norwood — Kitson. Duplex moderne: 5 ans. 3 et 2 grandes chambres à coucher. Revenu mensuel: $225. Garage double. Fournaise gaz pour chaque logis. Draperies. Hypothèque: environ $17,000 à 7% d'intérêt. Toute offre considérée.

Norwood — Rue Horace. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Gaz. Planchers: bois dur. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

Avons besoin à St-Boniface pour 1er septembre bungalow ou maison, 1½ étage, 3 chambres à coucher. Argent comptant.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
14-379-15C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALBERT TRUDEAU, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Printer, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 9th day of August, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of July, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executrices.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EMILE LEON POIRON, late of the Village of St. Labre, in Manitoba, Merchant, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 9th day of August, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of July, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LOUIS PHILIPPE COTE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of August, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of July, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Estate.

Evénements sportifs

Au Stade de Winnipeg

Jeudi 11 juillet—Baseball junior à 6 h. 30 p.m. Programme double.

Lundi 15 juillet—Football professionnel. Les "Blue Bombers" de Winnipeg contre les "Eskimos" d'Edmonton. Partie d'exhibition à 8 h. 00 p.m.

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire les instituteurs (trices) suivants:

1 pour divisions une et deux — musique et chants
1 pour division deux — 3e année
1 pour Orientation — cours supérieur
1 pour dactylo — grades 9 à 12
2 pour métiers — mécanique-automobile: — menuiserie.

Salaire selon échelle

S'adresser à **A. H. Lepage, Sec.-Trés., Gravelbourg, Sask. Tél. 648-2301**

EN MAGASIN MAINTENANT

COPEAUX DE BOIS
en balles

BROWN & RUTHERFORD LTD.
No 3, ave Sutherland Winnipeg
Téléphone 942-7344

Nous projetons d'ouvrir une manufacture de vêtements de dessus, à St-Boniface, vers le 2 septembre et considérerons

des demandes d'emploi
de la part
d'opératrices de machines,

expérimentées de préférence, mais nous donnerons l'entraînement au besoin.

Mme ou Mlle ....
Age ....
Adresse .... no de téléphone ....
Expérience s'il y a lieu.
Dans quelle activité?

Préférez-vous relais du jour? ☐
Préférez-vous relais du soir? ☐
Temps complet ☐ Temps partiel ☐
Quand pouvez-vous être disponible?

S'adresser par écrit à:
Silpit Industries,
70, rue Arthur,
Winnipeg 2, Man.

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"
521, rue Hargrave — Tél.: 943-7395 — Winnipeg

La Division Scolaire St-Boniface no 4

Soumission

Des soumissions cachetées et séparées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le 15 juillet 1968 pour le transport public des élèves de cette Division.

Les formules de soumissions peuvent être obtenues de l'Administrateur des affaires, aux bureaux de la Division scolaire St-Boniface no 4, 224, boulevard Provencher, St-Boniface 6, Man.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Signé
A.-A. Fréchette,
Administrateur des affaires,
Division scolaire St-Boniface no 4,
224, boulevard Provencher,
St-Boniface 6, Man.

Le District scolaire consolidé Dandurand no 2064

requiert les services de 2 enseignants bilingues catholiques pour son école de Haywood (6 classes), pour le mois de septembre 1968.

L'un d'eux agira comme principal et recevra $150.00 supplémentaire par classe.

Classe I	4200 à 5500	6 x 200	1 x 100
Classe II	4600 à 6400	9 x 200	
Classe III	5200 à 7700	10 x 250	

Pour formules de demande et informations écrire à:
Jean Dheilly, secrétaire,
Haywood, Manitoba.

On demande

Instituteurs ou Institutrices pour enseigner au niveau secondaire dans la Division scolaire de la Montagne à l'automne.

On demande aussi institutrice pour classe d'enfants sous-doués à Mariapolis.

Salaire selon l'échelle.

Classe 1	4200 à 5600
Classe 2	4700 à 6800
Classe 3	5500 à 7800
Classe 4	6600 à 10200
Classe 5	7000 à 11000
Classe 6	7300 à 11450
Classe 7	7900 à 12400

Rétribution de salaire pour toutes les années de service.

Expérience d'enseignement avec permis reconnue (max. 2 ans).

Cours pour qualifier à classe supérieure seront rémunérés a 1/5 de la différence de classe pour chaque cours.

Téléphone 72 ou 121

André R. Fouasse,
sec.-trés.,
C.P. 30,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

On demande

Pour l'école secondaire de Saint-Lazare de la Division Scolaire Birdtail River no 38

Un instituteur pour les sciences et la culture physique

Salaire selon échelle en vigueur à l'automne:

CLASSE I	4200	5700	6 x 250
CLASSE II	4700	6800	7 x 300
CLASSE III	5500	7900	8 x 300
CLASSE IV	6600	10200	8 x 450
VLASSE V	7000	11200	6 x 450 3 x 500
CLASSE VI	7400	11700	2 x 450 6 x 500 1 x 400

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Mr. Wm. C. Davidson,
Superintendent,
Birdtail River School Division No. 38,
Box 430,
SHOAL LAKE, Manitoba.

La Division Scolaire du Cheval-Blanc no 20

sollicite des demandes de la part d'enseignants pour le semestre d'automne aux écoles suivantes:

Ecole élémentaire de St-Laurent
1 Grade 5
2 Classes non-spécifiées

Ecole élémentaire de Fannystelle
1 Grades 3 et 4

Ecole élémentaire de St-Eustache
1 Grade 2

Institut collégial St-Laurent-Intermédiaire —
1 Sciences, Mathématiques 10, 11, 12
1 Français 7-12

Institut collégial St-Paul-Intermédiaire (Elie) —
1 Sciences 7-9

Elie est situé à 25 milles à l'ouest de Winnipeg sur grand-route no 1.

S'adresser à:
G.-A. Beauregard,
Surintendant,
C. P. 147, Elie, Manitoba.